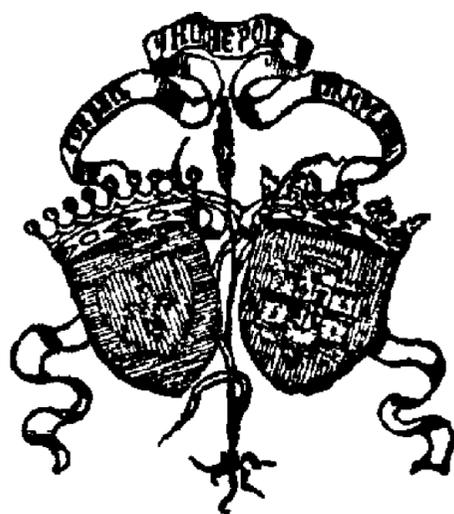


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

19^e Année — 1913



PARIS

A. PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMXIII

*Per. 80
12437*

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

STATUTS

*Approuvés par arrêté préfectoral en date
du 19 février 1895*

ARTICLE I. — Une Société est fondée à Corbeil sous le titre de Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix.

Elle a pour but les études, les recherches et les publications concernant l'histoire et l'archéologie de notre contrée et des régions circonvoisines, ainsi que la description et la conservation des monuments anciens situés dans ces mêmes régions.

Elle a son siège à Corbeil et tiendra ses séances soit à la Sous-Préfecture, soit à la Mairie, avec l'autorisation préalable du Sous-Préfet ou du Maire.

ART. II. — La Société s'interdit toutes discussions ou publications politiques ou religieuses.

ART. III. — La Société se compose de tous les fondateurs et, en nombre illimité, des personnes qui, adhérant aux Statuts, sont admises par le Conseil sur la présentation de deux membres.

Le Conseil peut aussi désigner des membres correspondants qui seront nommés par l'Assemblée générale.

Les mineurs ne seront admis dans la Société que sur le consentement soit de leurs parents, soit de leur tuteur.

ART. IV. — Le titre de fondateur est acquis : 1^o aux signataires des présents statuts, 2^o à tout membre qui fait don à la Société d'une somme de cent francs au moins.

ART. V. — Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de dix francs ; cependant cette cotisation est réduite à cinq francs pour les personnes appartenant au clergé et à l'enseignement.

ART. VI. — Tout membre adhérent qui aura effectué un versement de cent francs au moins sera exonéré du paiement des cotisations annuelles.

ART. VII. — La Société est administrée par un Conseil composé de vingt et un membres, élus pour trois ans en Assemblée générale.

Ce Conseil se renouvelle chaque année par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. VIII. — Le Conseil, sur la proposition du Comité de publication, statue sur l'impression des travaux et la composition des bulletins ; il soumet aux auteurs les modifications qu'il juge nécessaires et détermine l'ordre des insertions.

ART. IX. — Aucune dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil. Le trésorier ne doit effectuer aucun paiement sans le visa du Président ou d'un Vice-Président.

ART. X. — La Société se réunit tous les ans, au mois de mai, en Assemblée générale, soit à Corbeil, soit dans toute autre ville désignée par le Conseil.

Cette assemblée nomme les membres du Conseil.

Elle entend les rapports qui lui sont présentés par le Conseil et qui sont relatifs à l'état des travaux et à la situation financière de la Société.

Elle délibère sur toutes les propositions qui lui sont soumises par le Conseil.

ART. XI. — La Société pourra organiser des excursions archéologiques, faire exécuter des fouilles, établir une bibliothèque, un musée, acquérir, recueillir ou recevoir, à titre de dons manuels, tous les objets et documents qui l'intéressent. Toutes ces questions seront décidées par le Conseil.

ART. XII. — Les membres correspondants reçoivent les publications de la Société et sont affranchis de toute cotisation.

ART. XIII. — En cas de dissolution de la Société, les membres titulaires, réunis en une Assemblée générale spécialement convoquée à cet effet, seront appelés à statuer sur la liquidation de l'actif social et sur la destination des collections appartenant à la Société.

ART. XIV. — Les présents Statuts pourront être modifiés par l'Assemblée générale, sur une proposition écrite et signée de dix membres au moins, mais aucune modification ne deviendra exécutoire qu'après avoir été autorisée par l'autorité compétente, en exécution de l'article 291 du Code pénal.

ART. XV et dernier. — Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts et le bon fonctionnement de la Société.

Vu par le Président :

Baron DE COURCEL,
Membre de l'Institut.

Vu et soumis à l'approbation de
Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise.

Le Sous-Préfet de Corbeil,
G. DE LINIÈRE.

Le Préfet de Seine-et-Oise, Chevalier de la Légion d'honneur, autorise la « Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix » à se constituer légalement, en vertu de l'article 291 du Code pénal et conformément aux présents Statuts.

Fait à Versailles, le 19 février 1895.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire-général délégué,
DUFOIX.



RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

Arrêté par l'Assemblée générale du 4 Décembre 1894

ARTICLE I. — Messieurs les Sous-Préfets de Corbeil et d'Étampes sont Présidents d'honneur de la Société.

ART. II. — Le Conseil, conformément à l'article VII des statuts, désigne, chaque année, parmi ses membres, un Président, deux ou plusieurs vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire rédacteur et un Trésorier.

ART. III. — Le Président ouvre et dirige les séances, maintient l'ordre dans les discussions, fait exécuter les statuts et les décisions de la Société, la convoque pour les séances ordinaires et extraordinaires et ordonnance les dépenses.

En cas d'absence des Président et vice-Présidents, le Conseil est présidé par le plus âgé des membres présents.

ART. IV. — Le Secrétaire général est chargé, sous la direction du Conseil, de la composition et de la rédaction du bulletin ; il veille à l'impression et à la correction de toutes les publications de la Société ; il se met en rapport avec les auteurs et leur soumet, s'il y a lieu, les observations approuvées par le Conseil, sur le rapport du Comité de publication. Il fait annuellement à l'assemblée générale un rapport sur les travaux de la société ; enfin il remplit les fonctions d'archiviste.

ART. V. — Le Secrétaire rédacteur rédige les procès-verbaux des séances et est chargé de tout ce qui se rapporte à la correspondance.

ART. VI. — Le Trésorier est chargé du recouvrement des cotisations annuelles ; il paie les dépenses ordonnancées et donne, chaque année, à la séance générale, un état de la situation financière de la Société.

ART. VII. — Le Conseil se réunit tous les trois mois ; cependant le Président peut le convoquer chaque fois que les intérêts de la Société l'exigent.

ART. VIII. — Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des suffrages ; pour qu'elles soient valables, sept membres au moins doivent être présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. IX. — Le Conseil statue sur les demandes d'admission et désigne la catégorie à laquelle doit appartenir chaque candidat admis, afin de déterminer le montant de sa cotisation, conformément à l'article V des statuts.

Les délibérations du Conseil ont lieu au scrutin secret, et les noms des candidats refusés ne sont pas inscrits au procès-verbal.

ART. X. — Les décisions du Conseil ordonnant une dépense sont transmises sans retard au Trésorier par un extrait du procès-verbal, signé du Secrétaire rédacteur.

ART. XI. — Les fonds disponibles de la Société seront déposés à la caisse d'épargne de Corbeil ou dans toute autre caisse désignée par le Conseil.

ART. XII. — L'ouverture de l'année sociale est fixée au 1^{er} janvier.

Tout candidat admis doit sa cotisation à partir du 1^{er} janvier de l'année de son admission.

ART. XIII. — La Société publiera un bulletin périodique et, si ses ressources le lui permettent, elle pourra également publier des mémoires et des documents.

ART. XIV. — Un Comité de publication, composé d'un vice-Président et du Secrétaire général, membres de droit, et de cinq membres choisis par le Conseil et renouvelables chaque année, proposera la publication, sous les auspices de la Société, des mémoires et documents dont il aura apprécié la valeur réelle.

x

ART. XV. — Les Sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société à partir de l'année de leur admission.

ART. XVI — Tous les Sociétaires peuvent assister aux séances du Conseil, mais ils ne peuvent prendre part aux votes.

Le Président peut leur donner la parole quand ils ont à faire des communications qui rentrent dans l'ordre des travaux de la Société.

Cependant le Conseil peut se former en Comité secret sur la demande de deux de ses membres.

ART. XVII. — Les auteurs pourront faire exécuter, à leurs frais, des tirages à part des travaux publiés par la Société.

Tout tirage à part devra porter la mention du volume dont il aura été extrait.

Aucun tirage à part ne pourra être mis en circulation avant la publication par la Société du travail dont il est l'objet.

ART. XVIII. — Les demandes de modifications aux statuts devront être adressées au Président quinze jours au moins avant l'assemblée générale ; il en sera fait mention sur les lettres de convocation.

ART. XIX et dernier. — Le présent règlement pourra être modifié par le Conseil, sur la proposition et à la majorité de sept membres au moins.

Afin d'assurer l'envoi exact de nos publications, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire général, leurs changements de domicile, de titres, ou toutes autres rectifications.



LISTE DES MEMBRES

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des MEMBRES FONDATEURS qui ont racheté leur cotisation.

- MM. ALLEZ, au château de Belesbat, par Boutigny (S.-et-O.) et à Paris, rue de Berri, 5 bis (VIII^e).
- ALLORGE, Professeur de dessin à Monthéry (S.-et-O.).
- AMIOT, avocat à la Cour, 207, Boulevard St-Germain, Paris (VII^e).
- AMODRU, ancien Député, 66, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^e) et au Château de Chamarande (S.-et-O.).
- ANDRÉ, Avoué à Corbeil.
- ARGELIÈS, ancien Député de Seine-et-Oise, à Juvisy (S.-et-O.).
- AUBLET-DELAUNAY (M^{me}), 173, Boulevard Péreire, à Paris (XVII^e).
- *AUBRY-VITET, Archiviste-Paléographe, 69, rue de Varenne, à Paris (VII^e).
- ASHER, Libraire à Berlin (Allemagne).
- AVRECOURT (d') Roger, homme de lettres, Villa Beau-Soleil, à Montgardé, par Corbeil.
- BARREAU (Eugène), Juge au tribunal de commerce de Corbeil, à Ris-Orangis (S.-et-O.).
- BARTHÉLEMY (Louis), Ingénieur, 5, avenue de Villiers, à Paris (XVII^e).
- BARTISSOL, Maire de Fleury-Mérogis, par Saint-Michel-sur-Orge, et 17, avenue du bois de Boulogne, à Paris (XVI^e).
- BASSERIE (M^{lle}), 49, rue St-Vincent, au Mans (Sarthe).
- BAUDELLOT, Avocat, 2, rue de Miromesnil, Paris (VIII^e).
- *BÉRANGER (Charles), 4, rue de Marignan, Paris (VIII^e).
- *BERNON (le Baron de), à Palaiseau, et à Paris, 3, rue des Saints-Pères (VI^e).

BIBLIOTHÈQUE (la) COMMUNALE DE CORBEIL, représentée par
M. DUFOUR, bibliothécaire.

MM. †*BIZEMONT (le Comte de), au Château du Tremblois (M.-et-M.).

*BIZEMONT (le Comte de), 8, rue Girardet, à Nancy (M.-et-M.).

BLONDEAU, Architecte à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

BOBIN, Pharmacien à Étampes.

BONNEFILLE, ancien Sénateur de Seine-et-Oise, à Massy (S.-et-O.).

BONNEFOY, à Paris, 4, rue de la Paix (II^e).

†*BOSELLI (Paul), 130, rue Royale, à Lille (Nord).

†BOUCHER (D^r Paul), Médecin en chef de l'Hôpital de Corbeil.

BOUCHER (M^{me}), à Corbeil.

BOUGIN (Louis), à Paris, 3, place Jussieu (V^e).

BOUJU-TANDOU (J. Albert), 45, avenue Marceau, à Paris (XVI^e).

BOULANGER, 19, quai Bourbon, Paris (IV^e).

BOULÉ (Alphonse), Juge de paix honoraire, à Lignières (Cher).

*BOURDIN (Lucien), Ingénieur chimiste, 18, Boulevard Exelmans, Paris (XVI^e).

BRAQUENIÉ, 16, rue Vivienne, Paris (II^e).

BRICARD, Propriétaire, à Corbeil.

BRINON (Gustave), à Pussay (S.-et-O.).

BROSSÉLIN, Propriétaire à Étiolles, par Corbeil et à Paris, 89, boulevard Malesherbes (VIII^e).

BRUNOY (la Commune de) (S.-et-O.).

BUNEL, Agent d'assurances, 8, rue de la Cordonnerie, Etampes.

CAHEN (G.), Maire d'Itteville, 244, rue de Rivoli, Paris (I^{er}).

CALLIET, Banquier, ancien Maire de Corbeil.

CARNOT (François), 8, avenue Montespan, à Paris (XVI^e).

CAUVIGNY (l'Abbé), Curé de Ballancourt (S.-et-O.).

*CAUVILLE (Paul de), ancien Sénateur, à Port-Toutevoye par Gouvieux (Oise) et à Paris, 7, Boulevard Beauséjour (XVI^e).

CAYRON (l'Abbé), Curé de Lardy (S.-et-O.).

CHARON, Professeur, chez M. Gignot, à Vert-le-Petit (S.-et-O.).

CHATELIN, Avoué à Corbeil.

*CHATONEY (Eugène), 6, rue Meissonier, à Paris (XVII^e).

CHEHET, Ingénieur, 54, rue de la Bienfaisance, Paris (VIII^e).

CHÉRON, à Lardy (S.-et-O.).

CHEUVREUX, à Étiolles par Corbeil, et à Paris, 4, rue de Téhéran (VIII^e).

- MM. CHEVALIER (Léon), Conseiller-Maître honoraire à la Cour des Comptes, à Soisy-sous-Étiolles, et à Paris, 216, rue de Rivoli (1^{er}).
- CIBIEL (Alfred), Député de l'Aveyron, au Château de Tigery, et 53, rue Saint-Dominique, à Paris (VII^e).
- CLAVIER (M^{lle}), Professeur à Corbeil.
- CLAVIER (Paul), Architecte, 21, rue de la Cordonnerie, Etampes.
- CLAYE, Notaire à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne).
- COCHIN (Henry), Député du Nord, au château de Mousseau par Evry-Petit-Bourg, et à Paris, 5, avenue Montaigne (VIII^e).
- COLLARDEAU DU HEAUME (Philéas), 6, rue Halévy, à Paris (IX^e).
- COLLÈGE (le) GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, à Etampes.
- COLLOMP, 31, rue Marbeuf, Paris (VIII^e).
- † COPPÉE (François), Membre de l'Académie française.
- COURAUD (l'Abbé), Curé de Garches (S.-et-O.).
- * COURCEL (le Baron Alphonse de), Sénateur, au château d'Athis-Mons (S.-et-O.), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse (XV^e).
- † * COURCEL (Georges de), à Vigneux.
- * COURCEL (Robert de), Secrétaire d'Ambassade, à Vigneux (S.-et-O.).
- * COURCEL (Valentin de), à Athis-Mons (S.-et-O.), et à Paris, 20, rue de Vaugirard (VI^e).
- COURCEL (Valentin de), Archiviste-paléographe, 20, rue de Vaugirard, Paris (VI^e).
- COURCEL (Madame Henry de), 14, rue Jean-Goujon, à Paris (VIII^e).
- CREUZET, Principal clerc d'avoué, à Corbeil.
- * CROS (Louis), Notaire, à Corbeil.
- CUGINAUD, Conservateur des hypothèques, à Corbeil.
- DAMERON, Architecte, 19, rue des Petites Bordes, à Corbeil.
- DANCONGÉE, 4, rue du Général Foy, Paris (VIII^e).
- DANZAS (M^{lle}), 49, rue Ampère, à Paris (XVII^e).
- † * DARBLAY (Aymé), au Château de Saint-Germain.
- DARBLAY (Robert), au Château de St-Germain, par Corbeil.
- * DARBLAY (Rodolphe), au Château de St-Germain.
- DARBLAY (François), au Château de St-Germain.
- DARNET (Jérôme), Greffier en chef du tribunal de Corbeil.

DECAUVILLE (M^{me}), au Châlet Labrousse, à Saint Germain-lès-Corbeil.

MM. DELABRECQUE, avoué à Corbeil.

DELAUNAY, Maire de Saintry, par Corbeil, et à Paris, 39, Boulevard Beaumarchais (III^e).

DELESSARD (M^{me} Edouard), 16, rue Gay-Lussac, à Paris (V^e).

DELESSARD (Ernest), Ingénieur civil, à Lardy (S.-et-O.).

* DEPOIN (Joseph), Secrétaire général de la Société historique de Pontoise, 50, rue Basse, à Pontoise, et à Paris, 150, boulevard St-Germain (VI^e).

DESRUES (l'Abbé), Curé Doyen de l'Isle-Adam (S.-et-O.).

DESTARAC (l'Abbé), Curé de Méry-sur-Oise (S.-et-O.).

DORMANN, Imprimeur, à Etampes.

DOUCET (Jacques), 19, rue Spontini, Paris (XVI^e).

DROUIN (G.), 4, place des Saussaies, Paris (VIII^e).

DUBIEZ, 35, rue Evezard, à Etampes.

DUBOIS (Robert), 7, rue d'Enghien, à Paris (X^e), et à Brunoy, 16, rue du Réveillon (S.-et-O.).

DUPAURE (Amédée), ancien Député, au Château de Gillevoisin par Chamarande, et 116 bis, avenue des Champs-Élysées, à Paris (VIII^e).

DUFOUR (M. A.), Conservateur de la Bibliothèque et des Archives de la ville de Corbeil, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.

DURAND (M. le Général L.), 91, rue St-Spire, à Corbeil.

DUREY-COMTE (le D^r), à Corbeil.

† * DUVAL (Rubens), Professeur honor. au Collège de France.

DUVAL (M^{lle}), Institutrice à Palaiseau (S.-et-O.).

ÉTAMPES (le musée d'), représenté par M. Girondeau, conservateur.

* FERAY (Georges), 21, Avenue de l'Alma, à Paris (VIII^e).

FLAMMARION (Camille), Directeur de l'Observatoire de Juvisy, à Juvisy, et à Paris, 16, rue Cassini (XIV^e).

FLIZOT, libraire, à Étampes.

FOSSE (A.), Villa Max. et Gaby, rond-point du Donjon, à Brunoy (S.-et-O.).

FOUCHER (l'Abbé), Curé-archiprêtre de Corbeil.

M.M. FROMAGEOT, avocat, 11, rue de l'Université, Paris (VII^e).

GANAY (le Marquis de), au Château de Courances, par Milly (S.-et-O.), et à Paris, 9, avenue de l'Alma (VIII^e).

GANDRILLE (Mme), à St-Germain-lès-Corbeil, par Corbeil.

GARNIER, ancien Maire de Corbeil, quai de la Pêcherie, à Corbeil.

GATINOT, Inspecteur primaire honoraire, adjoint au Maire de Montgeron (S.-et-O.).

GAUDIN, Entrepreneur de travaux, à Corbeil.

GAUTHIER, Entrepreneur à Corbeil.

GEOFFROY, Inspecteur à la C^{ie} P. L. M., à Corbeil.

GÉRARD (Octave), 41, Boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (VII^e).

Mgr GIBIER, Evêque de Versailles, à l'Evêché de Grandchamp, à Versailles.

M. GIRARD, 13, rue Parrot, Paris (XII^e).

GIRARD (Mme), 61, rue Parisis, à Dreux (Eure-et-Loir).

MM. GIRONDEAU, Professeur au Collège d'Etampes.

GRAILLOT, Chef d'institution, à Montlhéry (S.-et-O.).

GRAND (Emile), Avoué à Corbeil.

GRAND (Mlle M.), à Corbeil.

GRANDS MOULINS de Corbeil (M. le Directeur des).

GRONNIER, principal du Collège Geoffroy-St-Hilaire, à Etampes.

GUÉBIN (Mme), 28, rue d'Assas, Paris (VI^e).

GUILBERT (Denys), Avocat, au Château du Colombier, par St-Chéron, et à Paris, 116, rue de Rennes (VI^e).

GUILLARD, Banquier, à Corbeil.

GUYOT (Mme Vve), 63 bis, rue du Rocher, à Paris (VIII^e).

GUYOT (Joseph), au Château de Dourdan, à Dourdan, (S.-et-O.), et à Paris, 30, rue de Condé (VI^e).

HABER (André), Avoué, à Corbeil.

† HAURÉAU (Barthélemy), Membre de l'Institut.

HAÛET (Maurice), 10, avenue de Villiers, à Paris (XVII^e).

HERVIER (Marcel), à Essonnes (S.-et-O.).

HINQUE (Edmond), à Yerres (S.-et-O.), et à Paris, 94, boulevard Haussmann (VIII^e).

HUMBERT, Notaire à Brunoy (S.-et-O.).

- MM. Houssoy (le Comte du), au Château de Frémigny, par Bouray, (S.-et-O.), et 5, rue Beaujon, à Paris (VIII^e).
- HUET (Edmond), 12, rue St-Jacques, à Étampes.
- HUTTEAU (Léonce), 3, rue Saint-Jacques à Étampes.
- * JACQUEMOT (l'Abbé), Curé-Doyen d'Argenteuil (S.-et-O.).
- JALLEY (l'Abbé), Curé de Grigny, par Ris-Orangis (S.-et-O.).
- JEANCOURT-GALIGNANI, Maire d'Étiolles, par Corbeil, et à Paris, 82, rue du faubourg St-Honoré (VIII^e).
- JARRY (Henri), Membre du Conseil départemental d'hygiène, à Corbeil.
- JOANNE (Edmond), Hôtel de Nesmond, 55 et 57, quai de la Tournelle, à Paris (V^e).
- JOUBERT, 25, rue d'Hauteville, Paris (X^e).
- JOZON (Maurice), Notaire à Corbeil.
- * LA BAUME-PLUVINEL (Mlle de), au Château de Marcoussis, et à Paris, 9, rue de la Baume (VIII^e).
- LABOURET (Camille), Conseiller d'Ambassade, 2, rue du Cirque, à Paris (VIII^e), et à Champrosay, par Draveil (S.-et-O.).
- LACOMBE (Paul), Trésorier de la Société de l'histoire de Paris, 5, rue de Moscou, à Paris (VIII^e).
- LADMIRAL (le D^r), à Étiolles, par Corbeil.
- LAROCHE (Mme Jules), rue Saint-Spire, à Corbeil.
- LASNIER (E.), Receveur des Finances, en non activité, 28, rue de Champlouis, à Corbeil.
- LAUDERAUT (l'Abbé), Curé de St-Martin, à Étampes.
- LAURISTON (de), Propriétaire au Coudray-Montceaux, par le Plessis-Chenet (S.-et-O.).
- LAVALLÉE (Pierre), Conservateur des Collections de l'École Nationale des Beaux-Arts, au Château de Segrez, par Boissy-sous-St-Yon, et à Paris, 49, rue de Naples (VIII^e).
- LAVOLLAY (Maurice), Quai de la Pêcherie, à Corbeil.
- LEBRET, ancien Garde des Sceaux, Avocat à la Cour, 11, rue Michelet, Paris (VI^e).
- LE GAL (l'Abbé), Curé de Brunoy (S.-et-O.).
- * LEGRAND (Maxime), Avocat, 98, rue Saint-Jacques, à Étampes.
- * LEHIDEUX (Roger), à la Brégallière, à Brunoy, et à Paris, 3, rue Drouot (IX^e).

- MM. LEPROUST (l'Abbé), Curé de St-Gilles, à Étampes.
 LELONG, Notaire à Corbeil.
 LEMAIRE (A.), Adjoint au Maire à Corbeil.
 LEMAY (l'Abbé), 3, rue Alexandre Dumas, à Marly-le-Roi
 (S.-et-O.).
 LE MICHEL, Propriétaire à Saintry, par Corbeil.
 LESCUYER, Notaire, à Etampes.
 LE PAIRE (Jacques-Amédée), à Lagny (S.-et-M.).
 LIOUVILLE, au Chalet de Rochefort, à St-Germain, par Corbeil.
 LOISEL (Albert), rue du 14 Juillet, 21 bis, à Corbeil.
 LORIN, Avoué, Secrétaire-général de la Société historique de
 Rambouillet, à Rambouillet.
- MAILLE ST-PRIX, au Château de la Grange, par Évry-Petit-
 Bourg, et à Paris, 11, Square de Messine (VIII^e).
 MAINFROY (Maurice), à Saint-Jean-en-l'Isle, à Corbeil.
 MALLET, père, Banquier, à Corbeil.
 MALLET fils (Louis), Banquier, à Corbeil.
 MAREUSE (Edgar), Secrétaire du Comité des Inscriptions
 parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris (VIII^e).
 MARION (Mme), 39, rue Saint Jacques, à Étampes.
 MARIEZ, Directeur de l'Usine à Gaz de Nancy (M.-et-M.).
 MARQUIS (M^{me} Léon), 3, rue du Flacon, à Etampes.
 MARTELLIÈRE, ancien Magistrat, 59, rue Claude-Bernard, Paris
 (V^e).
 MARTELLIÈRE fils, Architecte, 59, rue Claude-Bernard, Paris (V^e).
 MARTIN, Entrepreneur de travaux, à Corbeil.
 MASSON, Directeur des Ateliers de Chantemerle, à Essonnes
 (S.-et-O.).
 MASSUCHETTI (l'Abbé), Chanoine, 2, place de la Cathédrale,
 à Versailles.
 † * MAUBAN (Georges), à Soisy-sous-Etiolles.
 MÉLINGE (l'Abbé), 34, quai d'Orléans, Paris (IV^e).
 MONCANY (le Dr), à Corbeil.
 MONTGERMONT (le comte G. de), 62, rue Pierre Charron, à
 Paris (VIII^e), et au château de Montgermont, par Pon-
 thierry (S.-et-M.).
 MOTTHEAU fils, à la Métairie de Madame, par Méry-ès-Bois
 (Cher).

OUADIOU (M^{me}), 12, avenue Darblay, à Corbeil.

PAILLARD, Huissier, à Brie-Comte-Robert (S.-et-M.).

PAISANT, Président honoraire du Tribunal de Versailles, 47
rue Neuve à Versailles.

MM. PALLAIN, Gouverneur de la Banque de France, Hôtel de la
Banque, à Paris (1^{er}).

PAPIN, Agent des Assurances générales, à Corbeil.

PARET (Georges), 6, rue Weber, Paris (XVI^e) et au Château de
Rottenbourg, à Montgeron (S.-et-O.).

PASQUET (Alfred-Marc), Architecte à Corbeil.

PASTRÉ (Aymé), au Château de Beauvoir, par Evry-Petit-Bourg,
et à Paris, 14, rue François I^{er} (VIII^e).

PAULIN (M^{lle}), Institutrice à St-Germain, par Corbeil.

PELLERIN, à Saintry, par Corbeil.

PÉRIN (Louis), à Ris-Orangis, et à Paris, 8, rue des Écoles (V^e).

PÉRIN (Félix), à Morsang-sur-Orge, par Savigny-sur-Orge
(S.-et-O.).

PETIT (M^{me} Félix), Propriétaire, rue St-Spire, à Corbeil.

* PIERREDON, 150, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^e).

PILLAS (Albert), ancien Trésorier-payeur-général, 20, rue de
Mouchy, à Versailles.

PILLAULT (l'abbé), Curé de Saint-Cyr-la-Rivière, par Saclas
(S.-et-O.).

PINARD (André), au Château de Champcueil, par Mennecy, et
à Paris, 54, quai Debilly (XVI^e).

PINTEAUX, 52, rue de Turbigo, Paris (III^e).

PLANCOUARD (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruc-
tion publique, à Arthies, par Magny-en-Vexin (S.-et-O.).

POPOT père, Caissier central honoraire de la Caisse d'épargne
de l'arrondissement de Corbeil, à Corbeil.

PORLIER, 34, rue Charles Jozon, à Corbeil.

PRESTAT, 40, rue des Écoles, à Paris (V^e).

RABOURDIN (Charles), Maire de Paray, 43, rue de Rennes, à
Paris (VI^e).

RADOT (Émile), ancien Président du tribunal de Commerce de
Corbeil, à Essonnes (S.-et-O.)

RAVAUT (Paul), 114, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^e).

- MM. RESVE, Chef d'institution à Montlhéry (S.-et-O.).
 RICHEMOND, Boulevard Malesherbes, 88, à Paris (VIII^e).
 RICHERAND (le Baron), Maire de Villecresnes, et à Paris, 13, rue Paul-Louis Courier (VII^e).
 RILLY (le Comte de), au Château d'Oyzonville, par Sainville (Eure-et-Loir).
 RISCH, Instituteur à Saulx-les-Chartreux, par Longjumeau (S.-et-O.).
 ROBIN fils, Marbrier, à Corbeil.
 ROUSSEL, Docteur de l'Université de Paris, Chimiste-Expert au Tribunal civil de la Seine, 71, rue de Grenelle, Paris (VII^e).
 ROUSSELIN (l'Abbé), Curé du Mesnil-Aubry (S.-et-O.).
 ROUSSEAUX, ancien Avoué à Corbeil.
- SABROU (Charles), rue St-Spire, à Corbeil.
 SAINTIN (Alfred), Maire de Montlhéry (S.-et-O.).
 SAINT-PÉRIER (le Cte de), au Château de Morigny, par Étampes et à Paris, 24, rue Bac (VII^e).
 * SAY (Mme), à Paris, 79, avenue Malakoff (XVI^e).
 SIMON (Paul), Architecte, à Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.).
 SIMON (André), Conseiller général de Seine-et-Oise, Maire de Bruyères-le-Châtel (S.-et-O.).
 SIMON (l'Abbé), Curé de Livry (S.-et-O.).
 SUBERCAZE (le Dr), à La Ferté-Alais (S.-et-O.).
- TANON (M. L.), Président de Chambre à la Cour de Cassation, 46, rue Jacob, à Paris (VI^e).
 TARRIDE, Maire de Boissy-St-Léger (S.-et-O.).
 TAVERNIER, Architecte, 19, rue Soufflot, à Paris (V^e).
 TERQUEM, à New-York (États-Unis).
 TETON (Gabriel), Instituteur à Épinay-sous-Senart, par Brunoy (S.-et-O.).
 THIRROUIN (Achille), à Lisses, par Essonnes (S.-et-O.).
 THOMAS, Architecte de la ville, à Corbeil.
 THOMAS (Henri), 25, rue St-Jacques, à Étampes.
 TOURNEUX (Maurice), à Morsang-sur-Orge, clos de la Guéridière, et à Paris, 34, quai de Béthune (IV^e).

- MM. *TREUILLE (Raoul), 156, rue de Rivoli, à Paris (1^{er}).
- TREILHARD (le Comte), au Château de Marolles-en-Hurepoix, et 10, avenue de Messine, à Paris (VIII^e).
- VALLET (l'Abbé), Curé de Ste-Escobille, par Authon-la-Plaine (S.-et-O.).
- VAUFRELAND (le Baron de), Maire de Morsang-sur-Seine, au château des Roches, commune de Morsang-sur-Seine, et à Paris, 38, avenue Gabriel (VIII^e).
- VAVASSEUR (l'Abbé), Vicaire-général du diocèse de Versailles, 16, rue des Rossignols, à Versailles.
- VIGNAT, Greffier de la Justice de Paix à Corbeil.
- VERLEY (Gaston), Architecte, à Corbeil.
- VERNHOLES, Architecte et Professeur de dessin, à Dourdan.
- VIAN (Paul), Notaire honoraire, 9, rue Boissy-d'Anglas, à Paris (VIII^e).
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (la Commune de) (S.-et-O.).
- VOLLANT (Louis), Ingénieur civil, 7, rue de Villersexel, Paris (VII^e).
- WARIN, Directeur des Papeteries d'Essonnes, à Soisy-sous-Etiolles (S.-et-O.).
- WALTER (Henri), au Mesnil-Longpont, par Montlhéry, et 217, rue Saint-Honoré, à Paris (1^{er}).
-

MEMBRES HONORAIRES CORRESPONDANTS

- MM. COÛARD (Emile), Archiviste de Seine-et-Oise, en retraite,
à Versailles.
- DUTILLEUX (A.), Chef de division honoraire à la Préfecture de
Seine-et-Oise ; à Versailles, 19, avenue de Picardie.
- LEFÈVRE (Eugène), Conservateur à la Bibliothèque d'art et
d'archéologie, 36 bis, rue Jouffroy, Paris (XVII^e).
- PHARISIER, Rédacteur en chef de l'*Abeille de Seine-et-Oise*, à
Corbeil.
- STEIN (Henri), Archiviste aux Archives nationales, 38, rue
Gay-Lussac, à Paris (V^e).
- BONNIN (l'Abbé), Curé d'Ablon (S.-et-O).
-

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	MM.
BRICARD, propriétaire à Corbeil.	JARRY (H.), de Corbeil.
COURCEL (le B ^{on} A. de), d'Athis-Mons.	LASNIER (E.), de Corbeil.
COURCEL (V. de), d'Athis-Mons.	LEGRAND (Maxime), d'Étampes.
CREUZET, de Corbeil.	LELONG (M.), notaire à Corbeil.
CROS (Louis), notaire à Corbeil.	MAREUSE (Edgar), de Paris.
DAMERON, à Corbeil.	MARTELLIÈRE (Paul), de Paris.
DEPOIN (Joseph), de Paris.	POPOT père, de Corbeil.
DUFOUR (M. A.), de Corbeil.	ROUSSEAU, de Corbeil.
DUTILLEUX (A.), de Versailles.	TOURNEUX (Maurice), à Paris.
HUTTEAU (L.), d'Étampes.	VOLLANT, à Paris.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur :

M. le Sous-Préfet de Corbeil. — M. le Sous-Préfet d'Étampes .

Président :	M. le Baron de COURCEL, Sénateur, membre de l'Institut.
Vice-Présidents :	M. V. de COURCEL, d'Athis-Mons. M. CROS (Louis), notaire à Corbeil. M. M. LEGRAND, d'Étampes.
Secrétaire-Général :	M. DUFOUR, Conservateur du Musée Saint Jean.
Trésorier :	M. POPOT père, caissier central honoraire de la Caisse d'Épargne de Corbeil.
Secrétaire-Rédacteur :	M. M. LELONG, notaire à Corbeil.

COMITÉ DE PUBLICATION

MM. V. de COURCEL, d'Athis-Mons, vice-Président.
CROS (Louis), vice-Président.
Max. LEGRAND, d'Étampes, vice-Président.
A. DUFOUR, Secrétaire général.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France.
- Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
- Société archéologique de Rambouillet
- Société historique et archéologique du Gâtinais.
- Société archéologique de Sens, à Sens (Yonne).
- Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
- Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
- La Bibliothèque de l'Académie Royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités à Stockholm (Suède).
- Société des Amis des monuments et des arts, Hôtel de Sully, 62, rue St-Antoine, Paris (IV^e).
- Société française d'archéologie, 8, rue Chateaubriand, Paris (XVII^e). M. Louis Serbat, secrétaire général.
- Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres (Eure-et-Loir).
- Société historique et archéologique de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- Société des Bollandistes, 22, Boulevard St-Michel, à Bruxelles (Belgique).
- Bulletin historique du diocèse de Lyon, place Fourvière, Lyon (Rhône).
- Société Dunoise, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
- Société archéologique de Château-Thierry.
- Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, à Vendôme (Loir-et-Cher).
- La Bibliothèque de la Ville de Paris, à l'Hôtel Saint-Fargeau, 29, rue de Sévigné, à Paris.
- La Société archéologique et historique de Clermont (Oise).
- La Société des Sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).
- La Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, à Melun (Seine-et-Marne).
- La Société historique et archéologique de Noyon, (Oise).

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Tenue le 15 Mai 1913 à l'Hôtel de Ville de Corbeil.

Présidence de M. Louis Cros, Vice-président.

Etaient présents : MM. Bricard, Creuzet, Cros, Dameron, Dufour, Jarry, Lasnier, Mareuse et Tourneux.

Sont excusés : M. le baron de Courcel, MM. Valentin de Courcel, Popot, Depoin, Hutteau, Max Legrand, Lelong et Rousseaux.

Le procès-verbal de la dernière séance (20 Mai 1912) est lu et adopté sans observations.

M. le Président invite ensuite le Secrétaire général à faire connaître les changements survenus dans la Société depuis la dernière réunion du Conseil, décès, démissions et entrées de membres nouveaux.

Le Secrétaire général, se rendant à cette invitation, annonce que trois décès se sont produits en 1912. Ce sont ceux de :

Madame Lecacheur, 19 Mai 1912; M. Mottheau, de Brunoy, 12 Décembre 1912, et M. Forteau, 1^{er} Octobre 1912.

M. le Président dit que ces trois décès constituent pour la Société une perte cruelle, qu'en particulier M. Mottheau, par sa belle histoire de Brunoy, avait contribué à donner à nos publications l'éclat et le relief qui les font tant apprécier par nos sociétaires et par beaucoup de chercheurs et de savants.

Nous avons dû enregistrer aussi les six démissions suivantes :

M. Royer, à Dourdan.

M. l'Abbé Glimpier, ancien Curé de Saint-Sulpice de Favières.

M. Ducastel, Architecte à Juvisy.

M. Auscher, Ingénieur à Versailles.

M. Georges Petit, à Corbeil.

M. Thibaut, de Saintry.

Pour combler ces vides, le Secrétaire annonce l'entrée dans la Société, en 1912, de quatorze membres nouveaux, dont voici les noms :

M. François Darblay, au Château de Saint-Germain.

M. Mariez, Directeur de l'usine à gaz de Corbeil, aujourd'hui, en la même qualité, à l'usine de Nancy (M.-et-M.).

M. Tarride, Maire de Boissy-St-Léger.

M. Lavollay (Maurice), à Corbeil.

M. Gautier, Entrepreneur à Corbeil.

M. Cuginaud, Conservateur des Hypothèques à Corbeil.

M. Chatelin, Avoué à Corbeil.

M. le Comte de Saint-Périer, à Morigny, par Etampes, et à Paris, 24, rue du Bac.

M. Gustave Cahen, Maire d'Itteville et à Paris, 244, rue de Rivoli.

M. le Dr Subercage, à la Ferté-Alais.

M. Roger d'Avrecourt, Homme de Lettres à St-Pierre du Perray.

M. Liouville, à St-Germain-lès-Corbeil.

M. l'Abbé Pillault, Curé de St-Cyr-la-Rivière.

M. Rodolphe Darblay, au Château de St-Germain, inscrit comme fondateur.

Le Comité se félicite de ces adhésions nouvelles.

Le Secrétaire général annonce ensuite que les bulletins de 1912 ont pu paraître en temps normal.

Il invite le Conseil à délibérer sur la demande de souscription au tome II de l'album des objets mobiliers classés de S.-et-O. qui doit paraître en 1914. Cet album comprendra nombre d'objets des arrondissements de Corbeil et d'Etampes, et le prix de souscription ne

sera peut être pas supérieur à celui du premier volume déjà paru : 2 fr. 10.

Le Conseil décide à l'unanimité de souscrire 250 exemplaires de cette intéressante publication, dont le premier volume a été accueilli par les membres de la Société avec un vif intérêt.

Il est donné ensuite au Conseil un exposé sommaire de la situation financière de la Société au 31 Décembre 1912. Cette situation est jugée satisfaisante, le détail en sera donné à la très prochaine Assemblée Générale.

Le Secrétaire général annonce que le musée Saint-Jean vient de s'augmenter d'un don d'une vingtaine de deniers Carolingiens trouvés aux environs de Pontoise, et offerts à la Société, pour son musée, par M. le Comte de Beauchamp. Le Conseil vote des remerciements au généreux donateur, auquel un extrait du présent procès-verbal sera adressé par les soins du bureau.

Le Conseil, pour procéder au remplacement de M. Mottheau, décédé, proposera à l'Assemblée générale la nomination de M. Gatinot, inspecteur primaire honoraire, demeurant à Montgeron.

L'échange des publications avec la Société historique de Noyon est autorisé.

Le Conseil décide ensuite que l'Assemblée Générale aura lieu à Corbeil le Lundi 2 Juin 1913, à 3 heures 1/2 précises, au lieu ordinaire des séances.

Cette assemblée désignera le but et la date de l'excursion de 1913.

Le Conseil approuve le projet de son vice-président, qui propose la visite de la ville de Sens (Yonne) et la date du 23 Juin.

Le Conseil s'entretient ensuite des excursions à faire au cours des années suivantes ; on parle successivement des buts d'excursion ci-après :

Paris (Le Marais), Meaux, Montfort L'Amaury, Saint-Denis, etc.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 1/2.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le lundi 2 Juin 1913 à l'Hôtel de Ville de Corbeil.

Sous la présidence de M. L. CROS, Vice-Président.

La séance est ouverte à 3 heures 1/2.

Étaient présents :

MM. Cros, Général Durand, Jarry, Lasnier, Popot, Robert Dubois, Humbert, Rousseaux, Dufour, Bricard, Collomp, Lelong, Gatinot, Dameron, Creuzet, Périn de Morsang-sur-Orge, Delaunay de Saintry.

Se sont excusés :

MM. Hemmer Schmidt, maire de Villeneuve-Saint-Georges ; L.-E. Lefèvre, de Paris ; Maurice Tourneux, de Paris ; le Baron de Courcel ; Hutteau, d'Etampes ; Paul Simon, de Villeneuve-St-Georges ; V. de Courcel, André, avoué à Corbeil ; Marc-Pasquet, l'Abbé Lemay, de Marly ; M. Max Legrand, d'Etampes.

M. le Président donne la parole à M. le Secrétaire général pour la lecture de son rapport sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1912.

Celui-ci s'exprime en ces termes :

Rapport du Secrétaire Général

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'usage et à nos statuts, je viens vous rendre compte de la marche et des travaux de notre Société pendant l'année 1912.

Mais avant de commencer, je dois vous parler des Collègues que la mort nous a enlevés au cours de l'année 1912, et ce n'est pas sans regrets que j'aborde le détail de cette liste funèbre.

En 1911, nous avons perdu dix membres de notre Société. Dans notre rap-

port, aussi bien que par nos notices nécrologiques, nous leur avons rendu les honneurs qu'ils méritaient, justifiant ainsi les regrets que leur perte nous inspirait.

L'année 1912 a été plus favorable pour nous, puisque je n'ai à signaler pour cette année que trois décès, ceux de Madame Lecacheur (19 mai 1912), de M. Mottheau, de Brunoy (12 décembre 1912), et de M. Forteau, d'Etampes, dont le décès est survenu le 1^{er} Octobre 1912. Nous nous sommes associés au deuil de la famille de Madame Lecacheur par un article inséré dans le bulletin nécrologique de 1912. Quant aux deux éminents collaborateurs que furent pour nous MM. Mottheau, de Brunoy et Ch. Forteau, d'Etampes, nous leur avons consacré des notices spéciales qui ont été insérées dans le 2^e Bulletin de 1912, au chapitre réservé à la nécrologie.

Nous n'avons donc que trois décès à déplorer en 1912, mais, pour mémoire seulement, je puis indiquer deux décès arrivés en 1913. M. Mallet père, décédé à Hyères le 25 mars 1913 et M. Durandet, curé de Ris-Orangis, mort le 4 janvier 1913.

Ces deux regrettés Collègues ouvriront la liste funèbre dans le compte-rendu de l'année 1913.

Aux trois décès que nous avons eu à déplorer en 1912, nous devons ajouter les démissions suivantes qui se sont produites au cours de la même année.

Ces démissions sont au nombre de six :

M. Royer, de Dourdan, par lettre.

M. l'Abbé Glimpier, ancien Curé de Saint-Sulpice de Favières, qui nous a avisé, par lettre, de son désir de se retirer.

M. Thibaut, de Saintry, actuellement à Versailles, par refus de quittance.

M. Ducastel, architecte à Juvisy, par lettre.

M. Georges Petit, agent d'assurances à Corbeil, par lettre.

M. Auscher, de Versailles, Ingénieur, qui nous avait avisé un an d'avance, verbalement et par écrit, de son intention de se retirer.

Trois décès et six démissions nous ont donc causé neuf vides que nous vous proposons de combler par les admissions suivantes qui ont été inscrites au cours de l'année 1912.

Ces nouveaux membres sont au nombre de 14, voici leurs noms :

M. Gustave Cahen, Maire d'Itteville et 244, rue de Rivoli, Paris.

M. le Dr Subereaze, de la Ferté-Alais.

M. Roger d'Avrecourt, Homme de Lettres à Saint-Pierre du Perray.

M. Liouville à Saint Germain-lès-Corbeil.

M. l'Abbé Pillault, Curé de Saint-Cyr-la-rivière.

M. Rodolphe Darblay, au Château de Saint-Germain, qui s'est fait inscrire comme membre fondateur.

M. Darblay François, au Château de Saint-Germain.

M. Mariez, Directeur de l'Usine à gaz de Corbeil, aujourd'hui en la même qualité, à l'usine de Nancy.

M. Tarride, Maire de Boissy-Saint-Léger.

M. Lavollay Maurice, de Corbeil.

M. Gautier, Entrepreneur de travaux à Corbeil.

M. Cuginaud, Conservateur des Hypothèques, à Corbeil.

M. Châtelin, Avoué à Corbeil.

M. le Comte de Saint-Perrier, à Morigny-par-Etampes, et à Paris, 24, rue du Bac.

En outre de ces quatorze nouveaux Collègues, je puis vous annoncer l'adhésion de trois nouveaux membres de notre Société, inscrits en cette année 1913 et qui devront figurer sur la liste de cette même année.

Les neuf vides produits en 1912 sont donc plus que comblés et nous devons nous féliciter de notre situation actuelle.

Je dois maintenant vous parler de nos travaux et de ce que nous avons fait en 1912 :

Les deux bulletins de cette année ont paru, sans trop de retard, et le 1^{er} de 1913, en voie d'exécution, est déjà fort avancé.

Le 1^{er} bulletin de 1912 contient la suite de l'importante monographie de Saint-Martin d'Etampes, due à notre regretté collègue M. Forteau ; ce travail est très apprécié à Etampes, où deux de nos Collègues se sont engagés à payer les frais du tirage à part que l'auteur avait demandé, et ont vivement insisté auprès de nous pour que nous ne laissions point inachevé ce travail si important pour l'histoire d'Etampes. C'est un devoir pieux auquel nous ne manquerons pas, et comme nous avons le manuscrit entier de cette œuvre, nous avons promis d'en poursuivre jusqu'au bout la publication qui est d'ailleurs fort avancée déjà.

Ce même bulletin contient encore une notice intéressante de notre excellent Confrère, M. Gatinois, de Montgeron, sur une arrestation à Montgeron en 1794. C'est une curieuse contribution à l'histoire de la révolution dans cette commune et qui offre un vif intérêt par les noms connus qui y sont cités, Condorcet, Grouchy, Loménie de Brienne, etc.

A la suite se trouve l'histoire des communications, à travers les âges, entre Paris et Corbeil, avec les divers modes de voyager selon les époques, depuis l'antique Coche d'eau appelé le Corbillard, jusqu'au chemin de fer actuel, en passant par les diligences et les bateaux à vapeur. Pour compléter ce travail, nous avons inséré à la suite, un article inédit de l'Abbé Guiot, daté de 1795 et intitulé : *Recherches historiques sur le coche de Corbeil*. L'Abbé Guiot l'a bien connu, ce fameux coche, car, à l'époque où il écrivait cet article, le coche de Corbeil était l'unique moyen de communication de notre ville avec Paris.

Ce double article sur les moyens dont usaient nos ancêtres pour voyager, est un retour en arrière qui ne manque pas d'intérêt.

A la suite, se trouve une notice sur *le Martyre de Sainte Julienne*, d'après une

peinture murale de l'église Notre-Dame d'Etampes, due à notre collègue et collaborateur M. Louis Eugène Lefèvre, Conservateur à la Bibliothèque d'art et d'Archéologie, fondée à Paris par M. Jacques Doucet. Cette notice est agrémentée d'une grande et belle gravure hors texte, montrant la peinture de Notre-Dame d'Etampes telle qu'elle existe aujourd'hui. Les recherches faites par M. L. E. Lefèvre, pour retrouver les origines de cette peinture, augmentent encore l'intérêt que mérite sa belle notice.

Monsieur Maxime Legrand, l'érudit historien de la ville d'Etampes, nous a donné un article qu'il intitule modestement : *Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise Collégiale Sainte-Croix d'Etampes*. M. M. Legrand s'est beaucoup occupé de cette église Sainte-Croix, disparue aujourd'hui ; il lui a consacré des travaux importants et de longue haleine ; il a donc toute l'autorité voulue pour en parler ; la notice qu'il nous donne aujourd'hui est une simple contribution à l'histoire de cette église, à propos de ses cloches, fondues en 1791-92.

Ce Bulletin se termine par une histoire de la forêt de Séquigny, connue dans nos environs sous le nom de forêt de Sainte-Geneviève-des-bois ; cette histoire, inspirée par des documents anciens retrouvés dans un vieux château de cette région, nous apprend ce que fut cette forêt au moyen âge et nous initie à tous les démêlés et procès dont sa possession fut le prétexte jusqu'aux temps modernes.

On a joint à cette histoire la reproduction d'un curieux plan de 1768 qui en est le corollaire utile ; ce plan, de grande dimension, que nous avons dû réduire à notre format, porte le titre suivant : *Plan général des Seigneuries de Sainte-Geneviève, Morsan, Villemoisson et le Perray, par Julien, 1768*.

Le second Bulletin de 1912 commence avec une suite de la monographie de Saint-Martin d'Etampes, par M. Forteau, dont nous avons parlé plus haut ; elle occupe les pages 68 à 94 de ce Bulletin. Nous trouvons ensuite un nouvel article de M. Maxime Legrand, qu'il a intitulé : *La plus ancienne vue d'Etampes, XVI^e siècle*. C'est une étude fort curieuse de l'iconographie ancienne de la ville d'Etampes. Après avoir étudié toutes les gravures du temps passé qui représentent cette ville, M. Legrand les compare avec celle qu'il a retrouvée et qu'il croit appartenir à une édition allemande de Sébastien Munster ; il en juge ainsi après l'avoir comparée avec celles des autres auteurs du XVI^e siècle. M. Legrand a enrichi cette notice d'une belle reproduction hors texte de la gravure qu'il étudie, avec son long texte allemand, dont il donne plus loin la traduction, due à l'obligeance de notre ami commun, le regretté M. Forteau.

Nous trouvons ensuite, dans ce Bulletin, le compte-rendu de la promenade archéologique de la Société à Provins. Ceux de nos Collègues qui ont pris part à cette intéressante excursion, en liront avec plaisir le récit écrit avec humour par l'aimable journaliste qui avait bien voulu se joindre à nous ; les autres, s'ils le lisent, éprouveront le regret d'avoir manqué cette belle excursion.

En tournant les pages de notre Bulletin, nous trouvons ensuite la reproduction de quatre lettres de Jacques Bourgoïn, de Corbeil, notre célèbre compatriote. Ces

lettres, dont trois sont autographes, sont datées de Juillet et Août 1652, époque où Bourgoïn était gouverneur de Corbeil. On était alors en pleine Fronde; Bourgoïn, déjà âgé, fit montre d'une grande énergie et se tint à la hauteur des circonstances.

Pendant ces jours difficiles, il se tenait en rapport avec Le Tellier, ministre d'Etat de la guerre, qui lui envoyait les ordres du Roi et recevait ses rapports.

Grâce à d'aimables relations, nous avons eu la bonne fortune de découvrir aux archives du Ministère de la Guerre les quatre lettres de Bourgoïn que nous avons publiées et qui furent adressées au ministre Le Tellier en 1652.

Ces lettres sont une heureuse contribution, non seulement à la biographie de Jacques Bourgoïn, mais encore à l'histoire générale de Corbeil, si éprouvée pendant ces troubles de la Fronde.

Après cet article, vient la bibliographie annuelle qui occupe 8 pages de notre Bulletin, comme celle de 1911; puis la Chronique qui note les faits dignes de remarque qui se sont passés dans notre contrée au cours de 1912, et ce second Bulletin se termine par la Nécrologie, qui est la reproduction de ce que nous avons dit sur les membres de notre Société que nous avons perdus au cours de l'année 1912.

Voici, Messieurs et chers Collègues, ce que nous avons fait en 1912; permettez-moi d'ajouter que les deux Bulletins de cette même année, que je viens d'analyser, forment déjà, avec les précédents, 18 volumes annuels, et en y ajoutant les 10 volumes de mémoires et documents déjà parus, cela fait à notre actif 28 volumes qui représentent l'ensemble de nos travaux depuis la fondation de notre Société en 1895.

Quant à l'avenir, je puis vous dire que le 1^{er} Bulletin de 1913 est déjà fort avancé et que très probablement, il paraîtra en juillet prochain.

Quant à nos mémoires, nous avons déjà des préparations qui nous permettent d'espérer la mise au jour, plus ou moins prochaine, de plusieurs volumes de cette catégorie.

Il me reste à vous parler du musée Saint Jean qui est toujours apprécié et visité par les habitants de Corbeil, d'Essonnes et des environs, sans parler des archéologues et des étrangers qui viennent admirer la belle église, connue au loin, des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem.

Comme nouveauté, je n'ai à vous annoncer, en dehors de quelques dons modestes, que l'arrivée et la mise en place du grand portrait d'Eugène Delacroix, grandeur nature, qui nous a été offert par un membre de la famille Haro, et dont je vous avais déjà entretenu l'an passé. Delacroix a habité pendant plusieurs années nos environs de Corbeil, à Champrosay; c'est pourquoi il était intéressant pour nous de posséder son portrait.

J'aurai tout dit quand je vous aurai appris que j'ai pu acquérir quelques cadres pour des tableaux qui en étaient privés, et qui font bien meilleure figure maintenant qu'ils sont décorés de cet ornement indispensable.

J'ai fini, Messieurs; pardonnez-moi d'avoir si longtemps retenu votre attention

et permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien accorder à ce rapport l'approbation que je sollicite de votre bienveillance.

A. D.

A la suite de cette lecture, la parole est donnée à M. le Trésorier pour donner connaissance à la Société de son rapport financier sur l'exercice 1912, arrêté au 31 Décembre de cette même année 1912. Voici les chiffres de ce rapport.

COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE 1912

ET SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1912

Recettes

Solde de l'exercice 1911.	3.360-17	
Cotisations 1912.	2.025	
Prix de vente de bulletins de la Société	37	
Subvention du Conseil Général.	100	
id. de Madame Aymé Darblay.	100	
Intérêts des fonds placés.	90-41	
Rachat de cotisations par M. Rodolphe Darblay.	100	
		2.452-41	
Total des recettes.	2.452-41	2.452-41
		Ensemble	5.812-58

Dépenses

1° CONCERNANT LE MUSÉE

Traitement du gardien et entretien du jardin (1).	556-80	} 834-80
Prix d'achat de 3 tableaux.	217	
Prix d'achat de 2 cadres.	51	
Gratification aux ouvriers qui ont trouvé la bombarde de 1417.	10	
A reporter.		834-80

(1)	M. Filhau, gardien.	504-25	} 556-80
	Entretien du jardin.	40-35	
	Chauffage du Musée.	12-20	

Report. . . . 834-80

2° CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Frais d'impression.	1.435-15	
Savoir :		
2° Semestre du bulletin de 1911.	438-95	
1 ^{er} Semestre du bulletin de 1912.	472-50	
Solde du volume Brunoy.	496-70	
Circulaires, enveloppes, menus de l'excursion à Provins.	27	1.653-50
Prix d'achat de 20 exemplaires de l'album de Seine-et-Oise.	26-60	
Frais de recouvrement des cotisations.	62	
Note de clichés.	42-40	
Frais d'envoi du bulletin de la Société, de correspondance et déboursés divers.	87-35	
Total général des dépenses.		<u>2.488-30</u>

Récapitulation

Recettes.	5.812-58
Dépenses.	<u>2.488-30</u>

Reste. 3.324-28

Formant l'*Avoir* de la Société au 31 Décembre 1912

Cette somme est représentée par :

1° En compte courant chez MM. Mallet, banquiers.	2.236
2° A la Caisse d'épargne de Corbeil.	921-08
3° Espèces en caisse aux mains du trésorier.	167-20
Total égal.	<u>3.324-28</u>

Répartition des fonds

Fonds libres.	624-28
Fonds réservés comme provenant du rachat de leurs cotisations par 27 membres fon- dateurs.	2.700

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée qui s'associe aux remerciements que M. le Président exprime à MM. Dufour et Popot pour leur dévouement à la Société et la haute

compétence et le zèle qu'ils apportent à l'accomplissement de leurs fonctions.

L'ordre du jour appelle ensuite les élections qui doivent se faire, conformément aux statuts, chaque année à l'Assemblée générale.

En conséquence, M. le Président donne lecture de l'article VII des statuts qui est ainsi conçu :

La Société est administrée par un Conseil composé de vingt et un membres, élus pour trois ans en assemblée générale. Le Conseil se renouvelle chaque année par tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

Le tiers du Conseil sortant en 1913 se compose des sept membres suivants : MM. Bricard, V. de Courcel, Dameron, Dutilleux, Jarry, Max. Legrand et Rousseaux.

M. le Président invite donc l'Assemblée à procéder à la nomination de sept membres du Conseil.

A l'unanimité, sont renommés membres du Conseil pour trois ans, MM. Bricard, V. de Courcel, Dameron, Dutilleux, Jarry, Max. Legrand et Rousseaux.

M. le Président dit encore que pour remplacer M. Mottheau, dont le décès a été annoncé plus haut, il y a lieu de nommer un nouveau membre du Conseil, et que M. Gatnot, de Montgeron, inspecteur primaire honoraire et ancien ami de M. Mottheau, ayant été présenté à une séance précédente du Conseil, cette candidature a été accueillie avec faveur et la nomination de M. Gatnot, décidée sous la réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

M. le Président invite donc l'Assemblée à accepter et ratifier la nomination de M. Gatnot comme membre du Conseil d'administration de la Société de Corbeil-Etampes et Hurepoix en remplacement de M. Mottheau, décédé.

L'Assemblée se rendant à cette invitation, nomme M. Gatnot, membre du Conseil d'administration de la Société de Corbeil-Etampes, en remplacement de M. Mottheau, décédé.

M. le Président rappelle ensuite que, pour obéir aux articles II et XIV du règlement, l'Assemblée générale doit nommer, chaque année, les membres du bureau.

Se rendant à cette invitation, l'Assemblée renouvelle, par acclamation, pour une année, les pouvoirs du bureau, à l'exception de ceux du Secrétaire-rédacteur, dont la démission a été acceptée, et au remplacement duquel il sera pourvu par les soins du bureau, sauf ratification par une prochaine Assemblée générale.

Les membres du Comité de publication sont maintenus, à l'unanimité, en fonctions pour la même période d'une année.

L'ordre du jour appelle ensuite l'Assemblée à désigner le lieu et la date de l'excursion archéologique annuelle pour la présente année 1913.

Dans une précédente séance du Conseil, il avait été décidé de proposer à l'Assemblée générale la date du 23 Juin prochain et le but de l'excursion, à la ville de Sens (Yonne), si riche par ses souvenirs antiques et ses beaux monuments.

M. le Président soumet ces propositions à l'Assemblée générale qui les accepte, après discussion.

L'Excursion de 1913 est donc fixée au 23 Juin et aura Sens pour but.

M. le Président exprime le désir de voir le plus grand nombre possible de Sociétaires prendre part à la visite de Sens, l'ancienne capitale du Sénonais, l'Agendicum des Romains, célèbre par ses monuments, ses souvenirs, ses musées, et surtout par sa belle Cathédrale et son riche trésor. On sait que l'Archevêque de Sens portait le titre de Primat des Gaules et que deux archevêques de Sens étaient de Corbeil, dont ils portaient le nom ; c'est d'abord Michel de Corbeil, célèbre théologien du XII^e siècle, qui mourut Archevêque de Sens en 1199, et le célèbre Pierre de Corbeil, dont on possède des manuscrits. Il vivait sous Philippe-Auguste et était archevêque de Sens quand il mourut en 1222.

Enfin et pour terminer, M. le Président donne lecture d'une courte notice qu'il a préparée à l'occasion d'une trouvaille historique qu'il a faite récemment. Cette lecture est accueillie avec grand plaisir, et des remerciements sont adressés à l'aimable lecteur, dont la notice sera insérée dans un prochain bulletin.

M. Creuzet donne ensuite lecture d'une lettre qu'il a trouvée dans une étude de notaire ; cette lettre, signée du roi Henri IV, a rapport à des démêlés qui eurent lieu entre les Chanoines de Saint-Spire et l'abbé Mathis. Des remerciements sont adressés à M. Creuzet pour son intéressante lecture.

Puis M. le Président annonce que le Musée Saint-Jean est ouvert exceptionnellement à l'occasion de l'Assemblée générale pour les membres de la Société qui désireraient le visiter.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 1/2.

LA VOIE ROMAINE
DE LYON A BOULOGNE
ET
UN CIMETIÈRE MÉROVINGIEN
A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

I

Lorsque les Continents, en général, eurent reçu la forme qu'ils présentent actuellement, les premières peuplades qui les occupèrent choisirent de préférence les éminences, à proximité des cours d'eau ; car elles utilisaient les unes pour observer ce qui se passait autour d'elles et les autres pour les besoins de l'existence et surtout pour les communications : telles durent être les origines lointaines de Villeneuve-Saint-Georges.

Les menhirs (pierres levées) que l'on a rencontrés en maints endroits du territoire et au pied desquels on a recueilli des outils et armes de pierres taillées et polies dites « celtiques », monuments funéraires et religieux de l'époque préhistorique, en sont un témoignage incontestable. Il en existait encore au XIX^e siècle.

Après la conquête de la Gaule, les Romains, habiles stratégestes et organisateurs, sillonnèrent le pays de « voies romaines ». En existait-il une à Villeneuve ? Oui, sans aucun doute ; mais où passait-elle ? D'Anville, mort en 1782, déclare que c'était au confluent de l'Yerres, et Jollois, dans les Antiquités de Paris, qu'on la voyait à la ferme de La Tour, reliée à Villeneuve, sur le plan cadastral, par le « Vieux chemin de Paris ». Dans la 1^{re} partie d'une étude sur Montgeron, nous avons démontré, d'après la carte de Peutinger, que

cette voie venant en ligne directe de Condate (Montereau), Meteglo (Melun), la Pyramide (forêt de Sénart), ne suivait plus la route nationale n° 5 dans la traverse de cette commune ; elle devait gagner le moulin de Senlis, traverser l'Yerres par un gué qui existe encore en partie, monter à Crosne dans la propriété de M. Baille Lemaire, où l'on en a retrouvé des vestiges. Or, en admettant que son tracé fût à peu près rectiligne, si on relie sur une carte ces deux points extrêmes, on en déterminera la direction approximative. O surprise ! elle passe près du fort ou dans le fort lui-même !

C'est pourquoi, sans s'égarer dans le vaste champ des hypothèses, il est permis d'affirmer que les Romains, séduits par l'agrément du site et la présence de sources abondantes, avaient établi sur la colline un « castrum » et creusé le chemin de « la Vieille montagne » pour accéder à la Seine. Témoin les nombreux blocs de ciment rencontrés en divers endroits, qui provenaient d'anciennes constructions romaines. En outre, comment expliquer, sinon par l'occupation prolongée d'une agglomération d'individus, les nombreuses médailles et pièces de monnaies romaines (plusieurs centaines) recueillies à Villeneuve et à Crosne et jusque dans l'Yerres, par notre vieil ami Riéger, enfant de cette dernière commune ?

II

Les siècles s'écoulaient ; et, au ^{vi}e, Gaulois, Romains et Franks ne forment plus qu'un seul peuple, converti au Christianisme. Faisant abstraction de l'examen de ce qui se passe dans cette région, dépendante de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, nous nous bornons à la recherche de ce qui concerne le culte des morts.

L'Eglise, en souvenir des catacombes, ordonnait de les inhumer non loin de l'autel dans des sarcophages, (littéralement mangeurs de chair) en plâtre, chaux, ciment, pierre, suivant la personnalité du défunt, et de les réunir dans ce qu'on appelle de nos jours un cimetière mérovingien. En existait-il un à Villeneuve-Saint-Georges ?

Voici, d'abord, ce que nous lisons dans une brochure de Francis-Martin (1867), le premier historiographe de Villeneuve.

« Le chevalier Rey, co-propiétaire du château de Beauregard, est décédé en 1815 à l'âge de 75 ans ; célibataire, il voulut être inhumé en dehors du cimetière communal, donnant pour raison qu'ayant

été seul pendant sa vie il voulait être seul après sa mort. Il se trompa, car il repose au milieu d'un ancien cimetière frank. Lors des travaux de plantation des arbres près de son tombeau, on trouva des squelettes entourés de fragments d'armures oxydées et quantité d'objets de cette époque... ; on retrouverait encore les mêmes objets dans une partie du parc de M. Grandmange, depuis Lorimey ».

Cette dernière prédiction vient de se vérifier. Le parc de la splendide propriété en question, sur le flanc de la colline, dont la maison d'habitation se mire dans les eaux de l'Yerres et dont la partie supérieure confine au cimetière actuel et à celui de Rey, a été divisé et vendu par lots selon la manière moderne. Trois allées parallèles au mur du cimetière y ont été tracées et des villas s'y élèvent.

Dans l'allée médiane, à proximité du Chemin de la Vieille Montagne, en creusant une cave, les terrassiers ont mis à jour, sous des arbres, à deux mètres de profondeur, un sarcophage en ciment, de forme trapézoïdale. Il contenait un squelette avec un crâne énorme, qui fut emporté par une personne du voisinage. Le sarcophage, brisé, orné d'une étoile à six pans, subit le même sort.

Informé de ce fait par notre ami, M. Michaux, l'agent-voyer cantonal si distingué, nous nous y rendîmes au moment où, dans un lot de la troisième allée, le propriétaire venait de rencontrer à la profondeur d'un fer de bêche un squelette et un sarcophage en ciment renfermant deux enfants et un jouet brisé. Le tout venait d'être enfoui de nouveau, et les parois du sarcophage employées à border les plates-bandes du jardinet.

Le reste de la trouvaille avait été enfoui assez profondément en vue de l'ensemencement du terrain.

Nous appelâmes l'attention du propriétaire voisin, de M. Hemmer-Schmitt, maire de la Commune, et de plusieurs de nos anciens élèves de l'école primaire, sur l'intérêt historique que présentaient ces découvertes ; et quelques jours s'étaient à peine écoulés que, sous le fer de bêche apparaissait un nouveau sarcophage sur la position duquel le propriétaire, après ensemencement, avait conservé des indications précises.

Par notre intermédiaire, notre parent, M. Paul Chalon, entrepreneur de maçonnerie et amateur intelligent de ces sortes d'objets, entra en pourparlers avec le propriétaire. Ils tombèrent d'accord ; et, après indemnité, le lendemain, le sarcophage, brisé en plusieurs morceaux, était apporté à Montgeron. Il contenait cinq crânes, dé-

posés actuellement à l'école communale des garçons de Villeneuve. Les ouvriers ont eu grand'peine à l'extraire ; deux autres lui étaient contigus. La cavité fut de nouveau comblée.

De nouvelles découvertes ne sauraient tarder à se produire¹. Pour brocher sur le tout, un souterrain inexploré paraît circuler dans la région, soit vers le fort, soit vers l'église. On prétend qu'il a dû servir à l'adduction des eaux du plateau supérieur.

En terminant cet exposé succinct, voici quelques réflexions auxquelles nous essayerons de répondre :

Pourquoi ce peu de profondeur d'inhumation dans la partie supérieure du sol ? Parce qu'il offre une déclivité considérable et que les eaux de pluie, pendant des siècles, entraînaient la couche superficielle dans les parties basses.

Pourquoi plusieurs crânes sont-ils réunis dans un seul sarcophage ? Il faut admettre que les couvercles de ces monuments funéraires ayant été enlevés, l'on réunissait les crânes conservés dans un nombre plus restreint de sarcophages.

A noter, enfin, que la famille Walckenaër, dont l'un des membres est l'auteur de la Géographie historique et comparée des Gaules, habita cette propriété au XIX^e siècle.

Ch. GATINOT.

1. Comme nous corrigions les épreuves de ce texte, M. Marcel Baille, de Crosne, archéologue érudit, nous fait savoir qu'on vient de mettre à jour une extrémité de sarcophage sur laquelle sont dessinés trois cercles concentriques avec une sorte de rose à chaque angle.

Ch. G.



LA PAROISSE
DE
SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES
(Suite)

XI. — *HOTELLERIES ET MOULINS*

Dans son excellent ouvrage sur les *Rues d'Etampes*, M. Léon Marquis a rappelé le souvenir des nombreuses hôtelleries qui s'offraient jadis aux voyageurs dans la ville. Quelques-unes cependant, plus ou moins anciennes, dont les registres paroissiaux et municipaux nous révèlent l'existence, ont échappé aux investigations de notre regretté confrère.

Ainsi il y avait, dans le faubourg Saint-Martin :

La Croix blanche. — En mai 1669, le S^r Girard, maître de la Croix blanche, est maltraité par des cheuau-légers logés chez lui ; l'un d'eux lui donne des coups de plat d'épée.

En 1735, Jean *de la Roche*, ancien hôtelier à la Croix blanche, époux de Jeanne Robillard.

Le 3 Mai 1749, vente par les héritiers Lehoux à Jean Laroche, marchand hôtelier à la Croix blanche, paroisse Saint-Martin, d'une grange sise sur les remparts, proche la porte Saint-Martin, moyennant 500 livres.

L'Enfer. — Des travaux de pavage sont exécutés, en 1783, depuis les bâtiments de l'ancienne auberge de l'Enfer jusqu'au presbytère de Saint-Martin.

Le Liard. — 1665, André Jacques David, « qui demeure au Liard. »

La Palette. — 28 Décembre 1652, inhumation de Pierre Venard, hostellier, demeurant à la Palette, au haut Pavé.

Cette auberge était tenue, en 1670, par François Baudet.

La Pie. — 30 Mai 1685, inhumé dans l'église honeste dame Jeanne de Gouy, femme de M. Joseph Guérin, vivant bourgeois de Saint-Loup en Poitou, morte dans la maison de la veuve Blaise Grelet, hostellière, où pend pour enseigne la Pie.

La Pucelle. — 14 Octobre 1652, enterrement de l'hôtelier à l'enseigne de la Pucelle, dont les noms sont restés en blanc dans l'acte.

Les Trois Empereurs. — 1707, mention d'André Thibault, hôtelier aux Trois Empereurs.

Les auberges qui suivent figurent dans l'ouvrage que nous venons de citer ; leur situation y est indiquée, ce que nous ne pouvons faire pour celles qui précèdent.

La première que nous rencontrons dans l'ordre des dates est :

La Chasse. — 15 Mai 1605, baptême de Marie, fille de Samson du Val, hostellier de l'hostellerie de la Chasse, au haut Pavé, et de Cantienne Pinson

1721. — Maison et hôtellerie de la Chasse, chez Françoise Dufresne.

1741. — Le Sr Baron, de la Chasse, lieutenant de la milice bourgeoise.

L'Etoile. — Il y eut, à Etampes, plusieurs établissements de ce nom ; l'un d'eux subsiste encore dans la rue du Perray. L'Etoile de Saint-Martin était située presque en face de l'hôpital Saint-Jean.

D'après des actes de Saint-Basile et de Saint-Gilles, Claude Davoust, époux de Barbe Duverger, était « hostellier à l'Etoile, paroisse Saint-Martin en 1676-1696 ». Ses descendants tinrent cette auberge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

1700. — 5 Juillet, inhumé au cimetière de la Porte Saint-Martin, un homme trouvé mort à la porte de l'hôtellerie de l'Etoile, au haut Pavé, que l'on nous a dit s'appeler¹, et être de la paroisse de Toury, et avoir pour femme¹ ; tous deux dans une grande nécessité.

1703. — 10 Décembre, Claude Breton, laboureur à Semperavi (Saint-Péravy), est décédé à l'Etoile, chez Davoust.

1719. — 29 Novembre, inhumé au cimetière Claude Davoust, âgé de 60 ans, m^d aubergiste à l'Etoile, en présence de messire Jacques Davoust, prêtre chanoine de Sainte-Croix, son fils, de Pierre et de Jean Davoust, ses enfans (*sic*).

1. En blanc dans l'acte.

1742-1747-1763. — Pierre Davoust, aubergiste.

1746. — 14 Mars, baptême, fait par le curé de Guillerval, de Pierre, fils de Pierre Davoust et de Jeanne Courtois ; parrain, ledit curé Pierre Courtois ; marraine, Barbe Duverger.

1754. — 22 Septembre, inhumation de Françoise Davoust, veuve de Charles Boivin, âgée de 55 ans, en présence de Charles Boivin, prêtre, son fils.

1760 (acte de Saint-Gilles). — Transporté au cimetière de la porte Saint-Martin, le corps de Françoise Davoust, âgée de 3 ans, fille de Pierre, marchand *obergiste à l'Etoile*, paroisse Saint-Martin, et de Jeanne Courtois.

1773. — 3 Juin, inhumation de Jeanne Courtois, 51 ans, veuve de Pierre Davoust.

L'Image Saint-Nicolas. — 1738, 24 Mai, mort de Joseph Dubois, voiturier par terre, demeurant à Artenay, tombé malade chez M. Charpentier, à l'Image Saint-Nicolas.

Le 15 Septembre 1760, baptême de Marguerite-Thérèse, fille de Simon Jolletrain, domestique à Saint-Nicolas, et de Marguerite Loiseau. Parrain, Paul Guettard, fils du S^r Paul Guettard ; marraine, damoiselle Thérèse Cabeuil, fille du S^r Benoist Cabeuil, conseiller du Roi, expéditionnaire en Cour de Rome, pour laquelle a répondu dame Catherine de la Chapelle, femme de défunt Louis Briet, vivant marchand.

Le 27 Novembre 1762, inhumation d'Etienne Charpentier, aubergiste, 58 ans, en présence de Charles Boivin, curé de Notre-Dame, son neveu.

En 1774, ainsi que nous l'avons vu plus haut, le prieur de Saint-Martin, loue au S^r Charpentier, hôtelier de Saint-Nicolas, 60 arpents de terre pour 900 livres et 6 poulets par an.

M^{lre} Charpentier est encore cité en 1784.

Bel Air. — 1789, Antoine Chauvet, aubergiste à Bel Air de cette paroisse, époux de Marie Françoise Raveton.

Le 10 Xbre, décédé à Bel Air, Jean Couté, âgé de 25 à 30 ans, voiturier de Meung. Le permis d'inhumation est signé « Gabaille, procureur du Roi ».

La Bénédiction de Jacob. — 1761, Jean François Chevallier, aubergiste à la Bénédiction de Jacob.

De même que pour les hôtelleries, et afin de ne pas sortir du cadre que nous nous sommes imposé, nous ne parlerons que des

moulins, au faubourg Saint-Martin, qui sont mentionnés dans les registres paroissiaux ou municipaux, le sujet ayant été traité autrement, et avec plus de compétence, par M. L. Marquis.

1591. — 6 Janvier, baptême de Guillaume, fils de Jean Houllier, demeurant au *moulin de la Trinité*, et de Marie Roullier ; parrains, religieuse personne Frère Séraphin de Bourgoïn, ministre de la Sainte-Trinité, au faubourg d'Estampes, et vénérable et discrète personne messire Guillaume Chassecuiller, prestre et curé de l'église paroissiale de Saint-Basile, chanoine de Notre-Dame ; marraine, Jehanne Charpentier, femme de Can Gyronon, laboureur audit Saint-Martin.

1654. — Sébastien Riou, meunier au moulin de la Trinité.

1661. — 12 Novembre, inhumation dans l'église de Pierre Firon, meusnier, frère de la femme de René Fourneron, meusnier de la Trinité.

1668. — Toussaint Sainsard, meunier.

1674. — Jacques Le Villain, *papetier* au moulin de la Trinité.

1681. — Alexis Boucher, meunier ; mort le 26 mars 1688.

1690. — Barthélemy Pezant, meunier de la Trinité, époux de Simone Meusnier.

1694. — Jean Folly, meunier, époux de Magdelaine Ladmirault.

En 1737, d'après un acte de Notre-Dame, François Tournemine.

Ce moulin qui, comme on le sait, appartenait aux Mathurins, vendu comme bien national en 1791, fut acheté par Joseph Doucet, qui le faisait valoir à l'époque.

Le moulin Braban. — En 1610, est cité Cantien Piot, meunier, époux de Justine *Brabant*.

Il est tout probable que cet établissement tirait son nom de la famille de cette dernière.

Le Moulin de l'Hôtel-Dieu, dont nous avons parlé longuement dans notre brochure « *Les Restes de l'Hôtel-Dieu d'Estampes en 1665*¹ », est cité à Saint-Gilles en 1637, sous le nom du meunier Cantien Conty, époux de Catherine Fourmenteau, dont un fils, Pierre, est baptisé en l'église Saint-Martin, le 20 mai 1641.

1649. — 16 Juin, baptême de Catherine, fille de Jean Conty et de Marie Petit ; parrain, Cantien Conty, meunier ; marraine, Louise Potier.

1. Estampes, 1904, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société de Corbeil-Etampes*).

1650. — Jehan Conty, meunier du moulin de l'Hôtel-Dieu (acte de Notre-Dame).

1655. — 19 Mai, baptême (à Saint-Martin) de Jean, fils de Jean Conty, meunier et de Marie Petit.

Le 13 novembre 1659, après publications et enchères, le moulin est adjugé, pour quelques années, à Philibert Cholet, ou Challet, moyennant 2 muids et 2 setiers de méteil et un porc gras valant 15 livres.

1665. — Cantien Yau, meunier. Le 23 avril 1661, bail du moulin de l'Hôtel-Dieu à Cantien Yau, moyennant 10 muids de blé méteil et 40 livres.

1668. — Noel Jousse. Il est inhumé en l'église de Saint-Martin, en 1669¹.

1681. — Jean Conty.

1687. — Le 26 décembre, inhumation au cimetière de Jeanne Courtois, femme de Cyr Villemère, dit l'Épine, meunier de l'Hôtel-Dieu.

1700. — Louis Herbron, mort à l'âge de 40 ans, le 27 octobre 1709.

En 1668, nous retrouvons Jean Conty, m^d meunier aux « moulins du Roi », époux de Marie Petit.

1682. — Germain Riou, meunier du domaine.

Ces moulins étaient ceux de *Branleux d'en-bas* et de *Branleux d'en-haut*, ou des ponts.

1722 (acte de Notre-Dame). — François Tournemine, époux de Michelle Conti, meunier du moulin des ponts, paroisse Saint-Martin.

1762. — Louis Gérôme, meunier au moulin Branleux d'en-haut, remplacé par Barthélemy Conti en 1779.

1780. — Jeudy 13 Janvier, délibération qui ordonne le rétablissement du pont des moulins Branleux d'en-haut et d'en-bas, près l'*Ecce homo*, et des parapets « entièrement endommagés et écroulés par la quantité de voitures qui traversent le pont ».

1785. — Sinadot, paveur, fait poser cinq bornes sur les ponts des moulins Branleux, les anciennes ayant été brisées et renversées par les voitures.

1. Le moulin de l'hospice est mentionné au lieudit « Bressault », dont nous voyons le nom dans les registres à la date du 23 août 1668 : « Baptême de Claudine Louise, fille de Nicolas Roullier, vigneron, demeurant à Bressault, et de Claudine Coyiard ; parrain, Louis Jousse, fils de Noel, demeurant au moulin, marraine Louise Roullier, fille de Nicolas et de deffunte Louise Lesage ».

Le moulin à tan est cité en 1739 : « Pierre Charpentier, meunier à tan, époux de Marguerite Gazon » et en 1759 : « Pierre Charpentier, ouvrier du moulin à tan ».

Nous avons publié dans l'Annuaire d'Etampes de 1906, une notice sur ce moulin qui est fort ancien.

Le moulin de Chauffour. — 1680, François Herbron, meunier de Chauffour (et 1691).

1737 (acte de Notre-Dame). — Antoine Philippeau, meunier, époux de Madeleine Lehoux.

1739. — Gérôme Rousseau, meunier du moulin de Chauffour, époux en secondes noces de Madeleine Lehoux. Mort en 1740, il fut inhumé dans l'église de Saint-Martin, âgé de 34 ans.

Le moulin à chamois n'est cité qu'une seule fois en 1780 : « Joseph Dupuis, garde moulinier du moulin à chamois ».

Le moulin de la Pirouette fut longtemps une fabrique de papier. — Le 3 mars 1661, inhumation de Toussaint Chevrier, demeurant proche le pont qui est proche le moulin à papier.

Certains actes citent Jérôme Ollivier, papetier, et des compagnons papetiers, ainsi que Matide Bonnivet, m^d papetier ; Jacques Rousseau, demeurant au moulin à papier ; en 1668, Cantien Ollivier, m^d papetier, demeurant au moulin de la *Piroitte*.

1673. — Pierre Mazotte, m^d papetier. Il n'est mentionné qu'une seule fois dans les registres.

1730. — 6 Novembre, inhumation de Laurent Retourné, garde-moulin chez Henri Louis Charbonneau, écrasé par le moulinet, âgé de 32 ans.

Le 20 octobre 1740, Pierre Nicolas Delaplace (?) et Gabriel Charbonneau, fabricants de papier à Etampes, présentent au corps municipal une requête à l'effet de faire enregistrer au greffe un arrêt du Conseil d'Etat du Roi portant règlement sur différentes sortes de papier, en date du 27 janvier 1739.

Plus tard, le moulin de la Pirouette, redevenu moulin à farine, fut exploité par les Conty. M. Etienne Conty est cité en 1786 « M. Conty de la Pirouette ».

Nous ajoutons à ce chapitre des renseignements qui nous paraissent avoir un certain intérêt en ce qui concerne la situation exacte des anciennes fortifications d'Etampes à la fin du xviii^e siècle, dans la paroisse de Saint-Martin, et qui compléteront ce qui précède.

Ces renseignements sont tirés d'un document que nous a commu-

niqué M. Dujardin et qui est intitulé : « Etat des terrains faisant partie des remparts et fossés de la ville et faux bourgs d'Etampes, maintenant occupés par divers propriétaires en vertu des concessions du cy devant duc d'Orléans, seigneur apanagiste d'Etampes ».

« Anciens fossés de la ville du côté de Charpeaux, depuis la rivière jusqu'à l'Arche Saint-Martin » :

La dame Bourgeois, propriétaire de l'auberge, dite *le Papillon*, faubourg Saint-Martin, possède 144 toises de superficie de l'ancien fossé, derrière le jardin tenant à sa maison, depuis la rivière jusqu'au Sr Desmoret, dont elle fait une redevance de grains en culture (1789)¹.

Claude André Desmoret² possède, de ces anciens fossés, aussi derrière sa maison au faubourg Saint-Martin, 52 toises carrées dont il fait pareillement une redevance de grains en culture (1789).

Claude Bluet, voiturier dans le susdit faubourg, possède 84 toises de ces anciens fossés, moyennant 3 livres de cens et 2 boisseaux de blé froment, mesure d'Etampes, de rente foncière en culture (20 septembre 1788).

Ensuite, Madame de Bonnevaux et le Sr Baugin possèdent le surplus jusqu'à l'abreuvoir de l'Arche ; on ignore à quel titre — resté en culture.

De l'autre côté de la rivière entre icelle et la route :

Le Sr Fricaud possède aussi, on croit que c'est par concession du Prince, toute la partie de l'ancien fossé qu'il a déclaré dans le jardin de sa maison, située à la barrière Saint-Martin. Il en faisait 102 mines de blé de redevance annuelle (1785-1786 ?)

De l'autre côté de la grand'route d'Orléans et derrière les jardins de la rue Reverseleux, il y avait encore des fossés qui ont été pris ou concédés. Il en existe une petite portion derrière la maison du Sr Macille, que la ville loue, moyennant 6 livres au Sr Bluet.

La dame Baron-Delisle possède 6 perches des anciens fossés derrière sa maison, rue Reverseleux, occupées par Simon Girault, entre son jardin et le chemin dit des Postes ; cette portion est maintenant enclavée dans son jardin (Décembre 1785).

Les héritiers de Nicolas Hémard possèdent aussi 17 perches de terrain, autrefois en fossés de ville à la suite de celui ci-dessus, donnant pareillement derrière le jardin de leur maison (Décembre 1785).

1. Cette date, comme celles qui suivent, est la date de concession.

2. Parent du bourreau d'Etampes. Il demeurait rue de la Treille.

Les héritiers de la fille Hamouy possèdent une partie de ces mêmes fossés derrière leurs jardins.

Le nommé Aubert, maçon, rue Reverseleux, en a une partie jusqu'au chemin qui prolonge la rue Reverseleux. On ignore à quel titre.

Le S^r Etienne Conty, marchand mesureur, a enclavé dans son jardin le restant de ce fossé jusqu'à la rivière. Il en doit, comme les autres, une redevance en grains (Juin 1785).

Suite des anciens fossés du faubourg allant à la Porte dite brûlée, depuis la rivière, à l'endroit où est bâti le moulin dit de *la Pirouette*, appartenant au S^r Conty, et traversant un chemin au champier de Saint-Nicolas, situé entre le cimetière de Saint-Martin et le moulin dit de *la Trinité* :

Concession, par les maire et échevins d'Etampes, audit S^r Etienne Conty, de huit pieds de terrain provenant desdits fossés qu'il a enclavés dans un jardin situé vis-à-vis son moulin, moyennant 12 £ de rente foncière payable le 1^{er} Février (février 1775).

La dame Bourgeois, cy-devant nommée, possède une portion des fossés contenant 11 perches et demie, tenant d'un bout au chemin qui va du cimetière Saint-Martin au moulin de la Trinité, d'autre bout à la V^e Nicolas Fontaine, à cause d'une autre portion des fossés, allant à une pièce de terre appartenant à ladite dame Bourgeois, moyennant deux boisseaux de blé froment de redevance annuelle.

Le S^r Godin, journalier, demeurant grande rue du faubourg Saint-Martin, comme étant au lieu de la veuve Nicolas Fontaine, possède 3 perches de terrain provenant de ces fossés, moyennant un boisseau de blé de redevance annuelle.

Les héritiers de Philippe Bernard Delisle, apothicaire à Etampes, possèdent 7 perches de terrain, faisant suite à ceux cy-dessus désignés, qui sont entre une pièce de terre à eux appartenant et le S^r Ronceret, voiturier, moyennant aussi une redevance en grains.

Les enfants de Joachim Auger de la Digue possèdent aussi 7 perches de terrain, faisant suite aux précédents, au bout d'une pièce à eux appartenant et tenant d'un bout à la rue de la Bretonnerie et d'autre bout au terrain concédé au S^r Delisle.

En suite de cette rue de la Bretonnerie et de l'autre côté du pavé de la grande rue, était un grand fossé, appelé le fossé de la Porte Brûlée, qui conduisait à la rivière. Portion de ce fossé a été concédée en juin 1785, au S^r Ruelle, qui l'a enclavée dans ses cours et jardin.

Fossés du *moulin de Chauffour*, depuis les *moulins dits Branleux*, la *Porte brûlée*, jusqu'à l'*Ouche Saint-Martin* :

Il existait sur les bords de la rivière de Chalouette (*sic*), des deux côtés, depuis le moulin Branleux, dit d'en haut, jusqu'au moulin de Chauffour, et de là jusqu'au moulin à tan, des passages ou fossés de la ville qui ont été envahis sans titres quelconques,

1^o derrière le jardin des Mathurins, le S^r Paillard a bouché le passage ; il a même bouché l'issue d'une ruelle qui conduit de la grande rue à la rivière.

Ensuite les S^{rs} Choppin ont prolongé leurs jardins jusqu'à la rivière ; derrière le S^r Ruelle, la V^e Hardy, le S^r Ravet et autres jusqu'au moulin de Chauffour, ces propriétaires ont planté et cultivé les fossés sans aucun droit.

Le S^r Lepais a bâti son moulin sur l'ancien fossé de la ville ; il y a toujours eu un passage qui allait du pont de Chauffour à l'ancien fossé qui est en côté de l'Ouche, que la ville a fait planter en peupliers.

Terrains concédés, ou envahis, dans l'intérieur de la ville :

Un terrain faisant partie de l'ancien emplacement de la *Porte Saint-Martin*, concédé à Claude Angevin (1769). Ce terrain est maintenant enclavé dans la maison qu'occupe le S^r Vanault, chapelier.

Portion de la rue appelée ruelle Saint-Jean, où le S^r Gallier (Jⁿ Bte) a fait édifier deux ou trois petites échoppes (1770).

Le S^r Germain Inger père a aussi obtenu une concession d'un terrain situé vis à vis sa maison, grande rue du faubourg Saint-Martin, près la rue de Saclas, où il y avait autrefois l'*Ecce Homo* ; il y avait 4 grands ormes qu'il a abattus et vendus (8 novembre 1786).

XII. — LES HAMEAUX

Les hameaux, fermes ou écarts de la paroisse de Saint-Martin étaient plus nombreux jadis qu'aujourd'hui ; certains ont complètement disparu, ne laissant le souvenir de leur existence que par des noms de champniers, comme Cerceaux, la Croix de Champdoux ou la Folie, où il y avait autrefois un cabaret et où se trouve actuellement une cabane de cantonnier, dite la Maison à Pierrot ; le petit Chicheny, Saint-Rémy, les Roches, etc. D'autres font mainte-

mant partie de la ville : tels sont : les Belles-Croix, Bressault, Charpeaux, l'Ardoise, le Moulin à Tan, le Haut-Pavé et le Pont Martine.

Tous les lieux dits ne sont pas mentionnés dans les registres paroissiaux ; on n'y voit figurer ni le Four blanc, ni le Temple, ni Vauroux.

La plupart relevaient immédiatement, pour la justice, de la prévôté d'Etampes. Bois Renault, Pierrefitte, Villesauvage appartenaient aux Célestins de Marcoussis ; Champdoux était au Chapitre de Notre-Dame ; Saint-Remy au Chapitre de Sainte-Croix ; Chesnay aux Templiers, puis aux commandeurs de Chalou-la-Reine. Il y avait, en outre, des seigneurs particuliers, ainsi que Lhumery, le Petit-Saint-Mard et Valnay.

1

BOIS-RENAULT

Bois-Renault s'écrivait anciennement Bois-Regnault. Un acte de Saint-Basile cite, en 1589, Pierre Guilhain, laboureur à Bois-Regnault, et un autre, de Notre-Dame, « messire François de Chastillon, chevalier, seigneur de Bois-Regnault (4 novembre 1625).

Des laboureurs qui habitaient cette ferme sont mentionnés dans les registres :

Sébastien Boivin, en 1669 ; Eugène Boivin, en 1679 ; Pierre Fillion, en 1709 ; Cantien Argant, en 1724 ; François Laure, en 1760 ; Etienne Médard Servant, en 1778 ; François Laure, en 1783 et en 1789 ; Marcille, en 1793.

2

CHAMPDOUX

Ferme dont le nom provient peut-être de celui d'une très ancienne famille d'Etampes dont on trouve des traces jusqu'au xv^e siècle ¹.

Jehan Silvin, fermier en 1654 ; Pierre Rossignol, fermier de la terre et seigneurie en 1664 ; Nicolas Rossignol, laboureur en 1674. Le 6 mai 1754, inhumation dans le cimetière de Saint-Martin, du corps de Simon Herbilon, ci-devant laboureur à Champdoux. Jean Charpentier, laboureur, 1779-1793.

1. Ce nom est sans doute plus ancien. Une vieille chartre du Chapitre de N.-D. d'Etampes cite ce lieudit sous le vocable de *Canisculus*. Dans un autre document moins ancien l'endroit est dit : *Chiendoux* ou *Cbiandoux*. Il serait donc plus vraisemblable que la famille ait pris le nom du lieu. Nous avons en effet trouvé cité *Jehan Chandou* avant le xv^e siècle (Note de l'éditeur).

CHESNAY

Chesnay ou le Chesnay, l'ancien *Quercetum* des Templiers, a appartenu en partie au comte d'Etampes, Louis d'Evreux, qui, en 1374, céda au grand prieur de France tout ce qu'il y possédait, pour se libérer d'une rente annuelle et perpétuelle de dix muids de froment qui lui était due à cause de sa commanderie d'Etampes ¹.

Ce hameau avait pour seigneurs de fiefs au xvi^e siècle, les de Veillard.

En 1544, lors de l'appel du ban et de l'arrière-ban du bailliage d'Estampes, Jean de Veillard, S^r de Chesnay, paie la taxe pour les frais de la guerre, au lieu de servir en personne, rapporte M. Stein ².

En 1556, Pierre de Veillard est appelé à la rédaction des Coutumes de Montfort l'Amaury et Jacques de Veillard, écuyer, S^r de la Chesne, est convoqué, la même année, à celle du bailliage d'Etampes. Il s'y fit représenter par le procureur Pasquier qui « l'a exoni de maladie ».

Jacques de Veillard avait épousé damoiselle Guillemette de Salazar, qui est marraine à S^r Basile, le 27 Février 1566.

Leur fille, Jehanne de Veillard est aussi marraine dans la même église, le 15 Juin 1568.

Plus tard, nous trouvons, à Chesnay, Michel de Veillard, S^r de la Chesne et des Murs-neufs, bailli et gouverneur d'Etampes, qui avait épousé Yolande, fille de l'ancien bailli, Nicolas Petau, qui fut tué dans les troubles de 1589, et de Catherine Lhuillier.

Michel de Veillard et Yolande Petau eurent plusieurs enfants baptisés en l'église de Saint-Martin :

1586. — Dimanche 27 Juillet, Suzanne ; parrain, Nicolas Petau, lieutenant-général d'Etampes (son grand-père) ; marraines, damoiselle Suzanne de la Brière, femme de Philippe de l'Isle, escuyer, S^r du Roussay et damoiselle Suzanne de Lisle, femme de messire Pierre de Paviot, escuyer, S^r de Boissy-le-Sec.

1595. — 4 Mars, Jacques ; le parrain, lequel a tenu et nommé ledit enfant, noble homme messire Jacques Petau, son oncle, lieutenant-général du bailliage d'Estampes, de la p^{ss}e Saint-Basile, et noble homme

1. M. MAX LEGRAND, « *Etampes pittoresque, l'arrond^e* », p. 52.

Louis d'Evreux avait donné en 1368 au Chapitre de Notre-Dame, un hebergement d'un demi-arpent, sis à Chesnay, qu'il reprit quelque temps après.

2. *Annales du Gâtinais*, 1894.

Gédéon des Mazis, escuyer, Sr de *Challau*¹ ; marraine, Geneviève Bonart, femme de M^{re} Simon Egal, procureur du Roy dudit Estampes, de la paroisse Saint-Basile.

1598. — 15 février, Geneviève ; marraine, damoiselle Geneviève Le Verrier, femme de N. H. Jacques Petau ; parrain, N. H. Nicolas Cousté, lieutenant civil dudit bailliage ; et madame Hélène, fille de feu N. H. Nicolas Petau, luy vivant bailly et gouverneur d'Estampes.

1600. — Lundy 3 Janvier, Pierre ; parrains, Pierre Desmazis, escuyer, Sr de Brières-les-Scellés et autres lieux, et Simon Egal, procureur du Roy ; marraine, Catherine, fille de Nicolas Guillotin, vivant procureur du Roy.

1602. — Jeudy 5 Décembre, Charles ; parrains, Charles de Paviot, esc., Sr de Boissy-le-Sec et vénérable et discrète personne M^{re} Guy de Verambroys, prêtre curé de cette paroisse, doyen de la chrétienté ; marraine, damoiselle Charlotte de Sallenoe, femme de Pierre Desmazis, Sr de Brières-les Sallés.

1607. — Anne, marraine ; damoiselle Anne de Tonzelle, veuve de François de Brizay ; tesmoins, Pierre Musnier eslu, et Elisabeth de Paviot.

Nous perdons dès lors la trace de Michel de Veillard qui avait été un adhérent de la Ligue en 1589 et qui avait été remplacé, en 1602, dans les fonctions de bailli et de gouverneur d'Estampes, par Jean Camus, Sr de Saint-Bonnet et de Gaudreville.

La seigneurie de Chesnay avait été partagée, après sa mort, entre ses deux fils, Pierre et Charles, dont nous venons de rapporter les actes de baptême, le premier ayant les fiefs de la Chesne et des Murs-neufs, et le second celui de Chesnay.

Pierre de Veillard est parrain en 1609 (14 Janvier), en 1617 (19 Août) et en 1631 (3 Juin), la marraine étant alors Marye de Hémerly, fille de feu David, escuyer, Sr de la Roche.

1611. — Marraine, Catherine de Veillard, qui paraît être une sœur de Michel. En 1626, d'après un acte de Saint-Basile, elle était veuve d'Antoine de Banges, Sr de la Motte.

1616. — 19 Février, marraine, Geneviève de Veillard, fille de Michel.

Citation de Marie Vaillant, femme de Pierre Baron, docteur en médecine, Sr de L'humery, maire d'Estampes en 1629.

1. Chalo-Saint-Mard.

En la même année 1629, le registre de Saint-Basile mentionne Martin de Veillard, fils de feu Guillaume.

1632. — Lundy 23 Juin, marraine, damoiselle Elisabeth de La Tranchée, femme de N. H. François Hurault, S^r de Bonnes¹.

Charles de Veillard paraît s'être marié avant son frère aîné, Pierre ; il avait épousé Elisabeth Hurault, sœur de François ; il en eut, d'après les actes de baptême :

1633. — Le dimanche 2 Octobre, Marie ; parrain, François de la Tranchée, S^r de Villeneuve (sur Auvers) ; marraine, Hélène Petau, femme de M. Musnier, conseiller du Roy en l'élection (en marge on lit : « délivré [extrait] à N. H. Jean d'Alègre, esc., S^r de Florac (?), mari de lad. Marie de Veillard, le 22 Juillet 1666 »).

1635. — Le dernier jour d'Avril, Françoise ; parrain, Gabriel de Coustellier, esc., S^r de Sainte-Colombe ; marraine, damoiselle Diane Françoise Hurault.

1638. — Le dimanche 7 Novembre, Marguerite ; parrain, Pierre de Veillard, esc., S^r de la Chesne ; marraine, damoiselle Marguerite Hurault.

1642. — Le 5 Octobre, Marguerite (2^e de ce prénom) ; parrain, N. H. Edmy Ramus, demeurant à Boissy-le-Sec ; marraine, damoiselle *Isabel* (ou Elisabeth) de Veillard.

1645. — Le dimanche 30 Juillet, Magdelaine ; parrain, Loys, son frère (dont nous n'avons pas vu l'acte de baptême ; en 1649, il est dit Seigneur du Chesnay) ; marraine, Magdelaine de Veillard.

Revenons à l'année 1636. — Le 27 Juin, est parrain, Frère Claude Perrot, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Sozet (Saussaye).

1637. — 29 Juin, un mariage entre gens du pays, est célébré dans la chapelle du Chesnay.

Cette chapelle, qui est actuellement en grange, était dédiée à Saint-Crapais. Au xviii^e siècle, un religieux cordelier d'Etampes venait dire la messe un jour par semaine aux dépens du commandeur. En 1495, le revenu de l'hôpital du Chesnay était de 20 livres en argent et huit muids de grains, moitié blé, moitié avoine, et le chapelain séculier qui desservait alors la chapelle, recevait chaque année pour ses gages et le luminaire, quinze livres.

Pierre de Veillard, fils de Michel, avait épousé Antoinette de Saint-Pol.

¹ Chamarande.

Il est cité, pour un aveu, dans l'inventaire des archives de Seine-et-Oise (E. 3856) :

« Pierre de Veillard, écuyer, S^r de la *Chesné*, des Murs-neufs et de la censive des Harengois, tant pour lui que pour son frère et sa sœur, héritiers bénéficiaires de feu Michel Veillard, leur père, vivant écuyer, S^r de la dite *Chesné*, Murs-neufs et de ladite censive, avoue tenir en plein fief, foy et hommage, rachat, quint-denier, cheval de service, mors d'argent et autres droits et devoirs de fiefs, quand le cas s'y échet, suivant la coutume du bailliage d'Étampes où ledit fief est assis, d'Armand Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, comte de Limours, abbé de Saint-Benoist-le-Fleury-sur-Loire, et seigneur châtelain du Plessis-Authon, membres dépendants de la dite abbaye, la somme de huit livres deux sous parisis de cens, appelé la censive des Harengois, qui anciennement valait 8 livres 19 sols 6 deniers à prendre sur les détenteurs des maisons, terres et héritages dont les noms suivent . . . ; deux corps de logis, rue du Carrefour Doré ; maison grande rue Saint-Jacques et rue de la Plâtrerie ; un jardin même rue ; maison et jardin rue de la *Damoye*¹ ; plus un corps de logis sur rue, dans la paroisse Saint-Gilles, rue *Lourcier*², et une aulnaye dans l'île Gallardon³ ».

Pierre de Veillard céda le fief des Harengois le 23 février 1645, à Bénigne Le Ragois, seigneur du Bourgneuf, ainsi que nous l'avons dit dans la notice concernant la paroisse de Saint-Pierre d'Étampes.

Pierre de Veillard, et Antoinette de Saint-Pol (qui est indiquée comme étant veuve en 1658), firent aussi baptiser leurs enfants dans l'église de Saint-Martin :

1640. — 25 Mars, Magdaleine ; parrain, noble homme Charles de Veillard, S^r du *Chesnai* ; marraine, damoiselle Magdalaine de Galteau, dame de Boissy-le-Sec.

1641. — 23 Septembre, Elisabeth ; parrain, noble homme *Jean Saint-Paul*, escuyer, seigneur de Vacheresses-les-haut ; marraine, damoiselle Elisabeth de Hurault.

1643. — Mardy, 15 Juin, Marie ; parrain, N. H. Michel de Bouttevillain, escuyer, S^r de la Couldrays, bailly de La Ferté-Aleps et lieutenant particulier au bailliage de la ville d'Étampes ; marraine,

1. Rue Damoise.

2. Rue de Lourcine près du moulin Sablon aujourd'hui rue St Antoine.

3. Une des trois îles formées par la rivière dans le faubourg Saint-Pierre.

damoiselle Marie Des Mazis, fille de messire Pierre Des Mazis, S^r de Brières-les-Scellés.

1644. — 4 novembre, Pierre ; parrain, Pierre Mortier, conseiller aumosnier du Roy, prieur du prieuré Saint-Thomas de la Rame ; marraine, damoiselle Anne de Brizay.

Le 15 Janvier 1654, le seigneur de Méréville acquit la métairie et les terres de Chesnay moyennant la somme de 1800 livres tournois, lisons-nous dans l'*Histoire de Méréville et de ses Seigneurs*, par M. l'abbé Bernois (p. 140).

1655. — 16 novembre, parrain, messire Pierre Mangin, esc. S^r de Villemont ; marraine, Magdeleine Peschart, fille de Jean, esc. S^r de Lespinay.

1658. — 5 Avril, parrain Henry du Rosnel, commandeur d'Etampes et autres lieux.

21 juillet, parrain, Valentin Peschart, S^r de Guinette ¹ ; marraine, Elisabeth de Veillart ², femme de N. H. Pierre Mangin, esc. S^r de Villemont (déjà cité comme parrain en 1655 ; nous ignorons s'il était déjà marié à cette époque).

Sa femme, Elisabeth de Veillart, était fille de Charles et Elisabeth ; l'acte de son baptême nous manque comme celui de son frère Louis, ainsi que nous l'avons vu.

12 Octobre, parrain, noble homme Jacques Cisterne, chevalier, S^r de Jonteau, Blancheface et autres lieux ; marraine, damoiselle Magdeleine de Veillart, fille d'Antoinette de Saint-Pol, veuve de N. H. Pierre de Veillard.

Elisabeth de Veillard, fille des derniers, née en 1641, est marraine le 27 Juillet 1661 et meurt l'année suivante ; elle est inhumée, le 12 mai devant l'autel de Notre-Dame de Pitié, en l'église Saint-Martin.

1663. — 16 Février, Marie Guerrier *meurt de froid* chez Marguery à Chesnay.

1664. — 30 May, marraine Magdelaine de Veillard, fille de feu Charles de Veillard et d'Elisabeth Hurault.

1668. — 6 Octobre (acte de Saint-Basile), baptême d'Antoinette, fille de Jean d'Alègre, S^r de Florac et de Marie de Veillard ; parrain, Simon Cousté, secrétaire de M. le Lieutenant civil ; marraine, Eli-

1. Tué par son cheval en 1673, et inhumé dans l'église de Notre-Dame, le 1^{er} Octobre.

2. De nouveau marraine le 15 Février 1667, en 1671, 1677, etc.

sabeth Hurault, veuve de Charles de Veillard, S^r du Chesnay grand-mère.

7 Octobre, parrain, N. H. Pierre de Veillard, esc. S^r de la Chesne. (Fils de Pierre et d'Antoinette de Saint-Pol, né en 1644).

1672. — 11 Juillet, a esté baptisée, sous condition, Marie-Anne, âgée de 20 ans environ, et nous a déclaré qu'elle ne connaît ny son père, ny sa mère, attendu qu'ils l'ont abandonnée dès l'âge de deux ans. Parrain, N. H. Pierre de Mangin, esc. S^r de Villemont ; marraine, Magdelaine de Veillard ¹, fille de deffunt N. H. Charles, S^r du Chesnay, — en marge est écrit : « depuis nous a déclaré que son père s'appelle François Christophe, et sa mère Renée Baugeron, le 22 Août de la pr^{te} année ».

1675. — 25 Février, mariage entre messire Nicolas Souilliard, escuyer, S^r des Mazures, du Buisson et de Champigny, fils de deffunt Jean, en son vivant S^r des Mazures et de Challou, et de deffunte dame Marie de Hermeray, de la paroisse de Villeconin, et damoiselle Magdelaine de Veillard ², fille de deffunt Pierre, vivant escuyer, S^r de la *Chaisne* des Murs-neufs et autres lieux, et de damoiselle Antoinette de Saint-Pol de cette p^{ss^e}. En présence de Michel de Souilliard, escuyer, S^r de Crouy ; Michel de Millet, esc. S^r de la Chambre, Henry des Mazis, escuyer, S^r de Brières-les-Scellés. Du côté de la damoiselle, de Pierre de Veillard, esc. S^r de la Chesne (son frère) ; de Pierre de Mangin, S^r de Villemont ; de René de Normandin, esc. S^r d'*Orfin* ; de Jacques des Essarts, esc. S^r de Guer ville ; et de M^{re} Lesage, prieur de Villeconin.

9 Octobre, parrain, René de Normandin, S^r d'*Orphin* ; marraine, Elisabeth de Veillard, f^e de Pierre Mangin, esc. S^r de Villemont.

Ce dernier mourut en 1676, il fut inhumé le 10 Février dans l'église de Saint-Martin ; son âge n'est pas indiqué.

1679. — 6 Mai, inhumation, dans l'église, de damoiselle Magdelaine de la Tranchée, âgée de 17 ans, fille de . . . ³ de la Tranchée, escuyer sieur (*sic*). Laquelle était demeurante chez la damoiselle de Villemont du Chesnay.

1680. — 3 Septembre, marié Philippe de Sabrevoys, esc. S^r de Bleury, fils de deffunt Louis et de deff. Anne Chapuis de la paroisse de Garentières, et damoiselle Magdelaine de Veillard, fille de deff.

1. Née en 1645.

2. Née en 1640.

3. En blanc.

Charles, Sr du Chesnay, et de damoiselle Elisabeth Hurault, de la paroisse Saint-Basile, en présence de René de Normandin, Sr d'Orphin, beau-frère¹ des espousez et de Pierre d'*Alaigre*, Sr du Temple?² (Ce dernier signe Dalegre).

1681. — 13 Avril, marraine, Marie de Veillard, fille de feu Pierre et d'Antoinette de Saint-Pol.

1682. — 8 Juillet, baptême de Jacques Philippe, fils de messire Philippe de Sabrevoys, Sr de Bleury et de damoiselle Magdeleine de Veillard, de cette paroisse ; parrain, messire Jean Jacques de Sabrevoys, Sr de Bouchemont ; marraine, dame Elisabeth de Veillard, femme de feu messire Pierre de Mangin, esc. Sr de Villemont.

1683. — 27 Mai, marraine Magdelaine de Normandin, fille de René, Sr d'Orphin, et de Marguerite de Veillard.

1684. — 4 Mai, parrain, Louis de Normandin ; marraine, Anne Bourdon, fille de M. le Président.

1685. — 10 Juin, inhumation dans l'église de damoiselle Elisabeth Hurault, veuve de feu messire Charles de Veillard, esc. Sr du Chesnay.

1688. — 11 Avril, inhumation dans l'église de damoiselle Antoinette de Saint-Pol, veuve de Pierre de Veillard, esc. Sr de la Chesne et des Murs-neufs.

10 Mai, inhumation dans l'église de Madeleine de Veillard, femme de Nicolas de Souilliart, esc. Sr des Mazures et du Buisson.

1689. — 26 Avril, marraine, Catherine de Veillard, fille de feu Pierre, Sr de la Chesne.

28 Avril, inhumation dans l'église de damoiselle Elisabeth de Veillard, fille (sœur de la précédente, née en 1641).

1689. — 19 Novembre (acte de Saint-Gilles), parrain, Thomas Migault, esc. Sr de Beaupère, capitaine, premier exempt des Suisses de Monsieur ; marraine, damoiselle Magdeleine de Normandin, fille de N. H. René de Normandin, Sr d'Orphin.

1690. — 27 Novembre, mariage en la chapelle de Chesnay, célébré par le vicaire René Le Frère, en présence de M. de Sabrevois, de M^{lle} de Villemont, de MM. de Fleurac (ou Florac) et de Normandin d'Orphin.

1691. — 22 Novembre, parrain, Jacques Philippe, fils de Philippe de Sabrevois, esc. Sr de Sabrevois, et de dame Magdelaine de Veil-

1. Ayant épousé Marguerite de Veillard, née en 1638.

2. Est-ce du Temple ?

lard ; marraine, Magdelaine de Normandin, fille de René et de Marguerite de Veillard.

1694. — 25 Janvier, mariage à la chapelle de Chesnay entre messire Pierre de Fiètes, chler, Sr de Chantonville, lieutenant au régiment de cavalerie de la Tournelle, fils de messire Gédéon de Fiètes, chler, Sr de Chantonville, capitaine de cavalerie au régiment de Rabelyère, lieutenant-général de la Louveterie de France, et de feu dame Catherine Delpuesche; et damoiselle Madeleine de Normandin, fille de René, esc. Sr d'Orphin, et de damoiselle Marguerite de Veillard. En présence de mesire Jules Lelyeure, chler, S^r de Payers et autres lieux, beau-frère à cause de dame Catherine de Fiètes ; de René de Normandin père, de Philippe de Sabrevois, oncle, de Jacques Philippe de Sabrevois, cousin germain ; et de Louis de Poilloue, Sr de Bonnevaux, ami des parties.

1699. — 21 février, parrain, Philippe de Sabrevois, esc. Sr de Bleury ; marraine, Elisabeth de Veillard, veuve de Pierre de Mangin, escuyer Sr de Villemont.

24 Avril. — Enterrement au cimetièrre d'un mendiant décédé au Chesnay en la maison de M^{lle} de la Chesne.

1703. — 23 Janvier, mariage dans la chapelle de Chesnay, située dans la paroisse Saint-Martin, entre Jacques Buisson, laboureur à Brières, et Marie Allerin.

1705. — 25 Juin, inhumation en l'église. du corps de dame Elisabeth de Veillard, veuve de Pierre de Mangin de Villemont, 73 ans.

1707. — 2 Avril, inhumation, dans l'église, de messire Philippe de Sabrevois, esc. Sr de Bleury, âgé de 50 ans et 3 mois ; en présence de Jean Jacques de Sabrevois, Sr de Villiers, son fils (?) ; de René de Normandin, son beau-frère, et de Landrin, religieux de la Sainte-Trinité.

1718. — 19 Janvier, inhumation en l'église de Saint-Basile, dans la *chapelle de M. Petau*, de Magdeleine de Veillard, veuve de messire Philippe de Sabrevois, 73 ans.

Rappelons que la décédée descendait en ligne directe de M^{lre} Nicolas Petau dont la fille Yolande avait épousé Michel de Veillard.

Le hameau de Chesnay n'est plus mentionné dans les registres qu'en 1750 par le nom de Louis Portehault, laboureur.

LHUMERY

Lhumery, dévasté et incendié par les Anglais du Prince Noir, est, comme Chesnay, un village très ancien, dont le seigneur en partie était au xv^e siècle, Jehan de Godainville, dit Pavyot, qui, par acte à Montlhéry, du 24 octobre 1499, vendit ce qu'il possédait à Marie de Balzac, femme de l'amiral Louis de Gravelle, Seigneur de Milly, « savoir le Pavillon ¹ sis à Lhumery, paroisse de Saint-Martin d'Etampes, la moitié d'un autre fief nommé le petit Bouville, assis près dudit Lhumery, en la paroisse de Chalo Saint-Mard ; un autre fief nommé Frasville, assis audit lieu de Lhumery, et d'un autre fief nommé le Rouaige de Saint-Martin d'Etampes ² ».

En 1556, le domaine est entre les mains de Jacques des Fourneaux, contre lequel il est donné défaut, n'ayant pas comparu à la rédaction des coutumes quoique appelé.

Antoine des Fourneaux, époux de Jeanne de Prunelé, paraît lui avoir succédé. Il est dit, dans un acte de Guillerval, S^r de la Cochery et de Lumeray (Lhumery); après lui, les registres paroissiaux de Saint-Martin nous indiquent, en la même qualité, Charles des Fourneaux, son fils probablement, qui est parrain en 1612 et en 1618.

La seigneurie était divisée en deux fiefs, car dès l'année 1620, Pierre Baron, docteur en médecine à Estampes, est aussi qualifié, à Saint-Basile, de seigneur de Lhumery.

1631. — Jedy 22 Mai, baptême de Charles, fils de Paul de Marolles, escuier, S^r d'Outrouville, et de damoiselle Jehanne des Fourneaux. Parrain, Pierre de Marolles, esc., S^r d'Outrouville, de la p^{se} d'Allaines, au diocèse d'Orléans ; marraine, dame Jehanne de Prunelé, veuve d'Antoine des Fourneaux, esc., S^r de la Cocherie.

Cette dernière remplit les mêmes fonctions à Saint-Basile le 10 mai 1633.

1634. — 3 Février, marraine, Jeanne des Fourneaux, femme de Paul de Marolles (aussi le 23 août 1639).

1635. — 4 Juin, baptême de Louise, fille des précédents ; parrain,

1. 18 Frimaire an II, Geoffroy Dumortous a remis sur le bureau (de la municipalité) une liasse contenant déclaration et reconnaissance de cens, au nombre de 15 pièces concernant une censive de Lhumery ; papiers à lui envoyés par le citoyen Baron, adjudicataire de la ferme nationale du Pavillon à Lhumery.

2. *Annales du Gâtinais*, 1889, p. 20. « Les Relations de l'Amiral de Gravelle avec le Gâtinais », par M. Michel PERRET ; voir aussi « Etampes pittoresque », II, 35.

René de Villezan, S^r de Guillerval ; marraine, damoiselle Louise *Poisloup* (de Poilloue).

1637. — 20 Septembre, Paul de Marolles est parrain à Saint-Basile d'un enfant de Hugues Gaultier, receveur des Célestins. Il agit en la même qualité à Saint-Martin, le 21 juillet 1739. En 1641, il est qualifié S^r de *l'Emery* ¹.

1643. — Lundy 2 Mars, parrain, N. H. Paul de Marolles, esc., S^r d'Outrouville ; marraine, damoiselle Marguerite d'Aussy.

1645. — Lundy 29 Octobre, marraine damoiselle Marie de Marolles.

1657. — 10 Février, parrain, François de Briet, S^r de la Roche-Bourgonne et de Pontichons.

1661. — 20 Février, mariage entre Thomas Alliard, homme veuf, de la p^{se} de Chalou la Reine, et Noelle Roullier, fille de deff. Cantien, vivant laboureur, demeurant à Lhumery, paroisse de Saint-Martin, et d'Anne Boivin, célébré par messire Nicolas Guillemain, curé de Chalou la Reine, en présence de François Gaultier, receveur de la Commanderie, et de Gabriel Limet, laboureur à Saint-Rémy.

20 Novembre, mariage entre Louis Harmant, homme veuf de la p^{se} de Chalo Saint-Mard, et Marguerite Pillas, fille de feu Nicolas et de Toinette Vallet, demeurant *chez M. de Briet à Lhumery*. Présents : M. de Briet, M. de Gueurville, son frère (ou son fils ?), M. Laurens, curé de Moulineux, M. des Essarts, etc.

1663. — Charles Dujat, laboureur à Lhumery, marguillier de Saint-Martin.

1664. — Mariage célébré dans la chapelle de Lhumery.

1666. — 30 Novembre, mariage de Etienne Dutartu et Marie Roullier, veuve de Marin Barbier, en présence de M. de Briet et de M. de Sinaly.

1672. — 12 Octobre, parrain, messire Charles Dupuis, fils de N. H. Charles Dupuis, S^r d'Estournelles ; marraine, Geneviève Ruzé, fille de maistre Jean Ruzé, bailly de Monnerville,

Charles Dupuis (ou Dupuy), S^r d'Angest ² et d'Estournelles, originaire de Picardie, avait épousé Claude Baron, deuxième fille de Pierre, mort en 1661, et, de ce chef, avait pris le titre de seigneur de Lhumery.

Il fut maintenu en sa noblesse le 14 juin 1700. Ses armes étaient :

1. Ce nom est resté jusqu'à nos jours où les paysans Beaucerons le répètent pour désigner ce petit hameau.

2. Hangest (Somme).

d'azur à deux épées d'argent garnies d'or passées en sautoir, accompagnées en chef et en fasce de 3 mollettes d'éperon d'argent et en pointe d'un croissant de même ¹.

Il mourut en 1678 et fut enterré dans l'église de Saint-Gilles le 5 mars.

1681. — 1^{er} May, inhumé au cimetière le corps d'un pauvre passant sur le chemin de Lhumery (*sic*), en présence d'habitants de cette paroisse, après l'avoir gardé deux jours entiers dans l'église et exposé pour être reconnu.

Il est fait un baptême dans la chapelle Saint-Jacques de Lhumery le 5 Février 1685 ; et des mariages y sont célébrés le 11 février 1686 et le 10 janvier 1695.

1700. — 12 Octobre, parrain, messire Pierre Hémard, Sr de Danjouan, lieutenant particulier au bailliage ; marraine, dame Anne Thérèse Van Acker, épouse de messire Jacques Dupuis, esc. Sr de Lhumery.

Tous deux sont de nouveau parrain, marraine le 15 nov^{bre} 1712.

Pierre Hémard de Danjouan était fils de René Hémard, aussi lieutenant particulier, l'un des maires les plus remarquables d'Etampes, et de Marie Baron, fille aînée de Pierre Baron.

1702. — 30 Janvier, mariage, dans la chapelle, entre Etienne Thomas, de Saint-Hilaire, et Cantienne Roullier, de Lhumery.

1713. — 23 mars, parrain, M. Jacques Dupuis, Sr de Lhumery ; marraine, Marie Dubois, veuve de Pierre Adrien, Conseiller du Roy.

Le registre de Saint-Basile de l'année 1714 rapporte l'inhumation dans le chœur de l'église, le 26 Avril, du corps de dame Claude Baron, veuve de messire Charles Dupuy, Sr d'Estournelles, Fesnières, Lhumery et autres lieux, âgée de 87 ans.

1738. — 27 Janvier, mariage entre le fils de Jacques Marais, laboureur au Tronchet, et la fille de feu Louis Charpentier, laboureur à Lhumery, célébré par le R. P. Piret, procureur de la maison de Marcoussis.

En 1759, sans que nous sachions comment, la seigneurie de Lhumery et fiefs en dépendant, appartenait à M^{re} Gabriel Paul Anquetin de la Chapelle. Cela résulte de l'acte de vente d'une maison tenue en censive de ce domaine, sise rue du Puits de la Chaîne ², tenant à

1. Renseignements dus à l'obligeance de M. Paul Pinson.

2 Rue du Puits de *La Chesne* paroisse Notre-Dame, à cause du fief de *La Chesne* paroisse de Morigny-Champigny.

la ruelle du Petit Mesnil Girault, place Dauphine, et vis à vis la rue des Oisons, rue de l'ancienne Comédie, faite par Jean Louis Guillaume PrévotEAU, maître des enfants de chœur de l'église Notre-Dame, et Marie Anne Boucher, sa femme, demeurant ensemble au cloître de la dite église, à Jacques Hochereau, marchand drapier, Jean B^{te} Delisle, apothicaire, Pierre Guettard, marchand épiciier.

Cet acte passé devant M^e Venard, notaire royal et principal tabelion à Etampes, est suivi de la mention suivante :

« Je soussigné comme aiant charge de pouvoir du Sr Gabriel Paul Anquetin de la Chapelle, mon frère, Seigneur de Lhumery et fiefs en dépendans, reconnois avoir ensaisiné les acquéreurs dénommés au présent contrat, et d'eux reçu la somme de 66 livres 4 sols à laquelle je me suis restreint pour les lods et ventes de ladite acquisition, dûs à mondit frère à cause de sa dite terre de Lhumery et fiefs en dépendans, dont quittance, sauf les autres droits de mondit frère et celui de l'autrui, à Etampes le 20 Juin 1759 ». Signé : Anquetin, de la Chapelle.

1780. — 22 Août, inhumation de Louis Payen, laboureur à Lhumery, âgé de 50 ans, époux de Françoise Menard.

Non loin de Lhumery était le domaine du *Cerceau*, dont une publication de vente récente a rappelé le souvenir. Ce lieu fut témoin, en 1587, de la capitulation des Suisses, battus par le duc de Guise à Auneau, et de leur serment de s'en retourner tranquillement dans leur pays, sous la conduite du capitaine Dinteville. (Voir les *Essais historiques sur la ville d'Etampes*, par Maxime DE MONTROND, II, p. 96).

Entre Lhumery et Chicheny, se trouvait aussi jadis une autre localité, pareillement détruite, qu'on appelait le Petit-Chicheny, de la paroisse Saint-Martin, et qui appartenait à l'Hôtel-Dieu d'Etampes par suite d'une vente consentie à son profit par Jean de Létang et dame Jeanne de Fuzée, son épouse, suivant contrat dressé par M^{tre} Le Vassor, notaire à Etampes, le 29 Juin 1691.

D'après de vieux titres dont le plus ancien remonte à 1456, le Petit-Chicheny comprenait autrefois hôtel, manoir et métairie. Au milieu du xvii^e siècle, la propriété se composait encore d'une mesure avec cour, jardin, et de 22 muids de terres labourables.

Nous trouvons dans les registres municipaux d'Etampes, à la date du 13 Novembre 1659, les détails qui suivent :

« Après plusieurs publications faites par toutes les paroisses de la

ville, faubourgs et villages circonvoisins, et plusieurs enchères a été fait bail à Pierre Colleau, ancien fermier et dernier enchérisseur, des terres du Petit-Chicheny consistant en 21 muids de terre, pour le temps et espace de six années et six dépouilles commençant aux guérets de l'année, aux charges de payer les cens et droits seigneuriaux, et, outre, moyennant la quantité de six muids de méteil, mesure d'Étampes, payable chacun an aux jour et fête Saint-André, rendus en la maison de l'Administrateur de l'Hôtel-Dieu ; plus une corde de bois rendue par chacun an audit Hôtel-Dieu ».

(A suivre)

Ch. FORTEAU.



PINARD (THÉODULE)

1803-1871

Parmi les historiens de Corbeil, il serait injuste de ne pas citer Théodule Pinard, né à Corbeil le 4 février 1803 et mort à Paris, chez les Frères Saint-Jean de Dieu, le 19 novembre 1871.

Pinard appartenait à une ancienne famille de Corbeil ; son père, maître charpentier, avait été chargé, en 1820, de l'important travail de la démolition, de la belle église Notre-Dame, vouée à la destruction, mais que l'on regrettera toujours, car elle était le plus beau monument de Corbeil.

Pinard Théodule était jeune à cette époque, et c'est, peut-être, en étudiant pendant sa démolition, cette belle église du XII^e siècle, qu'il aura commencé à prendre le goût de l'archéologie et par conséquent de l'histoire de son pays. Il nous a laissé, entre autres, une intéressante monographie de cette Eglise Notre-Dame de Corbeil, publiée en 1856 dans *la Revue archéologique*, et qui est bien précieuse pour nous, non seulement par la savante description qu'il donne de ce monument, mais surtout par les gravures dont il a agrémenté cet utile travail.

Pinard fréquentait beaucoup l'église Saint-Spire, celle-ci avait de nombreuses et riches archives qu'il dépouillait avec ardeur et qui lui révélaient le passé historique de Corbeil ; c'est ainsi qu'il a pu profiter de ses recherches pour écrire la monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil, publiée en 1857.

Pinard était membre, entre autres, de la *Société française pour la conservation des monuments historiques*, et c'est par l'émulation que lui inspira cette Société, qu'il se livra de plus en plus à ses travaux d'érudition et d'archéologie. En outre des notices sur les églises Saint-Spire et Notre-Dame, Pinard nous a encore donné une substantielle étude sur la Commanderie de Saint-Jean en-l'Isle et son inté-

ressante Chapelle du XIII^e siècle, une biographie de l'abbé Guiot, le dernier Prieur de Saint-Guenault, qui a tant écrit sur Corbeil et ses environs pendant les loisirs forcés que lui faisait la Révolution ; et encore une histoire des rues de Corbeil pour laquelle il préparait une seconde édition qui n'a pas paru.

Il a aussi publié de nombreuses monographies des environs de Corbeil, et, notamment sur *Athis-Mons, Etiolles, Ris, Saintry, Brunoy, le Perray, Viry-Chatillon, l'église de Longpont, celle de Valenton, l'Abbaye de Jarcy, l'église de Bougival, la rue des deux Ermites à Paris, etc.*

L'on voit que Pinard a beaucoup écrit et publié sur les alentours de Corbeil.

Entre temps, il nous quitta pour aller habiter Vassy, dans la Haute-Marne, où il venait d'être nommé greffier du tribunal. Puis il voyagea, et c'est dans cette période de sa vie, entre 1845 et 1855, qu'il fournit de nouveaux travaux, tous relatifs aux pays qu'il visitait ; mais nous savons qu'il a publié à cette époque, dans la *Revue archéologique*, plusieurs opuscules, tels que *l'Oratoire Saint-Laurent* (Indre-et-Loire), *Notre-Dame de Blécourt, Remarques sur quelques monuments du Midi de la France, la Cathédrale de Besançon, Une visite à l'Abbaye de Solesmes, Notre-Dame de Boulancourt* (Haute-Marne), *le Château de Loches* (Indre-et-Loire), *Montargis, son Château, ses Seigneurs ; le Château de Couzières* (Indre-et-Loire), *Notice sur un monument connu sous le nom de Haute-Borne* et à la suite, un second article sur *ce monument de la Haute-Borne.*

Il a aussi publié : *Précis sur l'histoire de la ville de Vassy et de son arrondissement*, publié à Vassy en 1849 et suivi du *Tableau historique et topographique des communes de l'arrondissement.*

Cette nomenclature, qui n'est cependant pas complète, montre que notre concitoyen était un grand travailleur qui a beaucoup produit. Enfin, Pinard quitta la Haute-Marne et vint se fixer à Paris où il continua à travailler. Nous avons de lui à cette époque : *le Cimetière du Sud, Montparnasse*, Paris 1866. Dans ce volume de 150 pages, Pinard a relevé les noms de beaucoup de personnes notables inhumées dans ce cimetière. Plus tard, en 1868, il donna *Un pèlerinage à Montmartre*, conçu dans le même esprit que le cimetière de Montparnasse.

Pinard avait l'intention d'étendre cette étude, toute spéciale, à tous les cimetières de Paris et surtout à celui du Père Lachaise. Ce projet

n'a pas été suivi d'exécution, car nous n'en avons trouvé aucune trace.

Mais Pinard n'oubliait pas son cher Corbeil, et il avait entrepris depuis longtemps de faire un grand travail qu'il a commencé et qu'il n'a pu terminer. Il avait donné à cette œuvre le titre de *Corbeil et ses cantons*. Le premier volume, seul, a paru : c'est le canton de Longjumeau, publié à Paris en 1864. Dans ce volume de 375 pages, l'auteur fait l'histoire des 24 communes de ce canton. Mais il lui a manqué le temps, et aussi les ressources suffisantes, pour mener à bien ce grand travail qui aurait compris les cantons de Corbeil, Arpajon et Boissy-St-Léger. Ce dernier a eu un commencement d'exécution, mais il est resté en épreuves et inachevé. Un heureux concours de circonstances nous a permis de retrouver une bonne partie de ces épreuves ; nous les avons réunies en un volume qui est certainement unique.

Et pour honorer la mémoire de ce bon enfant de Corbeil, qui fut un grand travailleur, nous avons résolu, avec le concours de notre Comité de publication, de publier dans notre Bulletin, et petit à petit, les monographies des vingt communes que nous avons ainsi retrouvées.

Nous commençons par Boissy-Saint-Léger, chef-lieu du canton de ce nom, après avoir fait au texte de Pinard les corrections nécessaires, puisque ce texte n'était qu'en épreuves que l'auteur n'a pas corrigées.

Comme complément à son travail *Corbeil et ses cantons*, Pinard avait entrepris de faire aussi l'iconographie de ces mêmes cantons. Il a achevé cette tâche et formé ainsi quatre albums remplis des estampes, gravures, portraits, etc., des cantons de Corbeil, Arpajon, Longjumeau et Boissy-Saint-Léger. Ces albums ont été vendus et dispersés. Celui de Corbeil, le plus important, est à la Bibliothèque de cette ville ; M. le Baron de Courcel possède ceux de Longjumeau et Arpajon ; quant à celui de Boissy-Saint-Léger, on en a perdu la trace et l'on ne sait plus où il se trouve.

En publiant cette notice inédite de Pinard sur Boissy-Saint-Léger, nous avons voulu rendre un hommage bien mérité à ce digne enfant de Corbeil dont le souvenir ne doit pas tomber dans l'oubli.

A. D.

BOISSY-SAINT-LÉGER

Boissy, chef-lieu du canton, doit cet avantage à sa position au centre du pays. Ce petit bourg est assis au plus haut point d'une colline élevée ; et, malgré les dix-huit kilomètres qui le séparent de Paris, le regard étonné y embrasse le magique panorama de la grande cité. Son nom vient des mots latins *Buxus* ou *Boscus*. L'un indique l'arbre de buis, l'autre un bois en général. Les diplômes de nos rois qui ont servi à composer la vie de Saint Babolein, premier abbé de Saint-Pierre des Fossés, monastère appelé depuis Saint-Maur, portent ces mots : *Vicum qui Buxeus dicitur, locus qui dicitur Buxidus*

Ce dernier est employé par l'auteur du *Polypticon fossatense*, écrit au plus tard dans le dixième siècle. Dans les douzième et treizième on n'employa presque plus en latin que le terme *Boissiacum*, fabriqué visiblement sur le français. Le nom du patron de la paroisse y a été ajouté pour le distinguer des nombreuses communes qui, en France, ont la même origine étymologique. On y compte 846 habitants¹ ; ce chiffre tend incessamment à s'accroître. Des rues nouvelles, ouvertes à travers un enclos boisé, se bordent en ce moment d'habitations qui n'auront pas à attendre l'ombrage.

Boissy est traversé par l'ancien grand chemin de Paris à Troyes. Un service d'omnibus rend les communications faciles avec Ville-neuve-Saint-Georges, point d'intersection des voies ferrées de Lyon et de Corbeil ; la distance de Boissy à cette dernière ville est de dix-neuf kilomètres. Le chemin de fer de Mulhouse traverse aussi une partie du territoire du canton. Il y a à Boissy une brigade de gendarmerie. *Dom Mabillon* pense que ce lieu était habité dès le sixième siècle : C'est, dit-il, le *Viccus Bucciacus* dont parle *Fortunat*,

1. On en compte aujourd'hui plus de 1100,

dans la vie qu'il a donnée de Saint-Germain, évêque de Paris, dans le cours de ce même sixième siècle. Un enfant et une femme de Boissy, tous deux paralysés, furent amenés à Paris auprès du Saint Pontife qui les guérit ¹.

Clovis II donna cette terre au monastère de Saint-Maur-des-Fossés, vers l'an 650. Ces moines en ont laissé cette singulière nomenclature : « ils y avaient vingt-quatre maisons et demie de paysans charroyants, dix de manœuvriers et treize hospices ou logements ; duquel nombre de maisons il y en a en bénéfice cinq et demie et un hospice ; en tout, il demeure à Boissy soixante-dix-huit hommes. Chaque maison de charroyants paye à l'abbaye par année cinq sols et, l'année suivante, une brebis et un agneau, et deux muids de vin. Elle ensemeuce, en grains d'hiver, quatre perches, et, en grains d'été, deux perches. Entre deux maisons, les habitants labourent chaque semaine ; s'ils sont trois maisons ensemble, ils labourent l'espace de terrain appelé une charrue ; et chaque maison fournit à l'abbaye, tous les ans, une charretée de baguettes pour clore les vignes, avec trois poulets et des œufs. A l'égard des maisons de manœuvriers, chacune paye, par an, au monastère deux muids de vin, une brebis et un agneau. Elle ensemeuce de grain d'hiver quatre perches et deux en été ; et elle paye des poulets avec des œufs. Ce village est une terre à cens pour laquelle on paye, à la Saint-Denis, neuf sols huit deniers ».

C'est à l'abbé Lebeuf que nous empruntons ce curieux document ; il nous fait connaître les anciens usages. Les guerres intestines diminuèrent graduellement le produit de cette terre. Dès l'an 1210, les hôtes, qui jusque là avaient payé une tolte ² et une taille, en furent exemptés. Dans le siècle suivant, l'abbaye de Saint-Maur accorda aux serfs la manumission ³. En compensation, les droits de cens et de taille furent doublés et les serfs cédèrent alors à l'abbaye leurs usages sur le chemin de Marolles ; ils ne se réservèrent que les bruyères, et la garenne où ils s'engagèrent à ne chasser qu'au lièvre avec le chien et sans filets.

L'église de Boissy est sous le vocable de *Saint-Léger*, évêque d'Autun ; le farouche Ebroïn l'avait exilé à Fécamp, après lui avoir fait couper la langue. La légende rapporte qu'il recouvra tout à coup

1. LEBEUF, *Histoire du diocèse de Paris*, tome XIV, page 319.

2. Impôt spécial, du latin *tollere* enlever.

3. Manumission, droit d'affranchissement des serfs.

la parole, au doux concert des anges terrestres qui chantaient dans le sanctuaire de l'Éternel. Saint-Léger n'étant mort qu'en l'an 678, ce n'est qu'au huitième siècle qu'une église a pu le recevoir pour patron. La plus ancienne partie du monument est la tour des cloches ; on y reconnaît le douzième siècle. Les murailles en sont fort épaisses. L'édifice, composé autrefois d'une seule et vaste nef qui accuse le treizième siècle, a depuis reçu des appendices à droite et à gauche. Une réparation générale, exécutée sous la direction de *M. Blondel*, architecte à Versailles, vient encore d'y en ajouter. On a aussi prolongé la nef et construit un nouveau frontispice, absolument dans le style du monument ; la porte et la rosace font le meilleur effet. Il y avait, à la façade de l'ancien portail, une pierre saillante ou modillon, dont l'extrémité était sculptée de trois figures, emblème de la Sainte Trinité. Il est fâcheux qu'elle n'ait pu être conservée.

La voûte de la nef, de forme ogivale, est adhérente à la charpente du comble, par conséquent les entrails et poinçons qui le supportent sont apparents. On en a un exemple à Paris dans l'ancienne Eglise du prieuré Saint-Martin des Champs. Mais le méridien, autrefois visible, a été remplacé par du plâtre. Les deux fenêtres qui éclairent le sanctuaire et la rosace sont garnies de verrières. Les cartons sont d'un artiste de Paris, *M. Gérente*¹, et un don de *M. Bourdon*. On regrette la troisième fenêtre, bouchée par le retable, qui y a été appliqué. Autrefois, l'autel était isolé ; c'est un don de *Monsieur, Comte de Provence*, alors seigneur de Grosbois, mort sur le trône, où il porta le nom de Louis XVIII. Il y a plusieurs tableaux ; il faut distinguer *un saint Thomas, posant le doigt dans les plaies du Christ après sa passion*. Il est de l'école espagnole. C'est un don de *M. le baron Hottinguer*, alors maire de Boissy. Cette belle toile provient de la galerie Aguado. Celui du maître-autel est un don de l'Empereur. Il représente Jésus-Christ remettant les clefs du paradis à Saint-Pierre. Ajoutons une *Descente de croix* et les *quatre Évangélistes*, œuvre de *M. Charpentier*, artiste de Paris². Il en fit don lorsqu'il fréquentait Boissy où il a passé plusieurs belles saisons. *M. Frechou*, artiste de Paris, a été chargé, par M. le prince de Wagram, de dé-

1. Joseph-Alfred, né à Paris, le 11 mars 1821, marié à Boissy en 1852. Il est le digne continuateur de son frère Henri, enlevé si prématurément (1849) à l'art de la peinture sur verre.

2. Jacques-Denis Charpentier, né à Paris le 8 juillet 1765, mort à Fontenay-en-Brie, le 9 sept. 1840 et inhumé dans le cimetière de Boissy.

corer la chapelle de famille. Les tons de la peinture sont heureux. On admire, au plafond, quatre médaillons qui représentent *saint Léger, saint Alexandre, saint Hubert et sainte Françoise*, inspirés par Rubens, dont tout le monde connaît la *Sainte Famille*, œuvre capitale, dont est décorée l'église Saint-Jacques d'Anvers ; les figures sont celles des membres de la famille *Berthier* de Wagram. Il y a aussi une belle *Sainte Elizabeth* de Hongrie au-dessus de l'autel ; et l'on s'arrête volontiers à considérer l'autel, entièrement en fonte, y compris le tabernacle, le gradin, même la croix et les flambeaux, le tout richement peint.

On ne trouve plus, dans le pavé de cette église, l'épithaphe de *Michel de Bonnair*, curé du lieu, chanoine de Saint-Maur, décédé en 1552. On y lisait aussi jadis le mémorial de la fondation de plusieurs saluts, faite en 1576, entre autres, pour le jour de Pâques. Il y était dit : *le curé descendra la sainte hostie*, ce qui indique visiblement, que, selon l'ancienne coutume, l'Eucharistie était suspendue sous un pavillon. Le dallage de la nef a d'ailleurs été remplacé par un parquet, et celui du sanctuaire a été renouvelé. Le chœur est garni de deux rangs de stalles modernes en chêne. La tour des cloches est au midi. Elle a son toit en batière.

Il y avait autrefois dans cette église une confrérie en l'honneur de *saint Blaise*, dont on conservait des reliques. Il y en avait aussi de saint Maur.

Dans une propriété voisine de l'église, habitée sans doute autrefois par la colonie envoyée à Boissy, pour en défricher le sol, on trouve une fontaine du nom de *saint Babolin*, qu'on sait avoir été le premier abbé du monastère de Saint Maur. Le chemin par lequel on y arrivait était appelé *Chemin de la procession*. Le cimetière occupait la place qui précède l'église ; il a été transféré au sud de la commune.

Les moines de Saint-Maur ont été longtemps les seigneurs spirituels et temporels de Boissy. Le droit à la cure leur fut particulièrement octroyé en 1124 ; mais lors de l'union de ce monastère à la mense épiscopale, le droit d'y nommer revint à l'ordinaire. Cette cure relève de l'évêché de Versailles depuis le concordat de 1802. Le titulaire, du 27 mars 1806 au 7 octobre 1807, a été l'abbé *Pierre-Marie Cotteret*, né à Argenteuil (Seine-et-Oise), le 8 mai 1768. A cette époque, il vint habiter Paris où il dirigea plusieurs feuilles religieuses, particulièrement le *Journal des curés*. Il a aussi donné des articles à la *Biographie universelle*. Bientôt il obtint la direction

du petit séminaire et reçut le titre de chanoine honoraire ; plus tard, il fut nommé chanoine titulaire de la métropole, et professeur à la faculté de théologie de Paris. L'abbé Cotteret suivit le cardinal de Clermont-Tonnerre qui allait à Rome, pour le Conclave, lors de l'élection du pape Léon XII, et revint, de la ville éternelle, honoré du titre *d'évêque de Caryste, in partibus*. Il fut sacré à Paris le 29 Juin 1824, et fut immédiatement pourvu d'un canonicat dans la basilique de Saint-Denis. Le gouvernement l'appela ensuite à occuper le siège de Beauvais, en 1837 ; il est mort dans cette ville le 13 novembre 1841. Le mandement des vicaires généraux capitulaires de ce diocèse a payé un juste tribut à sa *mémoire*. On y lit : « Interrogez les paroisses de Sannois et de Boissy-St-Léger, et vous apprendrez le généreux désintéressement dont leur digne pasteur fit preuve ». Il avait été précédé à Boissy par l'Abbé *Raussin*, qui devint curé de Corbeil, puis de Saint-Germain-en-Laye, et est mort à Versailles, en 1837, chanoine titulaire de la cathédrale. Après ceux-ci sont venus : MM. *Larcher*, transféré à Luzarches. *Derobe*, en 1815, qui bientôt passa ailleurs, et revint à Boissy de 1819 à 1833. *Langlois*, transféré à Montmorency. *Ducorps*, son successeur, à Meulan. *Bourgeois*, qui a résigné en 1857. M. l'abbé *Louis-Antoine Parent* en était titulaire vers 1860.

Outre l'Eglise paroissiale, il y avait une chapelle *au Piple*, ancien manoir de l'abbé de Saint-Maur. Elle avait été bâtie par l'abbé Pierre, vers 1280. Le nom de ce domaine est écrit dans les titres latins : *Populus*. Au treizième siècle, l'abbaye y possédait vingt-deux arpents de vignes, deux pressoirs et sept arpents de bois. Outre ces biens, la communauté avait cent arpents de bois ou environ dans la forêt voisine. Les abbés de Saint-Maur n'étaient pas tellement attachés à la jouissance du manoir du Piple, qu'ils ne le donnassent parfois à ferme.

En 1138, Odon, archidiacre de Paris, attiré par la vue charmante dont on jouit au Piple, le prit à bail. Il est vrai que la communauté venait alors d'en faire l'acquisition de Pierre et de Gilbert du Piple. L'abbé Pierre, qui y fit construire une chapelle, ajouta aux Bâtimens une salle avec un cellier au-dessous, et une maison qu'il fit entourer de murs et de grands fossés. En 1268, Philippe de Montreuil, chevalier, et Isabelle, sa femme, firent don à l'abbaye du droit de criage ¹

1. Crie, proclamation.

qu'ils avaient sur son domaine du Piple. On trouve dans les anciens documents de cette communauté, dit M. l'abbé Lebeuf, que les moines, par reconnaissance des biens que leur léguaient *Raoul de Chevry*, mort évêque d'Evreux, et Jean, son neveu, cédèrent, l'an 1280, l'usage de leur maison du Piple, à titre viager, à ce même *Jean de Chevry*, avec l'usage des bois que les habitants de Boissy leur avaient remis pour leur manumission.

Les subsides occasionnés par les guerres intestines du seizième siècle obligèrent alors les moines de Saint-Maur à aliéner leur domaine du Piple. Ils en retinrent l'hommage et la haute justice, qu'ils cédèrent dans la suite aux seigneurs de Grosbois. A chaque mutation, le seigneur avait droit à un écu d'or ou une paire d'éperons dorés, à son choix. En 1544, le Piple était la propriété de M. de Montigny ; au 17^e il était possédé par MM. de Gaudart, Conseillers au Parlement, puis il passa à M. de Cantorbe, fermier général ; plus tard on y vit le Maréchal de Saxe.

Ce valeureux guerrier bâtit le manoir en 1725. C'était pour lui un séjour plein de charmes. On lit dans une lettre qu'il écrivit le 1^{er} août 1750, à *Favier* son ami : « *Je reviens dans ce moment du Piple, où je suis la plus part du temps, la Grange n'est pas encore achevée* ». En 1752, M. *Chauvelin*, seigneur de Grosbois, en fit l'acquisition. Il soutint alors un procès qui lui adjugea la haute justice du lieu. Ce seigneur vendit à *Jean Langlois*, sous réserve des droits honorifiques ; et celui-ci à M. *De La Bourdonnais*.

Au dix-neuvième siècle, le Piple a appartenu au *Comte Boulay De La Meurthe*, conseiller d'Etat. Il en a fait replanter en partie le parc. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il dut quitter la France et vendit alors ce domaine à *Charles Schulmeister*, d'origine suisse, qui y établit une brasserie considérable. Cet établissement n'eut pas de durée.

M. le Baron Hottinguer¹, banquier, en fit l'acquisition. Il y est mort le 11 septembre 1841, à l'âge de 77 ans, et a été inhumé au Père-Lachaise.

M. le baron Hottinguer appartenait à une famille qui a fourni plusieurs générations d'érudits et d'écrivains. Le Piple est la propriété de M. le baron Hottinguer, son fils ; qui en a rebâti le château avec une magnificence princière, en 1857, sur le même emplacement.

1. *Jean Conrad*, né à Zurich (Suisse).

La vue dont on y jouit est des plus exceptionnelles : Paris lui fait horizon. Madame la baronne Hottinguer, née *Stéphanie Madeleine-Caroline Delessert*, a donné le jour, le 8 septembre 1846, au château du Piple, à *Henri-François Hottinguer*.

GROSBOIS

Ce qu'on trouve de plus ancien touchant la terre de Grosbois, qui donna naissance à un village et à une paroisse annexés à Boissy, est une fondation que le roi Charles V fit en faveur des Macicots¹ de la Cathédrale de Paris. Ce prince leur assigna cent livres de rente sur cette terre, par des lettres données à Paris au mois de juillet 1367. Grosbois est un démembrement de Villecresnes ; une cure y avait été établie dès le commencement du treizième siècle. On lit dans le Nécrologe de l'abbaye royale de Saint-Victor-lez-Paris, en décembre 1400 : *Obiit Dnus Réginaldus curatus de Crosso Bosco*.

Peut-être y existait-il alors une chapelle titrée de Saint-Jean-Baptiste, bâtie à Grosbois-le-Roi, comme on l'appelait alors par ordre du roi Jean, père de Charles V.

Dès 1226, on trouve Grosbois écrit en latin : *Grossion nemus*. On ne connaît les seigneurs de cette terre qu'à partir du seizième siècle. Il est probable qu'un rendez-vous de chasse fut l'occasion de la construction du hameau et de la paroisse, et que le domaine royal en fut longtemps en possession. C'est la Duchesse d'Angoulême qui fit bâtir le Château de Grosbois et ce fut son fils, François I, qui donna cette seigneurie à Adam des Hayes, son premier valet de chambre, son chirurgien et barbier.

Après une lacune causée par les troubles civils, nous trouvons *Raoul Moreau*, trésorier de l'épargne en 1580 ; il était en même temps châtelain d'Auteuil et du Tremblay. *Marie*, sa fille, qualifiée dame de Grosbois en 1596, porta cette terre en dot à *Nicolas De Harlay*, seigneur de Sancy, puis de Grosbois. C'est à son profit que l'abbaye de Saint-Maur aliéna la terre de Boissy, en 1599, pour acquitter les subventions accordées au roi pendant les troubles de la Ligue. Le baron de Sancy était né en 1546. Il est mort à Paris le 17 octobre 1629, et a été inhumé dans l'église des Pères de l'Oratoire, devenue plus tard l'un des temples des réformés. La famille, originairement militaire, a

1. Les Macicots étaient les officiers de l'Eglise Notre-Dame de Paris inférieurs aux bénéficiers, mais supérieurs aux simples chantres à gages.

pris son nom du fief de Harlay, dans le Vexin français. Né Calviniste, il se fit catholique parce que, disait-il, il fallait être de la religion de son prince, maxime qui donne la juste mesure de son caractère. D'Aubigné a publié contre lui une très violente satire, sous le titre de *Confession catholique de Sancy*; Blanchard a donné la généalogie de cette famille.

Jacqueline de Harlay, fille de Nicolas, épousa, le 15 février 1596, Charles de Neufville, Seigneur d'Alincourt, Marquis de Villeroy. En 1616, M. et Mme de Harlay vendirent Grosbois à *Charles de Valois*, comte d'Auvergne, duc d'Angoulême. Ce prince était le fils naturel de *Charles IX* et de *Marie Touchet*. La fameuse *Marquise De Verneuil, Henriette-Catherine de Balzac d'Entraigues*, maîtresse de *Henri IV*, connue par ses intrigues à la Cour, était sa sœur utérine. Le duc d'Angoulême, né le 18 avril 1573, s'est rendu célèbre par sa valeur sous quatre de nos rois. Il est mort à Paris le 24 septembre 1650, et a été inhumé chez les Minimes de la place Royale¹. On a de lui des Mémoires et quelques autres écrits. Il épousa, premièrement en 1591, Charlotte, fille du connétable *Henri De Montmorency*, morte en 1636. On a le portrait de cette dame. Deuxièmement, *Françoise De Narbonne*², en 1644. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église paroissiale de Boissy, le 5 février, par le curé du lieu, appelé *Bertrand*. Cette princesse est morte le 10 août 1713, au château de Montmort, en Champagne, dans un état voisin de la misère, âgée de 92 ans. Le duc n'eut point d'enfants de cette union; il lui était né deux fils de la première.

Dubreuil, dans son *Supplément aux Antiquités de Paris* (p. 93), nous apprend que le duc d'Angoulême tenait une espèce de cour à Grosbois, à cause, ajoute-t-il, de la noblesse courtisane qui l'entoure. Ce prince y reçut plusieurs fois le roi Louis XIII.

L'Itinéraire des rois de France y marque la présence du monarque les 31 octobre 1637 et 19 novembre 1638. On trouve plus tard Louis XIV à Grosbois, où il vint passer la revue des gens d'armes de Monseigneur le Dauphin.

On croit que ce fut vers l'an 1640 que M. d'Angoulême rebâtit le château tel que nous le voyons.

Tallemant des Réaux dit, dans ses historiettes : *Il ne pouvoit s'em-*

1. Armes : De France au bâton d'or péri en barre.

2. *Le Mercure galant*, du mois de septembre 1713, p. 265, donne la généalogie de cette famille.



DE GROSBOIS



VUE ACTUELLE DU CHATEAU DE VERSAILLES

pescher de bastir toujours quelques maisonnettes ; mais il n'avoit garde d'achever Grosbois. Comme il n'estoit pas riche, cela l'incommodoit.

Le Château de Grosbois a été plusieurs fois gravé : *Israël Sylvestre, Rigaud, Mériaux* et particulièrement *Lépicié*, l'ont parfaitement rendu. Madame la princesse douairière de Wagram en a personnellement gravé une vue qui n'est pas dans le commerce. *Denon* en a fait les personnages. N'oublions pas l'œuvre de *Blancheton* : *Les plus remarquables châteaux de France* (Paris) 1826-1830, 2 volumes grand in-f^o.

Le duc fit ajouter au parc, déjà fort étendu, la plus grande partie de l'emplacement du village de Grosbois. La destruction de l'église de ce village se fit d'une manière assez bizarre pour être racontée. Le duc, qui rencontrait des obstacles à ses projets, saisit le temps où le curé et ses paroissiens étaient allés processionnellement dans un village voisin, pour mettre des ouvriers et des soldats à la besogne ; Il fallait que ce fut une simple chapelle, puisqu'au retour l'édifice ne présentait plus que des décombres.

L'archevêque de Paris unit la cure à celle de Boissy. On ne dit pas quel fut le sort du titulaire. Lorsque le duc d'Angoulême établit non loin une communauté de Camaldules, il aurait voulu placer, dans leur église, le titre éteint de cette paroisse, et ne put l'obtenir de l'autorité diocésaine. Avant de reprendre la chronologie des propriétaires de Grosbois, nous ajouterons cette aventure racontée par *Pierre De l'Estoile*, dans son journal historique :

Henri IV se trouvant en chasse vers Créteil, entra dans une hôtellerie de ce village où la broche tournait et où on lui refusa à manger, sous prétexte que le rôti était destiné à des procureurs, réunis pour traiter d'une affaire. Le roi fit demander à ces messieurs une place à leur table, ou tout au moins une portion du rôti. Tout lui fut refusé. Vitry eut ordre de se saisir de ces gens de robe ; ils furent conduits à Grosbois ; et là, ils furent fouettés et étrillés pour leur apprendre à être plus courtois avec les gentilhommes. On se rappelle que *Colle* a placé la scène de sa partie de chasse de Henri IV, non loin, à Lieu-saint.

Louis Emmanuel de Valois, fils puîné du duc d'Angoulême, hérita de la terre de Grosbois. Il n'en jouit pas longtemps. Il est mort à 58 ans, le 13 novembre 1653. De son mariage avec *Henriette de Guiche*, dame de la Palisse, il eut trois fils, tous morts avant lui, et une fille *Marie-Françoise de Valois*. Elle épousa, en 1649, *Louis de*

Lorraine, Duc de Joyeuse, mort en 1654. La duchesse lui survécut jusqu'au 4 mai 1696. Elle était tombée en démence et mourut âgée de 66 ans, dans l'abbaye d'Essay, près d'Alençon. Dès le 24 décembre 1667, la terre de Grosbois avait été acquise par *Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes*, chevalier des ordres du roi. Elle passa, à son décès, à *Olympe*, sa fille aînée, mariée à *Louis d'Aumont, Marquis de Villequier*. On a son portrait gravé ; il est fort rare. Cette dame est morte à Passy, le 23 octobre 1723, à l'âge de 62 ans. Dès le 12 juillet 1701, M. et Madame d'Aumont avaient vendu Grosbois à *Achille de Harlay, Comte de Beaumont*, fils du baron de Sancy, famille à laquelle cette terre avait précédemment appartenu. Il était marié à *Anne-Magdeleine de Lamoignon*, morte la même année, le 8 octobre. M. de Harlay a été premier président du Parlement de Paris de 1689 à 1707. Le P. *Jacques de La Beaune* a fait son éloge ainsi que celui de MM. de Verdun, Le Jay et Le Peletier, qui ont occupé le même fauteuil, et ont aussi habité nos cantons. Cet opuscule, écrit en latin, a été traduit par M. Dreux du Radier (1753, in-12). M. de Harlay s'est aussi rendu célèbre par son esprit fin et mordant. On cite de lui une foule de mots piquants : on en fit dans le temps un recueil sous le titre de *Harlœana* ; il est mort le 23 juillet 1712, âgé de 73 ans. Ce magistrat a terminé le château commencé par le duc d'Angoulême.

Il obtint de changer le nom de Grosbois en celui de *Sancy*, porté par sa famille, par lettres patentes de 1707. C'est le nom d'un village de l'arrondissement de Provins (Seine-et-Marne). Il ne donna pas suite à ce projet. Une des rues de la cité, à Paris, porte le nom de Harlay ; elle a été ouverte à ses frais. Cette rue va bientôt disparaître, mais elle restera marquée par la nouvelle façade de l'hôtel de la Préfecture de police, édifiée sur son alignement. Le fils de M. de Harlay porta aussi le prénom d'*Achille* ; il conserva la terre de Grosbois. De son mariage avec Louise Lowet de Coetjon, naquit une fille unique ; elle épousa *Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry*, lieutenant-général des armées du roi, fils puîné du Maréchal de Luxembourg. Ils vendirent Grosbois le 4 mai 1718 à *Samuel Bernard*, l'un des célèbres traitants, enrichi sous le ministère de Chamillard. On prétend que sa fortune s'élevait à trente-trois millions ? Il en fit un noble usage.

(A suivre)

TH. PINARD.

ECHARCON ¹

Le hasard des recherches m'a fait rencontrer dernièrement le procès-verbal d'une fête révolutionnaire qui eut lieu, à Echarcon, près de Menecy, le 20 nivôse, an second de la République (jeudi 9 janvier 1794) ; et il m'a paru que ce récit devait faire suite aux notices révolutionnaires, que nous avons insérées ici-même sur des fêtes semblables à Corbeil, Athis, Ris-Orangis, etc.

A Echarcon, comme ailleurs, le prétexte de ces cérémonies était le même, c'est-à-dire la glorification des *martyrs* Lepelletier et Marat, et il est à penser que ces fêtes eurent lieu un peu partout.

Le rédacteur de ce procès-verbal était loin d'être un lettré, on s'en rend aisément compte par son style que j'ai cru devoir respecter, mais en demandant grâce toutefois pour son orthographe que j'ai redressée quelque peu afin de rendre plus intelligible le document qui va suivre.

A toute bonne fête révolutionnaire il fallait détruire et brûler quelque chose, et les gens d'Echarcon ne voulaient pas être en retard sur leurs contemporains ; aussi c'est aux cris répétés de vive la République, qu'ils anéantissent les souvenirs du passé, cette croix des champs, fort ancienne probablement, devant laquelle ils allaient autrefois prier en procession dans les années de sécheresse ou de calamité champêtre, ces statues de Saints, ces emblèmes religieux que leurs pères avaient vénérés autrefois et qu'ils livrent maintenant aux flammes en dansant et en chantant autour du bûcher.

C'est une bien triste histoire que celle de ces destructions inutiles et sans but, de ces mutilations insensées, qui eurent un si déplorable résultat pour nos anciens monuments et pour le trésor artistique de notre cher pays de France ; à chaque pas l'on en rencontre encore les traces, et nous constatons souvent des pertes qui sont à jamais irréparables.

1. Echarcon, village de 320 habitants, canton et arrondissement de Corbeil, à 9 kilom. de cette ville.

Mais ces regrets sont stériles, hélas ! et nous ne pouvons que pardonner à ces hommes enivrés par les événements extraordinaires auxquels ils se trouvaient tout à coup mêlés et qui, mûs par des sentiments généreux et un enthousiasme invincible, brûlaient un jour ce que la veille ils avaient adoré.

A. D.

UNE FÊTE RÉVOLUTIONNAIRE

A
ECHARCON

Aujourd'hui 20 nivôse de l'an second de la République française une et indivisible, ayant annoncé la veille dudit jour par le son de la caisse, à l'effet de célébrer les deux martyrs de la liberté, la commune assemblée le dit jour sur la place d'armes, de là ayant dirigé leur marche à la ci-devant église où il a été posé nos deux martyrs sur deux brancards et portés en triomphe par quatre citoyens de la garde nationale, commandés par le citoyen Jacques-Mathieu Marsaudon, commandant en second du bataillon de Mennecey, accompagnés de toutes les femmes et enfants avec le plus grand zèle, dont nous avons dirigé notre marche pour aller à l'arbre de la fraternité en chantant l'hymne de la patrie. Étant arrivé à l'arbre, le citoyen Houst, administrateur du district de Corbeil, ayant fait poser le premier martyr de la République à sa droite et Marat à sa gauche, après lequel le citoyen susnommé ayant fait un discours en faveur de nos deux martyrs, ce qui a été applaudi par toute la commune et des cris de vive la République ; en suite nous avons pris notre marche pour aller mettre le feu à quelques restes des anciens vestiges de la superstition et du fanatisme. Ces pièces sont, l'ancienne croix des champs, avec le ci-devant guidon de la Vierge et celui du saint sacrement, avec des petites colombes et saints, dits par nos ancêtres, Saint-Martin et Saint-Blaise, tout ce qui faisait Bouillir La Marmite à nos charlatans ; de là ensuite, ayant repris notre marche pour aller à la ci-devant église, en chantant des hymnes en l'honneur de la patrie ; étant arrivés, nous avons déposé nos deux martyrs à côté du ci-devant banc d'œuvre, sur deux pilastres, de la hauteur de six pieds, dont Le Pelletier à la droite et Marat à la gauche. Étant posés sur

les deux pilastres, le citoyen Houstas ayant chanté un hymne en l'honneur de leur position, en suite nous avons retourné aux feux où nous avons tous dansé autour en chantant la carmagnole et avons fini par des grands applaudissements et des cris retentissants de vive la République et vive nos représentants.

Fait et arrêté les jours mois et an susdits et ont signé : Pouillot, maire ; Robert, officier ; Fichet, officier ; Rastour, agent national ; Tessier, greffier.

LE RÉTABLISSEMENT DU CULTE A CORBEIL EN 1795

PÉTITION DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE CORBEIL, POUR OBTENIR LE
RÉTABLISSEMENT DU CULTE CATHOLIQUE, INTERROMPU DEPUIS 17 MOIS.

1795.

Aux Citoyens administrateurs du District de Corbeil.

Citoyens,

Plusieurs citoyens de la commune de Corbeil désireraient profiter de l'avantage du Décret de la Convention Nationale sur la liberté du Culte, du 3 Ventose dernier ; en conséquence, ils réclament auprès de l' « administration » qu'il leur soit alloué provisoirement la ci-devant église Saint-Spire pour y faire leur culte religieux, en attendant que la Convention Nationale en ait décrété la vente.

C'est dans ce temple où le bon citoyen adressera ses vœux à l'Être suprême, c'est dans ce temple où vous verrez régner la paix et la tranquillité de la République, que les enfants y apprendront à respecter leurs parents et les autorités constituées ; vous les verrez bientôt bannir de leurs cœurs cette mauvaise habitude de blasphémer contre ce grand Dieu, jurement qui fait frémir les bons citoyens.

Citoyens, portez vos regards sur les avantages de la pratique du Culte Catholique : tous frères, réunis dans un même lieu, animés du même esprit, pénétrés des mêmes sentiments, vous les verrez, la face contre terre, adorer le vrai Dieu, cet Être suprême, dont on a voulu en vain effacer l'image de nos cœurs ; c'est dans ce lieu où lui seront rendues des actions de grâces dues à sa grandeur ¹.

Salut et fraternité.

Suivent les signatures.

1. L'auteur de cette pétition est Pierre Fleury, instituteur national.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA MUNICIPALITÉ DE LA COMMUNE DE CORBEIL.

*Séance publique du 18 Prairial, an 3^{me} de la République française
une et indivisible (6 juin 1795).*

Il s'est présenté à la séance plusieurs habitants de cette commune et nommément les Citoyens Massé, Duperray, Philipon, Gauthier, Ory, Bezard, Charon, Davier, Milon, l'Hermitte, Tonnelier et autres, lesquels ont dit qu'ils venoient pour présenter à la Municipalité le Citoyen qui désormais doit remplir les fonctions du ministère du Culte catholique. Il a été fait lecture du décret relatif à la liberté des Cultes, en date du onze Prairial, présent mois, afin que chacun put avoir connoissance des obligations qu'il lui impose. Cela fait, le serment requis a été, sur la demande de l'Agent National, prêté entre les mains du Citoyen Maire, et en présence du Corps Municipal, par le Citoyen Joseph André Guiot, ci-devant Prieur-Curé du ci-devant Prieuré de St-Guenault, et sur le champ, il lui en a été délivré acte, au désir de l'article 5 du décret susdatté.

Pour copie conforme : Landry, Officier Municipal, Hallé, Maire, Leclerc, Officier Municipal, Hélie, Officier Municipal, Cousin, Officier Municipal, Cousin-Longchamp, Agent National, Vandet, Secrétaire 1.

1. A l'issue de cette Cérémonie, l'Abbé Guiot prononça un discours qui est la suite naturelle des deux pièces que nous venons de citer ; mais la place nous faisant défaut, nous publierons ce discours intéressant dans un prochain bulletin.



LE VOYAGE
DE
LOUIS XIV ET D'ANNE D'AUTRICHE
PENDANT LA FRONDE

DU 2 OCTOBRE 1651 AU 21 OCTOBRE 1652

La Fronde (1648-1652) eut deux phases : la première, dite la vieille Fronde, ou Fronde des magistrats ; la deuxième, dite la Fronde des Princes.

Chose remarquable, Condé fut parmi les Frondeurs dans la seconde phase, après avoir été contre eux dans la première, et Turenne fut pour eux dans cette première et contre eux dans la seconde.

Le rôle extraordinaire joué par Paul de Gondi, dit le cardinal de Retz, a permis à l'historien Saint-Foix d'observer qu'il eut toutes les grandes qualités qu'il voulut avoir, mais qu'il n'eut point celles d'un évêque, d'un citoyen et d'un honnête homme.

Le résultat le plus clair, si les frondeurs avaient triomphé, eut été la fin de la Monarchie, à laquelle les magistrats voulaient enlever ses pouvoirs et les Princes ses provinces.

La jeune Fronde devait naître avec la lutte de Condé contre Mazarin, un moment réconcilié avec le Parlement, mais devenu de nouveau l'objet de la haine des anciens et des nouveaux Frondeurs.

Anne d'Autriche et le jeune Prince se trouvèrent dans la nécessité de faire sortir leur ministre du royaume, qui se retira du côté de Liège, puis dans l'Electorat de Cologne au mois de mars 1651, tout en conservant avec Louis XIV une correspondance étroite pour la direction des affaires.

Cependant, le 5 septembre 1651, celui-ci atteignit ses treize ans, c'est-à-dire l'âge auquel Charles V avait fixé la majorité des rois de France.

Le 7, Louis XIV déclara au Parlement qu'il entendait prendre en mains le gouvernement.

La reine en profita pour lui faire faire, ainsi qu'à son frère le duc d'Anjou (devenu plus tard le duc d'Orléans), le voyage dont nous

allons essayer de tracer l'itinéraire ainsi que les péripéties qui devaient l'accompagner.

A cette époque la Cour avait à se diriger ou vers Stenai, Damvilliers et Clermont sur l'Argone, places dépendant de Condé et des autres Princes, ou à marcher sur Bourges et Bordeaux, qui suivaient leur parti. La reine inclinait pour les premières villes à cause du voisinage de Mazarin. Le ministre Châteauneuf, pour l'en éloigner, conseilla la marche sur Bourges et ce fut cet avis qui l'emporta. En conséquence, le 2 octobre la Cour partit de Paris, qu'elle confia au garde des sceaux Mathieu Molé, Président du Parlement et au surintendant des Finances.

Dès le 26 septembre une lettre du roi avait annoncé aux échevins de Bourges sa venue prochaine.

Sa première station fut à Fontainebleau, d'où il alla, en passant à Ferrières, à Montargis.

En cette ville, il apprit que le prince de Conti avait fait arrêter et mettre en la grosse tour de Bourges Claude Biet, maire de Bourges et ancien lieutenant-général au bailliage du Berri. La reine hésitait à continuer le voyage, mais Châteauneuf insista, disant que si on reculait, les affaires du roi seraient perdues. Son avis prévalut et il quitta la Cour pour retourner à Paris travailler avec Molé et le surintendant des Finances.

Le roi arriva deux jours après à Gien et y reçut, le 4 octobre, le fils de Biet qui le tint au courant des menées à Bourges de Conti, du duc de Nemours et de madame de Longueville et repartit avec des instructions : le roi demandait que la ville déclarât si elle voulait le recevoir.

En entrant à Aubigny le 5, la reine fut si heureuse des assurances de fidélité que lui apportait de la part des habitants le conseiller Blénau, qu'elle lui laissa à peine achever sa harangue.

Le roi y reçut une députation de Bourges l'assurant de l'obéissance de la ville. Il en apprit le départ des trois Frondeurs qui avait eu lieu le mercredi 4 octobre à dix heures du soir. Ils étaient allés se renfermer au Château de Montrond, voisin de Saint-Amand. Les députés le sollicitèrent à venir à Bourges et à y faire abattre la grosse tour, construite sous le règne de Philippe-Auguste.

Le 6, la Cour arriva à La Chapelle d'Angillon. Le roi y coucha dans le château bâti par Sully¹.

1. « J'apprends (écrivait Henri IV à Sully) que vous faites bâtir à La Chapelle. Je vous

Le 7, la Cour devant faire son entrée à Bourges entre trois et quatre heures, un exempt des gardes du corps et les échevins sommèrent de la Rozière, gouverneur de la grosse tour, de la rendre, ce qu'il fit après avoir cependant manifesté, d'abord, la volonté de ne le faire qu'aux mains de Sa Majesté elle-même.

A l'heure ci-dessus indiquée la Cour se présenta à la porte S^t Privé, fut reçue au son des cloches et alla se loger dans la maison de Jacques Cœur, propriété à cette époque de Châteauneuf, comme faisant partie du Marquisat de Châteauneuf-sur-Cher.

Le régiment de la reine occupait la ville.

Les Echevins et officiers de la garde bourgeoise furent réorganisés.

Le 8, des Lettres royales déclarent rebelles et criminels de lèse-majesté Condé, Conti, Nemours, La Rochefoucault et la duchesse de Longville, lesquels, à la nouvelle de l'arrivée du roi à Bourges, étaient sortis de Montrond pour aller en Guyenne. Le Parlement de Paris ne s'empressa pas cependant d'enregistrer ces Lettres.

Le même jour, Clérambault, comte de Palluau, gouverneur du Berri, fut chargé de faire le siège du château de Montrond.

Le 13, les Magistrats de Bourges furent présentés au roi.

La présence de Louis XIV à Bourges fut l'occasion d'en faire disparaître le vieux donjon féodal de Philippe-Auguste à la grande satisfaction des habitants. Louis XIII en avait fait espérer la démolition, Louis XIV l'accorda. Il fit don à la ville de tous les matériaux ainsi que des places, enceintes, bâtiments et jardins sur lesquels il était assis, et préluda lui même à la destruction de l'édifice en en arrachant deux pierres. (Raynal, histoire du Berri).

Avant de quitter Bourges, le 25 octobre, le roi laissa au comte de Palluau onze à quinze compagnies du régiment des gardes et ce qu'il avait de cavalerie l'accompagnant pour assiéger S^t Amand et le château de Montrond, et chargea Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, d'aller combattre Condé en Guyenne.

Puis il prend la direction de Poitiers, d'où il se proposait de surveiller ce qui se passerait du côté de Bordeaux.

Le 26 octobre il coucha à Issoudun et le 27 à Châteauroux. La

« envoie six mille livres pour vous aider à faire quelque chose de bien, comme étant
« votre ami et l'ami des bâtisseurs ».

cour n'y descendit pas au château Raoul, propriété du prince de Condé, mais à l'hôtel dit du Dauphin ¹.

Après Châteauroux, le roi traverse Buzançois, Le Blanc où il se trouve le 29 et arrive à Poitiers le 31 octobre 1650.

Etant en cette ville, il autorise le 17 décembre Mazarin à rentrer en France, ce qui fut cause que le Parlement trois jours après déclara ce dernier criminel de lèse majesté et offrit 150.000 livres à qui le livrerait mort ou vif.

Le 27 décembre, le roi rappelle de Paris à Poitiers le premier Président du Parlement Molé, garde des sceaux, et le surintendant des Finances.

Cependant Mazarin qui avait franchi la frontière le 24 décembre à la tête d'une armée de 6.000 hommes, formée dans le pays de Liège et que commandait le maréchal d'Hocquincourt, s'avancait vers Poitiers, sans que les trois Conseillers du Parlement, envoyés en Champagne pour soulever, mais sans succès, les populations contre ces défenseurs du roi auquel son ministre entendait exprimer sa reconnaissance des grandes obligations qu'il lui devait.

Louis XIV alla au devant de lui jusqu'à une lieue de la ville et le conduisit chez la Reine que l'impatience avait retenue plus d'une heure à une fenêtre pour le voir arriver.

Ceci se passait le 28 janvier 1652, jour que Mazarin reprit son rôle de ministre.

Le sort du roi et celui de l'armée allaient désormais devenir inséparables.

Le 2 février 1652, Turenne et son frère le duc de Bouillon viennent à Poitiers offrir leur service au roi.

Dans les premiers jours de ce mois, la Cour séjourne à Saumur pendant que l'armée amenée par Mazarin entre dans l'Anjou, prend Angers et Pont-de-Cé où d'Hocquincourt a pour adversaires Rohan et Beaufort.

Le 12 février, le roi est à Tours, remontant la direction d'Orléans. Le 12 mars, Duplessis-Bellièvre prend Saintes pour le roi, qui ce jour quitta Tours pour aller à Amboise, d'où le 15 mars il s'en va à Blois.

Le 27 mars, la Cour part de Blois, couche à Cléry et se dirige sur Iarzeau et Sully où elle se trouve aux fêtes de Pâques.

¹ FAUCONNEAU-DUPRESNE, *Histoire de Châteauroux*.

Le même jour. 27 mars, Mathieu Molé se présente avec le Conseil du roi aux portes d'Orléans et demande à y entrer au nom du roi, mais mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, trouve moyen, malgré la résistance des officiers municipaux, de s'y introduire et le Conseil fait savoir à Molé qu'on ne pouvait le recevoir.

Cependant Beaufort, qui commandait le régiment du duc d'Orléans, attaque le pont de Jargeau. Heureusement Turenne, avec le peu de troupes qu'il se trouvait avoir sous la main, le repousse, fait rompre le pont et va se saisir de Gien, manœuvre qui ouvrait la marche sur Paris, et le 30 mars fait loger la Cour à Gien, en laissant cependant ses équipages à Sully, dans la crainte d'être obligés de repasser la Loire.

La Cour venait, grâce au combat qui avait duré trois heures et qui avait amené la défaite de Beaufort, d'échapper à un grand danger, c'est-à-dire à l'enlèvement possible du roi, de la reine et de Mazarin.

Turenne avec une partie de l'armée se place à Briare et d'Hocquincourt à Bléneau.

De leur côté les rebelles avaient, le 29 mars, tenu un Conseil de guerre : Nemours voulait qu'on allât au secours de Montrond et de la Guyenne ; Beaufort, d'accord avec mademoiselle de Montpensier, qu'on restât au nord de la Loire. Leur avis l'emporta et il fut question de conduire l'armée à Montargis.

Sur ces entrefaites et dès avant le premier avril la Cour apprit que Condé, qui avait trouvé dans d'Harcourt un adversaire habile et supérieur en forces, allait arriver.

Parti sous un déguisement (il était censé le valet de l'un des sept Frondeurs l'accompagnant) le 24 mars d'Agen, il avait laissé Conti pour le remplacer. Il avait passé la Loire à La Charité et était arrivé à Lorris-en-Gâtinais le 31, après un voyage souvent périlleux.

Son premier soin fut d'occuper Montargis, pour fermer à l'armée du roi la route de Paris.

Le 7 avril, à la nuit, il attaqua les quartiers d'Hocquincourt, qui les avait trop espacés (comme le lui avait observé Turenne). Les pertes qu'il lui fit subir furent telles que la Cour eut un moment la volonté de couper le pont de Gien et de s'enfuir à Bourges. Mais Turenne survint, déclarant qu'il fallait vaincre ou que le roi était perdu ! Il force Condé à abandonner sa poursuite contre Hocquincourt et à marcher contre lui.

A cet effet, la nuit du 8 avril, il concentre sur Bléneau avec les

troupes qu'il avait à Briare ce qu'il peut rassembler de celles dispersées par Condé. Celui-ci comptait 12.000, Turenne n'en avait que 4.000. Les deux adversaires se rencontrèrent entre les bois du lieu dit Dreux et l'étang des Gilons, offrant entre eux une espèce de défilé. Turenne s'y engage d'abord puis s'en retire pour occuper notamment une éminence voisine qu'il avait garnie d'une batterie d'artillerie (Condé n'avait pas de canons). Celui-ci s'engagea à son tour dans ce défilé, mais, avant d'avoir pu atteindre le champ nécessaire pour développer son infanterie et sa cavalerie, il est attaqué par son adversaire dans le défilé même encombré par les siens. Condé finit par trouver un terrain plus favorable et le combat dura jusqu'à la nuit ; puis, chacune des deux armées se retira ¹.

Pendant qu'il se livrait, les principales préoccupations du maréchal Duplessis-Bellièvre, commandant de l'escorte du roi, étaient de mettre ce dernier hors du danger d'être enlevé ; Mazarin montrait une grande inquiétude ; la reine, conservant son sang-froid, ne permit pas à ses femmes d'omettre une seule boucle de ses cheveux, elle dîna à son heure ordinaire d'aussi bon appétit et aussi tranquillement que si elle n'eût couru aucun risque, et quand Turenne vint annoncer le résultat de la journée, elle sut le remercier en lui disant en pleurant : « Vous avez sauvé l'État : sans vous il n'y aurait pas « une seule ville qui n'eût fermé ses portes à la Cour ! »

Dès le 11 avril, Condé était parti pour Paris dans l'espoir d'entretenir, avec le concours du duc d'Orléans, la rébellion, et son armée, quittant Montargis, se dirigea sur Etampes où elle entra le 25 avril par la porte Saint-Pierre.

Ce ne fut que le 17 que la Cour, quittant Gien, alla coucher au château de Saint-Fargeau et le 18 à Auxerre.

Le 19, une lettre du roi fait défendre au corps de ville de Paris de ne tenir aucune assemblée avant l'arrivée de Sa Majesté, voulant y être présente en personne.

Le 22, le roi est à Melun, où il mande le maréchal de L'Hopital, gouverneur de Paris, et le Prévôt des marchands.

Le 23, il couche à Corbeil. Turenne voulait, de cette ville, conduire le roi à Paris ; mais Mazarin ne fut pas de cet avis.

Le 26 avril, le roi arriva coucher à Thilly. Le 27, la Cour arrive à Saint-Germain-en-Laye, où, le 28, elle reçoit une députation des

¹. Voir un article du comte de Cosnac aux annales de la Société historique du Gâtinais, tome 3 [1885] intitulé : *Le Combat de Bléneau*.

Princes, composée de Rohan, Chavigny et Goulas, lesquels furent admis dans la balustrade du lit de la Reine, et le roi les conduisit à Mazarin, avec lequel ils conférèrent. Celui-ci leur déclara que la volonté expresse du roi et de la Reine était de le conserver comme premier ministre. Le Parlement promettait son concours à Condé s'il ne demandait que l'expulsion de Mazarin et posait les armes.

Cependant, Turenne ayant appris que l'armée des Princes devait être passée en revue à Etampes en l'honneur de mademoiselle de Montpensier revenant d'Orléans, partit de nuit avec d'Hocquincourt de la petite ville de Châtres¹ et surprit les troupes ennemies comme elles rentraient en ville. Ils leur infligèrent une perte de 3.000 hommes, soit en morts soit en prisonniers. Après quoi les deux maréchaux rentrèrent à Châtres en traversant Etréchy.

Turenne, resté depuis seul chef de l'armée, d'Hocquincourt ayant été envoyé en son gouvernement de Péronne, dirigea ses coureurs sur Palaiseau, Bourg-la-Reine et Villejuif et le 9 mai occupa Saint-Denis.

Les 6 et 7 mai la Chambre des Comptes a audiencé du roi, l'invitant à ordonner la paix sans qu'il soit parlé de Mazarin. Le roi écouta les remontrances arrêtées par les Cours Souveraines et par le Corps de ville de Paris, mais ajourna sa réponse.

Le 9 mai le roi apprend que Montrond est à la veille de se rendre. Il ne devait le faire que le 1^{er} septembre 1652.

Le 10 mai, le duc d'Orléans annonce que l'accommodement n'était pas fait, qu'il était arrivé quelque bagarre à Etampes, que le duc de Lorraine venait pour la cause commune et que tous n'entendaient qu'à chasser Mazarin.

Condé, d'accord avec le duc d'Orléans, proposa au Parlement d'éloigner leurs troupes de Paris si la Cour consentait à en faire autant. Les populations, en effet, se plaignaient de leurs hostilités inévitables. Le Parlement le fit savoir au roi. Mais le 11 mai les troupes royales, loin de se retirer, attaquaient le pont de St-Cloud et sur la nouvelle que la garnison chargée de sa défense avait repoussé l'attaque, Condé alla emporter d'assaut St-Denis, mal gardé par les Suisses. Turenne reprit la ville le lendemain, secondé par les habitants eux-mêmes.

La Cour, pour calmer le peuple, revint à la convention qui interdisait aux troupes d'approcher de la capitale.

1. Devenue Arpajon en 1720.

Le 24 mai, elle alla de St-Germain à Corbeil et c'est ce même jour que Turenne alla assiéger Etampes à la tête de 10.000 hommes. Tavannes, lieutenant de Condé, n'en comptait plus que 6 à 7.000. Il commandait les troupes de Condé, Valon celles du duc d'Orléans et Clinchamp les Espagnols.

Le 28, le roi sortit de Corbeil avec Mazarin, le duc de Bouillon et le maréchal de Villeroy pour se rendre à ce siège.

Il se logea au château de Brières-les-Scellés, appartenant alors à Henri de Mazis. Ce château n'existe plus ¹.

Maxime de Montrond, dans ses essais historiques sur la ville d'Etampes (1836), raconte que le roi, voulant passer d'un quartier à un autre, envoya prier Tavannes de ne point faire tirer le canon pendant qu'il passerait près de la ville. N'ayant point reçu de réponse, il alla où il voulait aller, mais quelques boulets passèrent près de lui et il demanda à Delaporte, son premier valet de chambre, s'il avait eu peur. Celui-ci répondit que non, et qu'ordinairement on n'avait point peur quand on n'avait pas d'argent. Le roi l'entendit bien et se prit à sourire ; mais personne n'en devina la cause. Le roi voyait quantité de soldats malades ou estropiés qui couraient après lui, demandant de quoi soulager leur misère sans qu'il ait un seul douzain à leur donner, de quoi tout le monde s'étonnait. L'explication s'en trouve dans les Mémoires de Delaporte. Comme le roi partait de Corbeil, pour voir ce qui se passait au siège, l'intendant des Finances de la Vieuville lui faisait remettre cent louis d'or, tant pour ses menus plaisirs que pour en faire des libéralités aux soldats estropiés. Le roi appela alors Delaporte et lui dit qu'on les avait mis dans ses poches, mais qu'ayant la botte haute il aurait peine à les garder. Delaporte lui répondit qu'ils étaient aussi bien dans ses poches que dans les siennes. Mais cela ne se trouva pas vrai dans la suite. En effet, quand de Corbeil le roi alla coucher au Menil-Cornuel, Delaporte, lorsque tout le monde fut retiré (Moreau, premier valet de garde-robe, l'ayant prié, sachant que le roi avait de l'argent, de lui demander les onze pistoles que lui, Moreau, avait avancés pour l'achat des gants fait à St-Germain pour Sa Majesté, tout le monde ayant besoin de son petit fait), Delaporte, disons-nous, fit part au roi de la commission dont il l'avait chargé. A quoi le roi répondit tristement qu'il n'avait plus d'argent ! Delaporte lui demanda s'il avait joué avec le Cardinal. Sur la réponse que non et

1. Voir *Etampes pittoresque* de Maxime LEGRAND.

plus Delaporte le pressait pour savoir ce qu'il en avait fait et moins le roi avait envie de le dire. Enfin, raconte Delaporte, je devinai, et lui dis : n'est-ce point M. le Cardinal qui vous a pris votre argent ? Il me dit oui, mais avec un chagrin si grand qu'il était aisé de voir qu'il ne lui avait pas fait plaisir de le lui prendre et moi de lui demander ce qu'il en avait fait.

Le 1^{er} juin le roi est de retour à Corbeil, venant de Menil-la-Racoin, le siège d'Etampes continuant.

Dom Basile Fleureau, dans ses Antiquités de la ville et du duché d'Etampes, ouvrage paru en 1683, donne d'intéressants détails sur ce siège. Mais l'intervention du duc de Lorraine le fit lever. « Si l'on
« eut (dit Dom Basile Fleureau) continué le siège huit ou dix jours,
« les assiégés eussent été sans doute contraints de se rendre ».

« Les Princes n'étaient pas moins fâchés de la perte de leurs
« troupes, qui diminuaient tous les jours, que les Espagnols de l'en-
« tière ruine des leurs qu'ils prévoyaient inévitable si elles n'étaient
« secourues ; de sorte que la même raison qui obligea les princes
« à demander aux Espagnols d'envoyer le duc de Lorraine à leur
« secours les porta eux-mêmes à la leur accorder aussi dans leur
« propre intérêt.

« Le duc s'obligea donc à entrer en France et à faire lever le
« siège pour dégager leurs troupes. Le duc d'Orléans, le prince de
« Condé et tous les autres seigneurs de leur parti, allèrent au devant
« de lui jusqu'au Bourget et l'accompagnèrent à son entrée dans
« Paris. Il y visita plusieurs seigneurs et dames, entre autres la du-
« chesse de Chevreuse. Cette dame, d'un bel esprit et adroite à se
« démêler d'une grande affaire, se prévalut de la jalousie naturelle
« à la maison de Lorraine contre les Princes du sang pour lui faire
« comprendre qu'il ne devait pas secourir ceux pour lesquels il était
« venu, puisqu'il n'en tirait aucun avantage personnel. Il fut si pé-
« nétré du discours de cette dame qu'il résolut de s'en retourner
« sur ses pas pourvu qu'on levât le siège d'Etampes.

« M. de Châteauneuf ayant été averti de la bonne disposition du
« duc en donna aussitôt avis à la Cour, d'où l'on lui envoya un
« pouvoir, en vertu duquel il traita secrètement avec lui que pour
« le mettre à couvert de sa promesse et de tout blâme qu'il pourrait
« encourir de la part des Espagnols, on leverait le siège d'Estampes
« sous prétexte que l'état présent des affaires du roy l'exigeait et que
« le lendemain de la levée du siège il partirait pour s'en retourner

« à la frontière et qu'on lui fournirait des étapes convenables.

« Ce traité ¹ fut exécuté de la part du roy, mais le duc de Lorraine
« temporisa pour complaire aux Princes qui luy firent entendre
« qu'encore que le siège fut levé, néanmoins leurs troupes ne pou-
« vaient quitter Estampes pour se rendre à Paris sans crainte d'être
« incommodées dans leur marche ou même défaites par l'armée du
« roy placée entre les deux villes.

« Le Conseil du roy, ennuyé des délais du duc de Lorraine, réso-
« lut de le contraindre de vive force à se retirer, et l'office en fut
« donné au vicomte de Turenne ; celui-ci se mit aussitôt en marche.
« En fin de compte un courrier du cabinet du duc d'Orléans arriva
« porteur d'un ordre au comte de Tuvannes de décamper au plus
« tôt pour se rendre avec ses troupes aux environs de Paris que les
« Princes espéraient par ce moyen maintenir dans leur party en
« même temps qu'ils pourraient en faire éloigner le roy. Le 23 juin
« à cinq heures du soir la ville d'Estampes fut entièrement vide de
« l'armée qui y avait séjourné deux mois entiers.

« Elle se trouva presque vide d'habitants, parce que plusieurs
« étaient morts et que d'autres s'étaient absentés ; de ceux qui res-
« taient la plus grande partie était languissante et malade ».

Cette ville, qui devait se ressentir pour longtemps des désastres
causés par le siège, allait trouver dans Saint Vincent de Paul, cet
apôtre de la charité chrétienne, un premier et puissant réparateur
de ces désastres.

Cependant la Cour avait quitté Corbeil et était allé à Melun le
8 juin.

Le 16 juin, le roi y reçoit les députés du Parlement. Il déclara
qu'il pourrait permettre à Mazarin de se retirer, mais après que jus-
tice lui fut rendue et qu'avant tout les Princes devaient donner des
garanties de leur désarmement, de la soumission de leurs partisans
et de la rupture de leurs traités avec les étrangers. Le rapport de
cette réponse devait être l'objet au Parlement d'une séance dans
laquelle les Princes déclarèrent être prêts à s'exécuter si le roi éloig-
nait Mazarin, ce qui fut cause que le peuple las de souffrir se livra
à une émeute, à la suite de laquelle le Parlement suspendit ses
séances. Cette émeute du 25 juin devait être, avec l'incendie de
l'hôtel de ville du 4 juillet, l'objet de la part du roi d'une réserve

1. Portant la date du 7 Juin 1652.

contre leurs auteurs reconnus coupables : la foule devenue furieuse avait en effet chargé les magistrats à coups de poings, de bâtons et même de fusils : aucun ne fut tué, mais beaucoup furent blessés ou gravement maltraités.

La Cour, dans les derniers jours de juin, quitta Melun pour aller à Saint-Denis, avec l'armée qui comptait outre les 10 000, commandés par Turenne, 3 000 autres amenés de Lorraine par le maréchal de La Ferté. Un pont de bateaux fut jeté sur la Seine à Epinai, afin de tourner la position de Condé campé à St-Cloud.

Le 1^{er} juillet, une députation du Parlement vient à Saint-Denis ; la reine lui fait accueil.

Le Prévôt des marchands, les Echevins avaient promis au roi de ne pas laisser l'armée de Condé entrer dans Paris

Condé, qui n'avait que 6 000 hommes à opposer aux 12.000 de Turenne et jugeant qu'il ne pouvait se maintenir à Saint-Cloud, en partit le premier juillet au soir pour se poster à Charenton, au confluent de la Seine et de la Marne. Mais Turenne sut l'empêcher d'atteindre Charenton et Condé, après avoir contourné les faubourgs du nord de Paris, dut s'arrêter dans le faubourg Saint-Antoine pour y recevoir l'attaque de Turenne. C'est là que se livra la bataille dite de Saint-Antoine.

Pendant que la Reine priait en l'église des Carmélites de Saint-Denis, le roi, des hauteurs de Charenton, assistait aux péripéties de la lutte ; Mazarin l'accompagnait. Condé semblait devoir succomber, n'ayant pu se faire ouvrir la porte Saint-Antoine ; ses pertes en morts et en blessés devenaient énormes

Mais Mademoiselle de Montpensier, qui suivait la lutte avec passion, venait d'arracher à son père l'ordre suivant : « De par Monseigneur, fils de France, oncle du roi, duc d'Orléans... il est ordonné au sieur de Louvière, gouverneur du château de la Bastille, de favoriser de tout ce qui sera possible les troupes de son Altesse Royale, et de faire tirer sur celles qui paraîtront à la vue du dit Château. Fait à Paris, le deuxième juillet 1652. Signé Gaston ».

Le canon de la Bastille tiré sur l'ordre de Mademoiselle de Montpensier et l'ouverture de la porte Saint-Antoine commandée par elle sauvèrent Condé et son armée. Pour ne pas être pris entre deux feux Turenne dut se retirer.

En entendant le premier coup de canon, Mazarin, debout près de Louis XIV à cheval, s'était écrié : voilà un coup de canon qui a tué

son mari ! Mademoiselle de Montpensier avait, malgré la différence d'âges, la prétention d'épouser Louis XIV !

Le 4 juillet eut lieu à l'hôtel de ville de Paris une assemblée générale de ses plus notables habitants, provoquée par Condé qui entendait y faire voter l'union de la ville avec le parti des Princes. La délibération n'ayant pas, dès le début, pris une tournure favorable à cette solution, il s'en suivit à l'instigation des Princes une émeute accompagnée d'assassinats et d'un commencement d'incendie à l'hôtel de ville. La paille au chapeau était le signe de ralliement pour les conjurés.

Cependant les Espagnols et le duc de Lorraine redevenant menaçants, la Cour songea à se retirer en Normandie, mais le duc de Longueville manifesta la volonté d'interdire l'entrée de Mazarin dans sa province. Lyon fut alors considéré comme pouvant remplacer Rouen. Mais Turenne observa que ce serait abandonner aux rebelles la moitié du royaume.

Sur cette objection, la Cour qui était alors à St Denis se retira à Pontoise le 17 juillet et l'armée alla camper à Compiègne, sauf à la dernière extrémité à se retirer dans une des places de la Somme¹.

Le Parlement ayant, le 20 juillet, sous la pression de Condé et du duc d'Orléans, toujours en haine de Mazarin, nommé Gaston Lieutenant général et Condé commandant des armées par 74 voix contre 69, le roi le 31 juillet cassa les actes ci-dessus et transféra le Parlement à Pontoise. Les deux Présidents, Novion et Lecoigneux, répondirent à cet appel avec une vingtaine de conseillers.

Le 7 août eut lieu la première séance du Parlement transféré à Pontoise. Il s'y trouva deux Présidents à mortier de la grande chambre, trois Présidents aux Enquêtes, quinze Conseillers et le Procureur général.

Sous la présidence de Mathieu Molé, le Procureur général conclut à ce que le roi fut supplié de congédier le Cardinal pour ôter tout prétexte de guerre en son état.

Le 9 août, les Princes vont au Parlement de Paris qui casse tout ce qui a été fait à celui de Pontoise et entend exclure de son sein ceux de ses membres qui sont à Pontoise.

Le 12 août, le roi, sur les remontrances du Parlement siégeant à Pontoise, signa le congé du cardinal de Mazarin.

Le 19 août, la Cour va de Pontoise à Compiègne, d'où Mazarin

1. Henri MARTIN, *Histoire de France*, tome 12, pages 422 et 423.

sort de France, et d'accord avec le roi se retire à Bouillon, c'est-à-dire à deux pas de la frontière.

Le 20 août, le roi déclare tous offices vacants et supprimés et toutes survivances abolies, si ceux qui les possèdent ne se rendent au Parlement transféré à Pontoise.

Le 22, le Parlement supplie le roi d'éloigner les troupes, de donner une amnistie générale et de revenir à Paris.

Le 26, étant à St Germain, le roi accorde cette amnistie générale.

Le 29, la Cour des Aides est mise en demeure de se rendre à Pontoise.

Le premier septembre le château de Montrond capitule. Le roi en reçoit la nouvelle à Compiègne, le 4 septembre. Cette forteresse fut démantelée sauf une tour qui n'a été abattue que vers 1840.

Le 4 septembre, douze chanoines de Notre-Dame attendent comme députés de leur chapitre qu'un passe-port leur soit envoyé pour aller à Compiègne supplier le roi de rentrer dans Paris.

Les six corps des marchands de Paris travaillent fort à faire aussi semblable députation dans le même but.

Le 5 septembre, il est décidé qu'une députation du corps de la ville de Paris serait envoyée au roi pour solliciter son retour.

Le 9, Gondi va avec son clergé à Compiègne pour supplier le roi de rentrer à Paris ; celui-ci répondit qu'il désirait y retourner, mais que c'était aux Parisiens de se délivrer des obstacles qui empêchaient son retour.

Le 12, Gondi reçoit des mains du roi le chapeau du cardinal et le 13 dans la soirée il a audience secrète dans l'oratoire de la reine à laquelle il fit grandes protestations de fidélité au roi et d'affection au cardinal de Mazarin (Gondi s'était dès avant engagé vis à vis la Cour à troubler l'union qui existait entre le duc d'Orléans et Condé).

Le 23, la Cour des Aides rend un arrêt portant qu'elle sortira de Paris, pour obéir à la translation de ses séances ordonnée par le roi.

Le 23 septembre, la Cour part de Compiègne, couche à Creil-sur-Oise, et s'en va à Mantes, d'où le 27 elle annonce que le lendemain 28 elle sera à Pontoise. Elle éprouvait le besoin de se rapprocher de Paris : avant de quitter Compiègne, elle avait reçu l'avocat général venant lui annoncer que Paris demandait le retour du roi. D'un autre côté le 24 Septembre les députés des six corps des marchands qui voulaient aller trouver le roi, avaient été autorisés à se rendre près de lui et Broussel, qui était devenu Prévot des marchands, avait donné

comme tel sa démission, ne voulant pas, avait-il dit, être un obstacle à la réconciliation du corps de ville avec le roi.

Cette assemblée provoquée par les six corps des marchands le 24 septembre, et qui se tint au Palais royal, avait dénoncé Condé comme la cause de tous les maux dont souffrait la France.

« Il s'y entassa plus de 4.000 personnes, bourgeois, conseillers du « Parlement, gentils hommes et menu peuple, on y vota le refus de « toute taxe imposée par les princes, une députation au roi pour le « prier de revenir à Paris, le droit de courir sus aux troupes de « Condé et l'adoption du *ruban blanc* ou du *papier* au chapeau « comme signe de ralliement, au lieu de la paille que l'artifice et la « tyrannie du prince avaient fait porter à tous les habitants de Paris¹ .

Le 25, les Colonels de la garde bourgeoise de Paris envoient une députation au roi.

Le 27, la députation des six corps de marchands de Paris se présente au roi et en rapporte une amnistie, rectifiant celle donnée le 26 août, en ce sens qu'en sont exclus les coupables des assassinats et incendie du 4 juillet et de l'émeute du 25 juin.

Le 4 octobre, Turenne qui à Villeneuve-Saint-Georges surveillait et tenait en échec le duc de Lorraine, en décampe pour aller à Corbeil.

Le 11 octobre, Beaufort démissionne comme gouverneur de Paris.

Condé, dont l'avidité et l'esprit de domination avaient lassé et irrité les Parisiens, finit par prendre, avec le duc de Lorraine, le chemin de la Flandre en passant par la Picardie.

Après son départ de Paris le 18 octobre, une députation du clergé de Paris se présente au roi, puis celle des six corps des marchands qui, à Pontoise, le pria de revenir à Paris. Enfin les colonels des quartiers, un bourgeois et un officier de chaque compagnie, au nombre de 149, allèrent à Saint-Germain pour lui faire la même prière ; le roi et le duc d'Anjou les visitèrent pendant le dîner qui leur fut servi. Le roi leur annonça qu'il serait au Louvre le 21 octobre.

« Le 19, le maréchal de L'Hopital, ancien gouverneur de Paris, Lefèvre, ancien prévôt des marchands quittèrent Saint-Germain et, escortés des colonels de la garde bourgeoise, ils rentrèrent dans Paris où ils reprirent leurs fonctions² ».

Le 21 octobre, la Cour partit de Saint-Germain, escortée par Tu-

1. CASIMIR GAILHARDIN, *Histoire de Louis XIV*, tome 2, page 54.

2. Idem, page 58.

renne, et arriva le soir à Paris au milieu des acclamations universelles et s'installa au Louvre (de préférence au Palais Royal), moins accessible aux orages populaires.

Le 22 octobre, le roi y tint son lit de justice. Les deux Parlements de Paris et de Pontoise furent réunis à Paris ; une amnistie y fut enregistrée. La déclaration publiée le 24 octobre 1648, laquelle avait consacré le triomphe du Parlement, fut en fait considérée par le roi comme n'existant pas et partant n'ayant besoin d'être révoquée.

Le 23 janvier 1653, Turenne ramena Mazarin à Paris, où ce fut à qui rechercha sa faveur, même parmi ceux qui l'avaient le plus attaqué et poursuivi de leur haine !

Ce voyage, où Louis XIV avait couru tant de dangers et éprouvé tant de misères et qui avait duré un an et dix-neuf jours, avait été pour lui une leçon dont il sut profiter. Il éclaire et fait mieux comprendre la scène du 13 avril 1654 qui se passa au Parlement, scène que raconte Théophile Lavallée ¹.

« Un an après le retour de l'ordre et pendant que la guerre, « poussée avec vigueur, nécessitait des mesures de finances, tou- « jours ruineuses et vexatoires, le Parlement s'effraya de l'accroisse- « ment des dettes de l'état, et s'assembla pour délibérer sur l'enre- « gistrement de tant d'édits bursaux. Le jeune roi, instruit de cette « réunion, partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la « grand'Chambre, botté, éperonné, le fouet à la main : « Messieurs, « dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les Assemblées « du Parlement ; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc « qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait « enregistrer. Monsieur le premier président, je vous défends de « souffrir ces assemblées, et à pas un de vous les demander.

« Le Parlement se tut devant ce roi de 17 ans ; et pendant plus « d'un demi-siècle il ne s'éleva contre la royauté aucune opposition, « aucune plainte, aucun murmure, ni de la noblesse, ni du clergé, « ni du peuple ; il n'y eut plus pour elle que des adorateurs : l'Etat, « c'était le roi ! »

A. BOULÉ,

Magistrat en retraite.

Lignières (Cher), 3 Juillet 1913.

¹. *Histoire des Français*, tome III, pages 168 et 169.

LE MIRACLE
DE LA VISITATION DE NOTRE-DAME
ET L'AUMONERIE
DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

(XII^e ET XIII^e SIÈCLES)

On conserve dans l'église Notre-Dame, à Etampes, un petit groupe en bois sculpté, d'une beauté médiocre, mais dont l'intérêt est très particulier. Il a été exécuté pour commémorer un miracle survenu il y a longtemps dans l'église même ; il est, en conséquence, d'une originalité rare, et cela suffit à le distinguer parmi les autres œuvres de l'art chrétien, qui, en très grande majorité, ont représenté à l'infini et avec similitude toujours les mêmes scènes et les mêmes personnages connus. Il est si différent des données iconographiques habituelles qu'aucune explication n'aurait pu être fournie à son égard, si nous n'avions connu les circonstances du miracle en question, et même il n'eut pas été possible de le confondre avec un autre sujet familier.

Ce miracle, qui arriva au XII^e siècle, fut durant tout le Moyen-âge, fort populaire à Etampes, et son souvenir était encore vivace au XVIII^e siècle ; pourtant la Révolution de 1793 l'avait fait oublier complètement, lorsque en 1876, l'abbé Bonvoisin, un ancien curé de Notre-Dame d'Etampes, retrouva tout à la fois la légende et son application à la scène sculptée conservée dans l'église ¹.

1. Article publié dans l'*Abeille d'Etampes*, n^o du 5 Août 1876.

Tout le mystère était raconté dans un petit livre rarissime dont, en fait, on signale un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque Mazarine ; imprimé, en 1610, sous la signature H. B. T., l'ouvrage fut rédigé en collaboration par un religieux de Morigny nommé Hardy, et deux chanoines de Notre-Dame d'Etampes, Louis Bastard et Thirouyn ¹. A vrai dire, un résumé du récit du miracle fut écrit, plus tard, dans le même siècle, par un avocat étampoïis nommé Pierre Plisson, sur un registre qui existe encore aux Archives municipales ² et où l'abbé Bonvoisin eut pu le découvrir. Enfin, les archives de l'église Notre-Dame elle-même ont contenu jadis, outre des récits anciens, bien des renseignements confirmatifs qui existent peut-être encore, si les souris, après les hommes, les ont épargnés, dans les greniers mystérieux où dorment, protégées par la poussière, les dernières paperasses précieuses de la vieille collégiale.

Quoiqu'il en soit, la légende retrouvée se rattache à l'origine de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, et sans elle, il y a d'intéressants détails qui nous eussent actuellement échappés. Le but de la présente étude sera de les mettre en valeur.

Un usage, qui dura peu mais florissait au XII^e siècle, s'était établi dans les cathédrales d'entretenir un petit hôpital pour les indigents. Il en fut ainsi notamment à Paris et à Chartres. L'impulsion de quelques évêques, l'esprit général de charité, l'occasion d'attirer et d'utiliser des aumônes, sont des motifs qui suffisent à expliquer l'invention d'une si curieuse pratique ³. Mais on pourrait aussi rappeler

1. *La Vie, Martyre, Translation et Miracles des Martyrs Saints Can, Cantian et Cantianne, leur sœur, les corps desquelz reposent enchâssés en l'Eglise collégiale de nostre Dame d'Estampes, le tout tiré des archives de la dicte Eglise, par H. B. T. Estampoïis... A Paris... 1610.* Petit in-8^o de 57 feuillets, non compris l'approbation du Chapitre de Notre-Dame, signe Hamoys et du 27 février 1610, l'approbation des docteurs de la Faculté de théologie de Paris, du 20 mars 1610, et un feuillet final où se lit : « *Achevé d'imprimer le 22^{me} jour de mars 1610* ».

2. Ce manuscrit, connu sous le nom de *Rapsodie*, a été publié par M. Charles Forteau dans les *Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, 1909 ; voir p. 212-213.

3. Voici comment dom Basile Fleureau, l'historien d'Etampes, nous renseigne sur la fondation des hôpitaux dans les églises (*Les Antiquitez de la Ville et du duché d'Estampes...*, Paris, 1683, p. 412) :

« Nous apprenons des saints Conciles, en divers lieux, que le soin des pauvres fait une partie de celui que les Evêques doivent prendre dans leurs Diocèses : et c'est pour cela que les Hôpitaux sont ordinairement bâtis près des maisons Episcopales, comme à Paris le grand Hôtel Dieu ; et dans la suite des temps ces Prelats voyant qu'ils ne pouvoient satisfaire à toutes les fonctions de leurs charges, spécialement à celles qui requeroient une résidence actuelle, à cause qu'ils étoient obligés de faire tous les ans la visite de leurs Diocèses, et d'assister à des Conciles qu'on célébrait souvent, ils s'en déchargèrent d'une partie sur le Clergé qu'ils avoient auprès d'eux, et qui residoit toujours au même lieu, à

que, à cette période de l'histoire, les moines et les chanoines, c'est-à-dire quelques-uns d'entre eux dans chaque monastère ou collège, étaient presque seuls à exercer la médecine. Des écoles de médecine ne furent fondées en France que vers le xiv^e siècle, et toutes les connaissances pouvaient seulement s'acquérir dans les écoles des abbayes ou des cathédrales. Si, entre les xi^e et xii^e siècles, l'étampois Salomon, médecin du roi Philippe I^{er}, ne fut jamais cleric ou du moins avait pu redevenir complètement laïque, son cas, sans doute exceptionnel, est digne d'être noté¹. Les autorités ecclésiastiques ont parfois publié des défenses d'exercer la médecine, non à tous les gens d'église, mais aux chanoines réguliers et aux moines² : l'importance et la solennité même de ces actes restrictifs prouve combien la pratique de soigner les malades était répandue parmi les religieux, et à plus forte raison parmi les clercs séculiers.

Les chanoines d'Etampes n'étaient pas des réguliers, c'est-à-dire qu'ils ne suivaient pas la discipline et l'observance, la *règle* pratiquée dans les ordres religieux. Par suite, les interdictions ci-dessus ne s'appliquaient pas à leurs semblables. Que, parmi eux, un certain nombre étudièrent et exercèrent la médecine, cela ne fait pas de doute. Quand les Huguenots saccagèrent l'église Notre-Dame, en

l'imitation des Apôtres qui laissèrent aux premiers Diacres le soin de la nourriture corporelle des pauvres, pendant qu'ils vacqueroient à la nourriture spirituelle des autres. De là est venu que les Chanoines des Eglises Cathedrales sont demeurés en partie chargez du soin des Hôpitaux. Et depuis comme la piété des Chretiens s'augmentant, les a portez à fonder, dans les villes des Collèges de Chanoines sur le modèle de ceux qui étoient auprès des Évêques ; on leur a de même qu'à ceux des Cathedrales donne le soin des pauvres ».

1. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de citer ce personnage dans *Etampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles* (Paris, 1907, p. 16, 36, 59, 123). Voir aussi FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 106 ; Ern. MENAULT, *Morigny*, p. 40 ; Achille LUCHAIRE, *Etudes sur les actes de Louis VII* Paris, 1885, n^o 80), et *Histoire des Institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* (2^e edit., Paris, 1891, t. II, p. 149 et 156).

Salomon est simplement qualifié dans une charte « Medicus », mais celle-ci est très postérieure aux événements qu'elle relate. Il avait reçu du roi Philippe des terres sises à Étampes, terres qu'il légua ensuite à des églises de la ville. Il est donc tout à fait probable qu'il avait donné des soins au souverain ; mais il n'était peut-être pas étampois d'origine.

2. Le 10^e Concile général tenu en 1139 à Latran par le pape Innocent II, — le pontife même qui fut reconnu par le clergé de France à Etampes, en 1130 et qui séjourna à Morigny, — a promulgué dans son 9^e canon « la défense aux chanoines réguliers et aux moines d'apprendre le droit civil et la médecine pour gagner du bien dans cet exercice, suivant même la défense des lois civiles ; il proclame qu'on excommuniera les évêques, les abbés et les prieurs qui donnent permission à leurs inférieurs d'exercer ces fonctions ». (R. P. RICHARD, *Analyse des Conciles généraux et particuliers*, Paris, 1772, t. II, p. 99-100).

1562, ils brûlèrent des livres de médecine en assez grand nombre, semble-t-il. Enfin, à l'exemple de leurs confrères des cathédrales dont je parlais tout à l'heure, ils avaient fondé et dirigeaient, dans leur église même, un grabatoire pour malades, qui, au dire de Fleureau, d'après de vieux titres, était appelé l'*Aumônerie de Notre-Dame*,¹ afin de le distinguer des autres refuges de la ville².

Ce petit hôpital devait occuper originairement un coin du bas-côté sud de la nef, près du chœur, partie de l'édifice qui fut d'ailleurs transformée, comme on le verra plus loin. Une femme suffisait d'ordinaire, sous la surveillance de quelque chanoine attitré, aux soins de peu nombreux indigents.

Or, voici la légende racontée par H. B. T : « Une femme, nommée Sulpicia, qui s'estoit vouée au service de l'Eglise, entretenait les lampes d'huile, couchait dans l'église Notre-Dame pour soulager les pauvres malades gisant en icelle comme était lors la coutume, nettoyans leurs playes et fournissant tout ce qui leur était nécessaire. Une nuit étant proche du pilier devenu la porte du midi, qui tourne vers l'Orient, laquelle porte est maintenant bouchée, veillant comme elle avait de coutume en continuelles prières, incontinent l'Eglise remplie d'une lumineuse splendeur, et toute estonnée, jeta la veue en haut, pour voir d'où procédait ceste lumière, avisa une très belle dame richement ornée entrer par une vitre accompagnée de deux

1. Dans l'acte de 1225, il est désigné "*Domus Dei Stamparum*" (FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 413).

2. La Maison-Dieu de Saint-Jean-Saint Altin placée entre la vieille ville et la nouvelle, et pour laquelle le roi Philippe I^{er} donna une charte en 1085, pouvait être d'une date plus ancienne et par conséquent assez antérieure à l'Aumônerie Notre-Dame. Elle est désignée dans l'acte en question le Refuge des Pauvres, *Domus Dei que dicitur Receptaculum Pauperum*, (Menault, *Morigny*, Pièces justificatives, p. 38 ; — FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 465).

En rappelant à nos collègues que M. P. Pinson nous a fait connaître un intéressant article publié en 1785, par un médecin de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, le D^r Boncerf, dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie* (*Bulletin de la Société archéologique de Corbeil et d'Etampes*, 1900, p. 30), je ne puis résister au plaisir de citer spécialement une note, ajoutée par la rédaction du Journal, qui complètera plusieurs des renseignements fournis par nous-même : « On retrouve encore aujourd'hui, dit cette note, la plupart de ces hôpitaux dans l'enceinte des cloîtres et l'on ne doit pas être surpris que les chanoines en aient été les premiers directeurs. Non seulement ces prêtres étaient depositaires des aumônes et des fondations, dues souvent à leurs sollicitations et à leur exemple, mais ils étaient la plupart du temps les seuls qui pussent administrer aux malades les secours dont ils avaient besoin pour leur guérison. Dans ces temps, les sciences n'étaient cultivées que par des clercs, et la médecine était unie au sacerdoce. La plupart des premiers médecins de la Faculté de Paris étaient des chanoines de la cathédrale, et quand la Faculté de médecine fonda une compagnie particulière, elle tenait ses assemblées *aupres du grand bénitier de Notre-Dame, c'est-à-dire dans un lieu voisin de l'asile destiné aux malades* ».

jouvenceaux et d'une jeune pucelle. Cecy augmente davantage son estonnement et recognoissant que tout cela n'estoit que surnaturel et divin, attendit avec grande attention, non sans admiration, la fin de ce miracle. Alors aucun des malades ne se plaignoit, mais prenoient tous un gracieux repos, excepté un qui estoit couché soubz le clocher ¹, qui sentant grande douleur ne pouvait reposer. La dame se vint seoir sur la pierre du bénitier, et parlant à ces trois qui l'accompagnaient, leur dit : « Que désirez-vous qu'il soit fait de ces « pauvres malades qui sont ici gisant ? » demandèrent leur guérison. Elle se leva, prit le jettoir du benoistier, s'en vint trouver ce pauvre malade qui ne pouvait reposer, lui dit de prendre courage et de ne se fâcher ni tourmenter, que dans trois jours il jouirait avec elle de la béatitude, et lui jette de l'eau bénite. Et après visita les autres qui par cette eau bénite, reçurent parfaite guérison. Ce qu'étant fait s'en retourna cette dame avec sa compagnie par la même vitre d'où elle était descendue ; le pauvre languissant mourut au bout de trois jours, doucement et sans aucun accès. Les autres furent guéris, firent neuvaine, rendant grâces. Sulpicia vécut encore trois ans ; après son décès, par délibération, fut inhumée proche le pilier où elle était lors en oraison, et posa sur sa tombe des lampes qui y paraissent encore aujourd'huy. Le peuple estampoïs poussé de dévotion fit croistre la vitre par laquelle entra la Sacrée Vierge et les Bienheureux Martyrs et y firent peindre leurs saintes images, comme il se voit encore aujourd'huy ; leur dévotion entretint une lampe ardente au bas de cette vitrine par long espace de temps » ².

Les bienheureux martyrs dont il s'agit sont les trois saints patrons d'Etampes, saint Can, saint Cantien, et leur sœur, sainte Cantienne, celle-ci appelée aussi quelquefois du joli nom de Cantianille, dont les reliques apportées d'Italie par le roi Robert le Pieux, en 1016, furent pendant tout le Moyen âge et, pour mieux dire, jusqu'à la Révolution, l'objet d'une grande vénération dans toute la région d'Etampes.

Le nom de Cantien encore porté par tant de gens, ici et seulement ici, en est la preuve.

1. Le porche qui est sous le clocher sur la façade ouest, était alors ouvert : il fut fermé quand on a fortifié l'église, vers 1200. (L.-Eug. LEFÈVRE, *La façade occidentale, portails et fortification de l'église Notre-Dame d'Etampes*, 1907, in-8°, extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*).

2. H. B. T., *ouvr. cité*, f° 43 et suivants.

Tout n'est pas légendaire et mystérieux dans le récit : on distingue parfaitement les points vraisemblables et même ceux dont le caractère est encore plus franchement véridique ; c'est bien un évènement, et il a dû se passer dans le troisième quart du XII^e siècle.

En effet, l'aumônerie ne resta pas très longtemps installée dans l'église Notre-Dame. Un acte de 1225 prouve qu'à cette époque, il avait été transféré là où se trouve l'hôpital actuel ¹ : l'historien étampois, Dom Basile Fleureau, en transcrivant cet acte, émet l'opinion que le changement a pu être opéré avant 1191 ².

Du moins, nous pouvons tenir pour certain que les malades furent retirés de l'église, au plus tard, au commencement du XIII^e siècle et que, par conséquent, la miraculeuse aventure de Sulpice eut lieu avant cette époque : je crois même pouvoir préciser un peu mieux et placer celle-ci vers le troisième quart du XII^e siècle.

Malgré les difficultés, je suis parvenu à établir, — avec assez de certitude, je pense, — où étaient placés les lits des malades, quel est le pilier dont il est fait mention, et quelle fenêtre fut élargie avant d'y mettre un vitrail.

Il aurait été très utile de savoir si le récit rédigé en 1610 d'après de vieux mémoires nous décrit les lieux, même avec quelque confusion, tels qu'ils existaient lors de l'évènement ou bien tels qu'ils étaient en 1610 et sont encore aujourd'hui avec peu de changement.

Quoiqu'il en soit, à mon avis, « la porte du midi qui tourne vers l'Orient, laquelle porte est maintenant bouchée », se reconnaît assez bien dans la petite porte depuis très longtemps condamnée, surmontée d'un tympan peint, et qui s'ouvrait dans le chevet du croisillon sud. Elle est, en effet, au Midi et tournée vers l'Orient à cause

1. Par cet acte, le curé chevecier de Notre-Dame abandonne au Maître des Frères de l'Hôtel-Dieu les oblations destinées à cet établissement, qu'il avait jusque-là gardées selon son droit. Le Maître des Frères était un prêtre : c'est lui qui remplissait le rôle d'aumônier et qui disait la messe à l'hôpital. (FLEUREAU, *ouvr. cité*, p. 413-414).

2. *Ibid.*, p. 414. — Un pouillé de Sens, rédigé au XVII^e siècle, auquel d'ailleurs on ne doit pas accorder une confiance aveugle, dit que, vers 1193, les chanoines étaient gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu ; mais la phrase, sans doute inspirée de Fleureau, ne traduit pas clairement la pensée de celui-ci. (ERN. MENAULT, *Morigny*, 1867, p. 205-206). On ne peut pas affirmer avec M. H. Bouvier que le transfert eut justement lieu en cette année 1193 (*Histoire de l'Eglise et de l'ancien archidiocèse de Sens*, t. II, p. 131 ; — *Pouillé*, ms. des Archives de l'Yonne, p. 282) ; on doit seulement noter que, à cette date, l'abbé de Notre-Dame avait établi un grand règlement pour fixer les conditions de la translation des chapelains d'un autel à un autre (FLEUREAU, *ouvr. cité*, p. 302) : ce statut avait été désiré depuis longtemps, mais il est supposable aussi qu'il fit suite à d'importantes modifications dans l'église, et peut-être à l'achèvement de travaux.

de l'obliquité de la muraille ; en outre, on a voulu ainsi la distinguer du grand portail qui est à côté et tourné plutôt vers l'Occident. Les deux portes sont voisines, mais percées dans des murs dont les axes sont différents et ne sont même pas parallèles. C'est vraisemblablement du grand portail que Fleureau veut parler, — car la petite porte étant bouchée ne comptait plus, — quand il nous informe, d'assez troublante façon, que les lits étaient « au bout de la nef, *au-dessus de la porte du marché* ». Le bout de la basse nef, qui est très courte, nous conduit bien au transept ; la « porte du marché » désigne bien une porte de la façade sud, vis-à-vis la place Notre-Dame, ancienne rue de la Regratterie, où se tient le marché depuis l'année 1360. Je ne puis pas m'imaginer que, avec le mot « *au-dessus* », Fleureau veuille dire « élevé au-dessus » : sans juger impossible l'existence d'un plancher qui aurait eu plusieurs avantages, je crois plus volontiers et plus simplement que Fleureau a voulu dire « *au-delà* »¹. Il s'agit donc évidemment du croisillon sud, et, comme celui-ci est double, de sa première travée².

Distinguons encore. Quand l'Aumônerie fut fondée, le croisillon n'existait probablement pas ; en tout cas, il n'était pas disposé de la même façon et n'avait pas la même ampleur. Tout porte à croire que l'église dans sa longueur ne possédait qu'un bas-côté ordinaire. L'aumônerie occupait donc la même partie de l'église, mais plus restreinte, et peut-être y accédait-on par une petite porte similaire à celle qui existe encore aujourd'hui bouchée. On doit faire remonter cette primitive installation au XI^e siècle ou au commencement du XII^e, avant l'érection du grand portail à statues-colonnes.

Au cours du XII^e siècle, survint la transformation qui nous a donné le croisillon actuel resté depuis lors inchangé. Selon toute vraisemblance le miracle de l'apparition fut opéré avant les travaux ; il fut accepté d'enthousiasme et eut une grosse répercussion. Je vois vo-

1. Le pouillé déjà cité (dans la note précédente), dit : « Les lits étaient autrefois dans le bas de la nef de l'église ». Nous ne pouvons pas comprendre autrement que *l'extrémité de la nef du côté du chœur*. On ne trouve à l'extrémité ouest aucune fenêtre qui ait été agrandie, le marché ne se trouvait pas de ce côté, et enfin par nécessité et par tradition, le grabatoire devait être voisin du chœur, pour être mieux sous la surveillance des chanoines. Voici comment Fleureau apprécie le rôle de ceux-ci : « Il est très probable que pendant que les pauvres malades logeoient dans l'Eglise de Notre-Dame, les Chanoines avoient la disposition et le gouvernement de tout ce qui les regardoit, tant au spirituel qu'au temporel, et qu'ils cessèrent de l'avoir lorsque les pauvres furent logez hors de leur Eglise ». (*Ouv. cité*, p. 414).

2. Nous avons déjà eu l'occasion de soutenir ce fait dans *Etampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles* (Paris, Picard, 1907, p. 90, note 2).

lontiers en lui la circonstance qui a précipité la construction du croisillon sud, en faisant affluer les dons, le fait qui a si fortement agité les âmes que pour élever cette partie du transept on a délibérément osé appuyer le nouveau mur occidental du croisillon contre l'angle d'un portail magnifique, âgé de cinquante ans tout au plus, sans pouvoir éviter de déplacer de grandes statues et d'écraser une partie des fins chapiteaux représentant des scènes de la vie de Jésus. Il fallut un sentiment bien violent uni à une impérieuse nécessité pour étouffer la crainte respectueuse de mutiler et d'amoin-drir considérablement une œuvre dont on devait être encore fort glorieux.

En effet, comment faut-il interpréter la phrase « le peuple étam-pois poussé de dévotion fit agrandir la fenêtre ». Pour ma part, je ne crois pas qu'il faille suivre le texte à la lettre, et je comprends que, pour agrandir la fenêtre et y placer un beau vitrail, on a exécuté en même temps un plus important travail devenu nécessaire et presque prévu depuis qu'on avait déjà opéré de gros changements au nord de l'église. Le miracle a été un stimulant venu à propos. Par l'aspect du monument, et en tenant compte de multiples cir-constances, la date de la transformation peut être fixée entre 1150 et 1175 ¹, et elle serait donc également celle du miracle.

Quoiqu'il en soit, les travaux d'agrandissement de l'église une fois accomplis, le grabatoire fut réinstallé sur son ancien emplacement, mais en profitant d'un notable espace pris sur la rue qui a de tout temps côtoyé l'édifice.

Il avait plus de lumière et plus d'air, et aussi une jolie petite porte d'entrée spéciale sur la rue, outre celle ou celles qui le faisaient communiquer directement avec toutes les autres parties de l'église sans être obligé de sortir de l'édifice : c'était nécessaire pour le chœur, à cause des chanoines, et nous avons vu tout à l'heure l'extraordi-naire visiteuse se rendre, évidemment en passant par la nef, sous le clocher où un malade s'était réfugié. Vraisemblablement le graba-toire ne s'étendait pas tout à fait jusqu'à la nef, ou plus exactement

1. M. Eugène Lefèvre-Pontalis a placé la construction du croisillon sud à la fin d'une suite de travaux commencés vers 1140 et terminés vers 1180. (*Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Etampes, Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise à Etampes, en 1908, Etampes, 1909, p. 228, 231 et 236*). Moi-même antérieurement, j'avais dit entre 1150 et 1180 (*Le Portail royal d'Etampes, 2^e edit., Paris, Picard, 1908, p. 23*).

jusqu'à la croisée du transept; on avait peut-être ménagé un passage pour laisser libre l'accès du collatéral du chœur sans traverser ni le chœur ni le grabatoire.

La garde Sulpice fut probablement enterrée près de l'un des deux gros piliers en face de la petite porte bouchée. Au-dessus de celle-ci, la verrière qui fut peinte à l'occasion du miracle devait orner la fenêtre aujourd'hui occupée par le vitrail moderne de saint Clément¹,

A ce moment, le chœur commençait au même point qu'aujourd'hui, sa barrière se dressait entre les deux transepts, mais il y a des preuves très sérieuses qu'il fut agrandi au cours du Moyen-âge d'une travée prise du côté de la nef; il se composait donc alors de quatre travées, y compris le double transept en entier². Cette nouvelle modification — qui, soit dit en passant, fut peut-être accompagnée de l'érection du jubé, — engloba donc le croisillon où était installé le grabatoire, et entraîna le transfert de celui-ci hors l'église : les multiples inconvénients qu'il occasionnait ont sans doute fait considérer son départ comme une délivrance.

Devant l'image évoquée de ces inconvénients, l'idée d'un hôpital dans l'église choquera sans doute beaucoup de gens pour qui elle est nouvelle. Cela tient d'abord à ce que nous nous imaginons mal les conditions des églises durant le Moyen-Âge. Du reste, si les grabatoires sont restés seulement un siècle ou deux tout au plus dans les églises, c'est que leur présence fut jugée fâcheuse. Néanmoins le grand respect que nous témoignons de nos jours dans les édifices religieux est le fait de conceptions modernes ou, dirai-je plus justement, de conceptions anciennes à l'application desquelles le peuple fut rebelle jusqu'aux temps modernes. Les églises servaient à des usages contre lesquels les autorités ecclésiastiques fulminèrent sans

1. Les comptes de la fabrique pour les années 1513-1514-1515, publiés par M. Maxime Legrand (*Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, 1907), mentionnent de nombreux vitraux sans citer celui de la Sainte Vierge et des Martyrs. D'un autre côté, le recit de H. B. T. en parle comme s'il existait encore en 1610. Il n'aurait donc pas été détruit avec beaucoup d'autres par les Huguenots en 1562 ou 1567, mais plutôt à l'époque de la Révolution. (Voir notre ouvrage, *Œuvres d'art diverses disparues ou existantes dans les églises d'Étampes, rapport présenté à la Commission départementale des Antiquités de Seine-et-Oise*, PARIS, PICARD, 1912, chap. VI).

2. Je me suis expliqué complètement à ce sujet dans une récente étude : *Le mobilier du chœur de l'église Notre-Dame d'Étampes pendant le Moyen-âge*, extrait des *Annales de la Société archéologique du Gâtinais* (1913, p. 10 et suiv.). Voir aussi notre étude complémentaire à paraître en 1914, dans les mêmes *Annales* sous le titre *La démolition du jubé de l'église Notre-Dame d'Étampes*.

cesse, mais inutilement. Les articles des conciles fourmillent d'indications à cet égard. L'idéal fut, certes, bien vite de conserver l'église uniquement pour l'usage du culte, et c'est un des motifs qui firent un beau jour transporter dans un local voisin les lits des malades. Mais les temples du Seigneur continuèrent longtemps à abriter des réunions de tous genres qui se tenaient dans les nefs comme dans un hall public, les conciles eux-mêmes, plaids, *nuitées*, repas, concerts d'acrobates, et les fêtes les plus extravagantes comme celles dites des Fous¹. La paille éparpillée sur le sol servait naturellement de litière à tous les gens fatigués de passage. Il va sans dire que, en cas de guerre, l'église servait presque toujours de dernier

1. Concile de Laodicée (en 364) : défense de faire les agapes dans les églises, d'y manger et d'y dresser des tables (can. 28).

XII^e Concile général de Latran (en 1215) : défense de porter des menbles dans les églises, hors cas de nécessité, comme ceux des incursions d'ennemis (can. 19).

Concile de Saumur (en 1253) : prohibe les plaids dans les églises et sous leurs portiques (can. 6 et 7)

Concile d'Écosse (en 1225) : défend les danses, les jeux indecents et les plaids dans les églises et les cimetières (can. 67).

Concile provincial de Paris (en 1429) : défend les jeux indecents à certaines fêtes, dans les églises (can. 1).

Concile provincial de Sens (en 1460) : recommande l'observation du 2^e Concile général de Lyon sur le respect dû au temple du Seigneur. Les plaidoeries, les entretiens profanes, les allées et venues, les clameurs, toutes sortes d'irrévérences en un mot sont prosrites. On condamne aussi les mômeries de la fête des Fous (can. 1).

Les statuts synodaux d'Orléans en 1525 et en 1587 défendent de faire aucuns festins dans les églises, etc.

Le Concile provincial de Sens, présidé à Paris en 1528, par le cardinal Duprat, et qui dura six jours, confirme les recommandations précédentes, défend de laisser entrer des bateleurs pour y jouer du tambour ou autres instruments, et prohibe la fête des Fous (can. 16) ; le Concile de 1460 n'avait donc pas eu beaucoup d'effet. Dans le canon 17, il est dit que le chant de l'église sera propre à inspirer la dévotion, et qu'on se gardera bien d'y chanter ou d'y jouer sur les orgues des chansons profanes et des airs lascifs.

Concile de Narbonne (en 1551) : bannit des églises toutes sortes de spectacles, de chansons et de bruits propres à faire rire (can. 46). Il bannit des églises et des cimetières les danses et les repas qui sentent la débauche et le libertinage (can. 47).

Concile de Cambrai (1565) : bannit des églises les chants mols, profanes, lascifs. Les chantres seront des clercs autant que possible. De tous les instruments de musique on admettra seulement les orgues, etc., etc.

Des tableaux du xvii^e siècle, étrangers, il est vrai, mais dont la sincérité ne saurait être mise en doute, représentent des intérieurs de cathédrales ou de grandes églises, dans lesquelles des bourgeois ou des gens du peuple évoluent par groupes, le chapeau sur la tête, la canne ou le panier à la main, comme dans un marché ou une bourse de commerce ; d'autres sont assis par terre dans des coins, des enfants jouent aux billes, des chiens se promènent. C'est à ce point que je me suis demandé si ces églises n'étaient pas à ce moment passées sous le régime luthérien. Voir les tableaux d'Antoine de Lorme, qui travaillait à Rotterdam de 1640 à 1666, dans la galerie Six à Amsterdam et au Musée royal de Berlin ; aussi un tableau de Pieter-Jansz Saenredam, également à la galerie Six.

refuge aux habitants. En résumé, l'église était le lieu indispensable, la maison communale que, sous la pression de la moindre nécessité, on se permettait d'utiliser pour tout. En voici un typique exemple : de 1399 à 1401, les ambassadeurs de France et d'Angleterre, réunis pour des négociations dans le village de Leulinghen (Pas-de-Calais), furent logés dans la petite église divisée par des tapisseries tendues au travers de l'édifice pour constituer les chambres à coucher ¹.

Mais, outre cette manière de voir générale, il est clair que le culte catholique s'alliait complètement avec l'assistance hospitalière. Dans les hospices qui ne sont pas encore laicisés, on peut voir un autel, utilisé ou non, dressé dans chaque salle de malades. Les messes journalières n'étaient pas dites dans des chapelles, mais dans les dortoirs mêmes. Les grandes Maisons-Dieu, ou Hôtels-Dieu, avaient plusieurs chapelains attachés parce que quelquefois elles possédaient plusieurs salles et partant plusieurs autels ². Fleureau nous apprend que primitivement l'Hôpital d'Etampes n'eut pour chapelle qu'un appentis : on conçoit facilement pourquoi. A l'étonnant hospice de Beaune, dans la Côte-d'Or, qui s'est conservé presque intact depuis le milieu du xv^e siècle, et où l'on fait les plus louables efforts pour maintenir la tradition et tous les anciens usages qui ne sont pas incompatibles avec l'hygiène, on se demande, tant est la confusion grande, si c'est la chapelle qui a trouvé place dans une salle de malades ou si c'est la salle qui a empiété sur le terrain de la chapelle. Le sanctuaire est à un bout de la pièce grande et très élevée, mais la chaire à prêcher est égarée au milieu des lits. En réalité, il n'y a qu'une union très naturelle des deux choses, et il en était surtout ainsi dans un temps où la spécialisation, dont les modernes sont férus, se pratiquait peu ³.

¹ C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 66. Dans nos temps modernes, les fidèles ont trouvé tout naturel d'installer des ambulances

² En 1274, Jean Bourguineau, d'Etampes, un ancien serviteur de saint Louis, fonda deux chapellenies en faveur de la Maison-Dieu Notre-Dame d'Etampes. Cela laisse supposer qu'il y avait alors au moins trois autels dans l'hôpital, et que deux d'entre eux étaient dans des salles de malades. En 1579, les deux prêtres étaient désignés « *Chapelains de l'aumône de Notre-Dame* ». (FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 418-420).

³ J'ai particulièrement cité l'hôpital de Beaune parce que c'est un exemple tout à fait caractéristique et encore existant, mais on pourrait en énumérer beaucoup d'autres. M. Camille Enlart a publié plans ou images des salles de Tonnerre et d'Issoudun, avec des sanctuaires ; il a décrit les salles des Hôtels-Dieu de Caen, de Chartres, etc. (*Manuel*, t. II, p. 43 et suiv.).



PETIT GROUPE EN BOIS DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME, A ÉTAMPES

(Photo de la Biblioth. d'Art et d'Archéologie)

Un dernier petit détail du récit doit aussi retenir l'attention. On a vu que la gracieuse dame visiteuse s'était reposée sur la pierre du bénitier et qu'elle s'était servi du « jettoir ». Il est évident que ces objets furent pendant longtemps vénérés ; je crois retrouver la trace de cette attention dans le compte de la fabrique qui signale en 1513-1515 une statue de la Vierge, dite « du bénitier », dont on fit redorer la couronne ¹. Il est vraisemblable que cette Vierge fut placée dans un but de commémoration près du bénitier sacré, et qu'elle était représentée de façon à rappeler les détails du miracle de l'Aumônerie et en même temps de façon à exalter les vertus de l'eau bénite. J'y vois donc, pour ma part, un groupe qui a précédé celui dont j'ai parlé au début de cette étude et qui lui a servi de modèle.

Si le miracle eut lieu au XII^e siècle, l'œuvre en question n'est pas de ce temps-là, tant s'en faut ; elle porte la date très sincère de 1787. Il est évident qu'elle en a remplacé une autre tombée en complet état de vétusté et dont l'origine pouvait être fort ancienne. Mais quoiqu'il en soit, le sculpteur de 1787 ne s'est pas beaucoup inquiété de donner à son œuvre, imitation ou non, un caractère archaïque, et il s'est montré de son temps.

Le groupe a 55 centimètres de hauteur avec le socle. Les trois malades sont assis, mains jointes, dans le même grand lit de bois, car l'artiste obligé à la simplification devait tous les réunir : leurs corps sont nus, mais en partie cachés par la couverture. La garde, habillée comme une paysanne beauceronne de nos jours, avec un bonnet lui serrant la tête, tenant son chapelet à la main, est agenouillée près d'une minuscule table ou d'une sorte d'escabeau sur lequel est posée une lampe.

Au pied du lit, la Vierge, par rapport aux autres personnages, est de taille immense : la tête de la garde arrive seulement à la hauteur de ses genoux. Elle est couronnée, comme la *Vierge du bénitier* dont nous parlions tout à l'heure, portant l'Enfant nu dans son bras gauche, et étend sa main droite protectrice au-dessus des malades. Les trois martyrs qui devraient être auprès de la Vierge sont absents.

On remarquera que la Vierge est avec l'Enfant, et ceci est, en apparence, en opposition avec le récit, mais Jésus n'est ici que comme un attribut, pour désigner expressément celle qui le porte. Voilà bien un souvenir du Moyen-âge. On pourrait encore observer que Jésus étant complètement nu, selon une tradition qui, en France,

¹. *Compte cité*, p. 107.

ne remonte pas plus haut que le xvi^e siècle ¹, l'artiste de 1787 n'a pas imité servilement son vieux modèle, ou bien celui-ci n'était déjà pas très ancien.

Le groupe actuel a d'ailleurs lui-même été restauré et repeint vers 1875 par les soins de M. le curé Delanoue ² : à ce moment, en effet, la main avait disparu. En nous apprenant ce détail, M. Bonvoisin a exprimé le regret que le sculpteur chargé de la réparation ait ignoré le miracle, et ainsi n'ait pas pu conformer son œuvre avec les détails de celui-ci. Il aurait dû, en effet, mettre dans la main de Marie le goupillon, le « jettoir », qu'elle avait pris dans le « benoistier », et dont la statue primitive avait certainement été munie.

Les malades sont nus dans le lit, parce que tel était l'usage général au Moyen-âge pour tout le monde, quels que soient le sexe, la condition et l'état de santé des gens. D'innombrables peintures de manuscrits le prouvent. Pourtant le vêtement de nuit comporte quelquefois une pièce pour la tête. le bonnet.

Ils sont couchés ensemble parce que, non seulement on trouvait naturel de coucher plusieurs dans la même chambre, même étant étrangers, mais encore on ne faisait aucune difficulté pour coucher deux ou trois dans de grands lits, d'ailleurs préparés pour cela. C'était l'habitude universelle. Ce n'est pas sans raison que les trois rois Mages de la Nativité de Jésus ont été représentés un nombre infini de fois, — avec leur couronne sur la tête pour bien les désigner, — étendus dans le même lit, sous la même couverture. Tels ils se voient, à Etampes, dans le tympan de la porte occidentale de l'église Notre-Dame, sculpté vers 1200.

Encore de nos jours, il n'est pas nécessaire de faire beaucoup de chemin pour découvrir des employés astreints au couchage en commun.

En ce qui concerne les hôpitaux à Etampes, l'article du Dr Boncerf, écrit précisément en 1785, deux ans avant qu'on entreprenne la sculpture de notre groupe, nous renseigne fort à propos. Il y déclare : « Enfin par une suite de cette progression d'économie et de bienfaisance, il y a lieu d'espérer que cet hôpital ne laissera plus rien à désirer dans quelques années et que *les malades y seront tous couchés seuls à seuls, ou du moins dans des lits doubles* quand il ne

1. Exemples : Statue de la Vierge-Mère par Germain Pilon, dans l'église de la Couture, au Mans ; autre dans l'église Sainte-Croix, à Provins.

2. LÉON MARQUIS, *Les Rues d'Etampes et ses Monuments*, p 281.

sera pas possible de faire autrement ; on ne conçoit guère comment on peut mettre *deux malades dans des lits de trois pieds* ».

Trois pieds, cela équivaut à un mètre : c'est peu de largeur, en effet. M. Paul Pinson a expliqué que les *lits-doubles* avaient quatre pieds et étaient divisés en deux couchettes égales par une cloison triangulaire dressée au milieu. Ainsi, non seulement les malades n'étaient pas sous la même couverture, mais ils étaient isolés. Il va sans dire que les promiscuités dangereuses ou simplement fâcheuses étaient évitées le plus possible : c'est ainsi que, dès le Moyen-âge, non seulement les sexes étaient toujours séparés, mais les femmes en couches, les contagieux, les convalescents étaient éloignés les uns des autres ¹.

Une inscription repeinte sur le socle reproduit certainement, avec exactitude, celle qui existait auparavant. Elle se lit ainsi : *N. D. de Visitation, 1787*. L'appellation est bien faite pour tromper toute personne non prévenue et ne connaissant pas l'image d'Etampes. On ne saurait songer à une apparition de la Vierge avec des termes qui, au contraire, rappellent si bien la visite de Marie à Elisabeth. Je ne pense pas que pour une semblable application, l'expression ait été en usage ailleurs. Mais se trouve-t-il autre part un groupe semblable à celui d'Etampes ? Il est probable que non. Cette rareté, je l'ai dit, est un de ses principaux mérites. Il faut ajouter que la scène représentée, réaliste par certains côtés, et figurant surtout des personnages vulgaires, est un document autant civil que religieux. Il se rattache autant à l'histoire de l'hôpital qu'à celle de la principale église d'Etampes ; cela double son curieux intérêt.

L.-Eug. LEFÈVRE.

1. A Etampes nous savons que, en 1665, les lits étaient entourés de rideaux et de ciels en serge rouge ; ils possédaient double-couverture, une verte et une blanche ; les lits des femmes, séparés, avaient des rideaux blancs (Pierre PLISSON, *Les Restes de l'Hôtel-Dieu d'Etampes*, publié par Ch. Forteau, Bulletin de la Soc. histor. de Corbeil et d'Etampes, 1904.

LA PAROISSE

DE

SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES

(*Suite*)

LA MALMAISON

Cette ferme ne paraît pas avoir eu plus d'importance autrefois qu'aujourd'hui. Pourtant son existence remonte assez loin. M. Dujardin dit y avoir vu, à une baie de fenêtre délabrée, des traces d'anciennes décorations de l'époque de François I^{er}, de ces losanges caractéristiques que l'on trouve à Étampes aux baies de la maison historique d'Anne de Pisseleu.

Elle est rarement citée dans les actes.

1668. — Abraham Cagniard, laboureur à la Malmaison.

1701. — 6 octobre, inhumation au cimetière d'un pauvre homme demandant l'aumosne, mort dans la ferme de la Malmaison, qui a dit qu'il était de S. Denis, et qu'il revenait de *Turquie*.

1709. — 3 février, (registre de S. Gilles). J'ay donné permission aux parents de Jean Dupont, fermier de la Malmaison, de le faire inhumer en la paroisse de Guillerval, comme il l'avait demandé.

1781. — Jean Leblanc, laboureur, époux de Marie Verneau.

5 nivôse, an III. — Un membre de la municipalité fait observer que le citoyen Bigeon, fermier à la Malmaison, a récolté, outre les grains ordinaires de sa ferme, ceux provenus d'un lot de terre, commune de Saclas, qui était inconnu et qui n'est entré, pour aucune considération, dans la répartition de son contingent pour l'approvisionnement de la commune, tandis que l'on annonce que le citoyen Bigeon en transporte furtivement des grains que l'on présume être vendus au-dessus du maximum.

LE PETIT SAINT-MARD

Le nom de ce hameau est écrit « le Petit S. Mars », selon l'orthographe officielle qui admet aussi Chalo S. Mars au lieu de Chalo S. Mard, à tort assurément puisque ces deux localités ont pour patron S. Médard, par contraction S. Mard, ce que nous avons déjà essayé de démontrer dans un article publié par l'*Abeille d'Etampes*, le 10 janvier 1903.

M. le Dr Bourgeois, dans sa brochure intitulée « Quelques recherches sur le Port d'Etampes », dit aussi :

« Il tend à s'établir une faute dans la manière d'orthographier le nom de ce hameau, ainsi que celui de Chalo S. Mard, autrement dit, le Grand S. Mard; on l'écrit même, dans les actes publics, par un S au lieu d'un D. S. Mard est formé par syncope de S. Médard, patron de l'église du Grand S. Mard et de l'ancienne chapelle du Petit, abattue il y a une douzaine d'années ».

Cependant nous écrirons ce nom tel qu'il est inscrit dans les registres, c'est-à-dire des deux façons.

Si le hameau du Petit S. Mard n'est pas cité par lui-même, il n'en remonte pas moins à une époque assez reculée, car sa chapelle dont on ignore le fondateur, centre évident de la population, existait dès l'année 1085, d'après M. Max. Legrand. Il en est question en 1106, dans la donation, aux moines de Morigny, de S. Martin et des églises du viel Etampes¹, où il est constaté qu'elle appartenait déjà à l'abbaye de S. Cyr qui la possédait encore en 1789. On la mentionne également en 1219 et en 1259.

Elle était desservie par un chapelain pour le service des religieuses qui y résidaient, lequel en avait les bénéfices sous la réserve d'un droit à payer aux Prieur et Curé de S. Martin². Son revenu était de 30 livres en 1648, d'après Léon Marquis.

Nous lisons dans un pouillé du diocèse de Sens, rédigé par Amette, secrétaire de l'archevêché (1695-1732), reproduit par M. Menault dans son livre sur Morigny :

« La Chapelle de S. Mars, ou plutôt de S. Médard, au lieu vulgairement appelé le Petit S. Mard, en l'étendue de la paroisse S. Martin, près Etampes, fondée longtemps avant l'an 1259, appartenait aux religieuses de l'Abbaye de S. Cyr, ordre de S. Benoît, diocèse de Chartres,

1. Etampes pittoresque, l'arron¹ p. 473.

2. Voir dom Basile Fleureau p. 466.

Quelques-unes d'entre elles, même, y demeuraient, non que ce fût un monastère, mais seulement une de ces habitations qu'on nomme *Granchiæ monialium*. Elles y avaient un prêtre pour leur servir de chapelain, qui, par la suite, s'est fait titulaire, on ne sait comment, s'il ne l'a été par l'autorité des archevêques comme il est arrivé ailleurs. Quoi qu'il en soit, la présentation de ladite chapelle, au prieuré séculier, est demeurée à l'abbesse de Notre-Dame de S. Cyr qui y présenta un prêtre séculier, à l'Archevêque, l'an 1462, et encore en 1466. Il s'en trouve une provision sur une signature de... *per obitum*, au secrétariat de l'année 1656 et 1659 aux archives, liasse du prieuré de S. Hilaire, près *Chalotz*, vulgairement S. Mars. Je pense que c'est de cette chapelle dont il est question ».

Elle fut démolie vers 1850. On voit au Musée d'Etampes la photographie d'un dessin de M. Lenoir, ancien Conservateur, représentant le portail de cet édifice près de l'emplacement duquel sont encore les restes d'une tour, ancien fief, dit de la Tour carrée.

Jusqu'au xvii^e siècle, l'Histoire ne porte pas, croyons-nous, de seigneurs de ce lieu ; le procès-verbal de la rédaction des Coutumes du bailliage d'Etampes est muet à cet égard.

Ce n'est qu'en 1655 que nous voyons la mention dans les registres paroissiaux d'un seigneur du Petit S. Mard, dans la personne de Claude Hémard, ancien cornette du Roi, qui avait pris part aux luttes dont notre ville avait été témoin et victime en 1652.

Nous ignorons à quel titre, ou de quelle manière, il était entré en possession du domaine du Petit S. Mard.

Nous trouvons dans l'excellente notice qui précède l'édition des « *Restes de la Guerre d'Etampes* » par le Sieur Hémard », publiée par notre savant confrère M. Paul Pinson, quelques détails sur la famille.

Claude Hémard, marchand de laine, puis receveur de la terre de Mesnil-Girault, mort en 1644, avait eu trois fils de sa femme Jeanne Martin.

1^o Pierre, plus tard seigneur de Gommerville ;

2^o René, l'auteur de *la Guerre d'Etampes*¹ et de l'ouvrage ci-dessus, lieutenant particulier au bailliage, l'un des maires les plus remarquables et les plus énergiques d'Etampes. Il avait épousé, ainsi que nous l'avons déjà vu, Marie Baron, fille de M. Pierre Baron, S^r de Lhumery.

3^o Claude, seigneur du Petit S. Mard, époux de dame Christine Samson, veuve de messire Henry de Beauclerc, seigneur de Frémigny

1. Egalement éditée par M. Paul Pinson.

et du Petit Villiers, comme il est dit dans l'un de nos premiers chapitres.

De ce second mariage sont issus :

1655. — 12^e jour d'Aoust¹, Claudine, ou Claude ; parrain Noël de Patrocle, escuier, S^r de Thoisy, conseiller du Roy en ses conseils, ci-devant lieutenant général pour sa Majesté aux Isles de S. Christophe ; marraine, Marie Baron.

Cet acte est de S. Basile. Claude Hémard n'habitait pas encore sans doute le Petit S. Mard, quoiqu'il en portât le titre. Les autres sont de S. Martin.

4^o L'an de grâce 1656, le 10 du mois de décembre, le curé de S. Martin d'Estampes-les-Vieilles, certifie avoir, le susdit jour et an, baptisé un fils à Claude Hémard, escuier S^r du Petit S. Mard ; et la mère, damoiselle Christine Sanson — prénommée Claude — Parrain, Pierre Hémard, esc. et vallet de garde-robe ordinaire du Roy ; et la marraine, damoiselle Henriette de Bry, fille de messire Gabriel de Bry, escuier, S^r d'Arcy, président et lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Estampes.

Cet enfant vécut peu probablement, car un autre fils, né l'année suivante, reçut également le prénom de Claude de son parrain, maître Jacques Vincent, avocat au Parlement, de sa marraine, damoiselle Adrienne Martin, fille de noble homme Jacques Martin, le 13 novembre 1657.

Comme son frère, il mourut très jeune, en 1658, et fut inhumé le 17 janvier.

Le prénom de Claude, assez répandu à cette époque, était donné indifféremment aux garçons comme aux filles.

Les autres enfants sont :

1659. — 1 octobre, Joseph ; parrain, Jacques Le Boulton, conseiller du Roy en ses conseils et maître des Comptes de la Chambre de Paris ; marraine, Claude Baron, femme de messire Charles Dupuis, S^r des *Tournelles* et autres lieux.

Le père est dit alors : « Conseiller du Roy, eslu en l'élection du seigneur du Petit S. Mars.

1660. — 13 novembre, Clémence Angélique ; parrain, Sébastien Bredet, lieutenant particulier en la prevosté ; marraine, Clémence Angélique de Niellé, femme de Pierre Goussard, S^r des *Roches-Blavo*, demeurant à Paris.

1. Date du baptême.

1662 — 30 mars, Pierre; parrain, N. H. Pierre Demazis; marraine Françoise Hochereau, femme d'Antoine Héricart, de la paroisse de Notre-Dame.

1666. — 15 novembre, est parrain messire Jacques Auguste de Beauclerc, fils de deffunt Henry de Beauclerc, escuier, S^r de Frémigny, et de Christine Sanson, sa veuve, à présent femme de Claude Hémard; marraine Jeanne Roger, fille de deffunt Antoine Roger, huisier à la gabelle d'Estampes.

Claude Hémard est parrain le 23 janvier 1670. Il devint veuf en 1681 :

« Le 24 février, mourut damoiselle Christine Sanson, veuve de feu messire Henry de Beauclerc, escuier, S^r de Frémigny et Petit-Villiers, et remariée en secondes noces à messire Claude Hémard, seigneur de S. Mard, officier de feu Madame la douairière d'Orléans, et fut inhumée dans l'église de S. Martin, sa paroisse, par le S^r curé de S. Gilles, en présence de M. Claude Hémard, son époux; Jacques Auguste de Beauclerc, prestre, bachelier de Sorbonne, prieur de Bléville et curé de S. Martin d'Estampes, son fils; René Hémard, conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage d'Estampes, son beau-frère.

1681. — 21 novembre, Michel Le Cat, prieur de S. Quentin de Passy, parrain; la marraine étant damoiselle Claude Hémard de S. Mard, fille de Claude, S^r du Petit S. Mard, officier de Mademoiselle, et de défunte dame Christine Sanson.

1682. — 15 avril, marraine, Angélique Clémence Hémard, fille de Claude et de feu *Dominique Christine* Sanson.

1684. — 26 août, inhumation dans l'église de S. Martin du corps de messire Claude Hémard, escuyer, S^r de Saint-Martin.

1685. — Mardy 27 février, mariage dans la chapelle du Petit-Saint-Mard, entre messire Florentin Peschart, S^r de Lespinay, de la paroisse Notre-Dame, et damoiselle Claude Hémard de S. Mars¹, fille de feu Claude Hémard S^r de S. Mars et de feu damoiselle Christine Sanson, en présence de messire Alexandre Le Vassor, escuier, S^r de Rochefontaine, prévôt provincial de Messieurs les maréchaux de France; et de M. Jacques Petit, escuier, S^r de Mézières.

Les nouveaux époux durent habiter le petit S. Mard pendant quelques années; deux de leurs enfants y naquirent et furent baptisés en l'église de S. Martin.

1685. — 21 novembre, Claude Nicolas, né le 17; parrain, Nicolas

(1) née en 1655.

Dubain, conseiller receveur des tailles de l'élection d'Etampes ; marraine, damoiselle Angélique Clémence Hémard de S. Mars (tante maternelle).

1690. — Mardy, 4 juillet, Claude Jean Peschart ; parrain, Jean-Baptiste Baudet, Sr du Mesnil, huissier ordinaire de la Chambre du Roy ; marraine, Marie Bredet, femme de M. Pierre Hémard Danguan (*sic*), procureur du Roy en l'élection et gabelle.

Ce dernier qui avait été parrain à S. Martin le 24 août de l'année précédente, assisté de sa cousine Clémence Angélique, était fils de René Hémard et de Marie Baron.

1691. — 26 avril, inhumation dans la chapelle du Petit S. Mard de Jeanne Chauvet, femme de Jean Dupuis, vigneron, laquelle mourut *dans le feu qui prit au Petit S. Mard*, le 25 avril, entre une heure et deux heures de l'après-midy.

C'est le seul exemple que nous ayons rencontré dans les registres paroissiaux de S. Martin, d'un enterrement dans la chapelle. Cette exception est due assurément à la nature du décès de la défunte.

1693. — 11 avril, mariage entre messire Louis de Poilloue, chevalier, sr de Bonnevaux, du Boulay et d'Aveluy, fils de messire Jacques de Poilloue, chevalier, sr desdits lieux, et de feu dame Madeleine d'Allonville, de la paroisse de Saclas, et Clémence Angélique Hémard de S. Mars, fille de feu M. Claude Hémard de S. Mars et de feu dame Christine Sanson ; en présence de messire Pierre André Textorius, prestre vicaire. Le curé signe : curé et frère de la demoiselle.

Nous reportons le lecteur au chapitre de Saclas, de nos registres paroissiaux du canton de Méréville, dont ce qui va suivre peut être considéré comme le complément. Nous y avons retracé, autant que possible, la filiation de la famille de Poilloue.

Louis de Poilloue vint se fixer, avec sa femme, au Petit S. Mard, où naquirent leurs enfants, baptisés en l'église de S. Martin, savoir :

1^o Jacques Auguste, 30 Octobre 1694 ; parrain, Jacques Auguste de Beauclerc, prestre, bachelier de Sorbonne, curé de S. Martin ; marraine, Elisabeth d'Allonville.

2^o Louis René, 7 novembre 1696 ; parrain, messire René Le Frère, prêtre, curé d'Abbéville ; marraine, damoiselle Marie Moreau, femme de Jean François Gabaille, Conseiller du Roy au grenier à sel.

3^o Pierre Louis, 13 octobre 1697 ; parrain, Pierre Hémard, con-

seiller du Roy, lieutenant particulier au baillage ; marraine, Louise de Laumoy, fille de messire Louis de Laumoy, chevalier, seigneur de Gironville-sous-Buno ¹.

Louis de Poilloue mourut en 1721, à l'âge de 55 ans ; il fut inhumé dans l'église de S. Martin, le 29 mars, en présence de « Monsieur son fils » et de ses amis, ainsi que de messire Le Frère, curé d'Abbéville.

Sa femme lui survécut jusqu'en 1746 — « lundy 1^{er} août, inhumation, dans l'église. du corps de dame Angélique Clémence Hémard, veuve de messire Louis de Poilloue, chevalier, S^r de Bonnevaux et du Petit S. Mard, âgée de 86 ans ; en présence de messire Jacques Auguste de Poilloue, chevalier, s^r de Bonnevaux ; de messire Louis René de Poilloue, chevalier, s^r de Valnay, ses fils ; de messire Jacques Petit de Mézières, prêtre, chanoine de l'église royale et collégiale de Notre-Dame.

1703. — 14 janvier, parrain, Jacques Auguste, fils de messire Louis de Poilloue, S^r de Bonnevaux ; marraine, damoiselle Marie Anne, fille de Pierre Hémard, s^r de Danjouan, conseiller, lieutenant particulier au bailliage de cette ville.

1706. — 23 août, parrain, Loys de Poilloue, fils de Loys et d'Angélique Hémard ; marraine, Marie Renée Guyot de la Barre, fille de Julien Guyot de la Barre, avocat en parlement, et de Marie Angélique Plisson.

Jacques Auguste de Poilloue est parrain à S. Martin, le 27 Juillet 1714, la marraine étant damoiselle Louise de Bry de Calinane ; à S. Basile le 16 mars 1717 et le 15 mai 1718, il est alors qualifié, du vivant de son père, seigneur de Bonnevaux ; le 20 juin suivant, il assiste à un mariage à Notre-Dame.

Le 5 juin 1719, il épouse Mlle Foudrier de Boirvaux.

« Mariage dans la chapelle du Petit S. Mard, célébré par M. Le Frère, curé d'Abbéville, par permission de MM. les curez de S. Martin et de S. Basile, entre messire Jacques Auguste de Poilloue, fils de messire Louis de Poilloue, escuier, s^r de Bonnevaux et du *Petit S. Mart* et autres lieux, et de dame Angélique Clémence Hémard, de la paroisse de S. Martin, et damoiselle Catherine Thérèse Foudrier, fille de messire Isaac Foudrier, escuier, s^r de Boirvaux,

1. Dont le fils Alexandre Louis de Laumoy, s^r de Gironville, épousa en 1713, Marie Madeleine Hémard, née vers 1694, fille de Claude, s^r du Fresne et de Saudreville et de Marie Madeleine Le Tellier.

lieutenant général de l'artillerie de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis ¹, et de dame Catherine Cordest.

Les signatures de cet acte sont les suivantes : « Jacques Auguste de Poilloue — M. C. T. Foudrier — Boirvaux de Bonnevaux — Louis de Poilloue — A. Hémard — Foudrier de Boirvaux — Cordest de Boirvaux — Pierre de Poilloue et du Boulay² — Rousse — Goupil, curé, — Le Frère, curé d'Abbéville.

Les nouveaux époux habitèrent la paroisse de S. Basile où leurs nombreux enfants furent baptisés, et dans les registres de laquelle nous les retrouverons lorsque nous aurons à faire le chapitre qui sera le quatrième de ce travail.

Pourtant quelques-uns de ces enfants, morts jeunes, furent inhumés dans l'église de S. Martin, lieu de la sépulture de leurs ancêtres.

Le 25 août 1720, Jacques Augustin, l'aîné, baptisé le 9 mai précédent.

Le 6 mai 1725, Joseph René, baptisé le 21 septembre 1723.

Jacques Auguste de Poilloue de Bonnevaux est mort en 1773, et Catherine Foudrier de Boirvaux sa femme, en 1782.

Louis René de Poilloue, fils de Louis et d'Angélique Hémard, fixa sa résidence au Petit S. Mard ; tous les actes qui concernent lui et les siens, sont tirés des registres de S. Martin, à l'exception de celui de son mariage avec mademoiselle Elisabeth de S. Périer, née au château de Baudeville le 3 octobre 1701, fille de Jean Baptiste de S. Périer, chevalier de S. Louis, s^r de Baudeville, commissaire provincial d'artillerie, commandant l'artillerie à Liège, et de dame Marguerite Marie de Gauthier ; mariage qui fut célébré à Paris en 1728 (contrat de mariage devant Roussel, notaire au Châtelet de Paris, le 8 Août 1728).

Nous devons ces renseignements et d'autres encore à M. le comte de S. Périer, qui habite le château de Morigny, seul représentant actuel, avec son frère, de la branche aînée de l'antique famille de Poilloue.

Jean-Baptiste de S. Périer qui, dans un acte de S. Basile, en 1681, est dit fils de Charles de S. Périer, S^r de Durand, eut une autre

1. Ce personnage s'était distingué sous le règne de Louis XIV, dans un grand nombre de sièges et d'attaques de places-fortes.

2. Pierre François de Poilloue du Boulay de Bonnevaux, est parrain, le 2 Août 1719, à S. Pierre d'Etampes.

filles, Charlotte, mariée à M. Hery de Sabrevois, qui prit le titre de seigneur de Baudeville. Ils eurent un fils, mort à l'âge de 10 ans, en 1739, et inhumé en l'église de S. Basile, le 28 juin, et une fille qui devint la comtesse de Salvart-Montrognon et n'eut pas de descendant.

Jean-Baptiste de S. Périer avait, entre autres, deux frères, Anne Henry, officier de marine, habitant Marseille, mort sans enfants, et César Joachim, chevalier, puis marquis de S. Périer, lieutenant général, dont nous relevons les brillants états de services dans l'Inventaire des Archives de Seine-et-Oise (E. 2918, 1682-1735).

« Mémoire des services militaires de César de S. Périer, lieutenant-général des armées du Roy ; ordres donnés : par le duc de Lude, grand-maître de l'artillerie de France, au chevalier de S. Périer, commissaire de ladite artillerie, de se rendre à Metz et au camp de Bouquenon sur la Seine (1683) : — à Roy et Calais ; — par le maréchal d'Humières de se rendre à Dunkerque (1687) ; Douai, Arras, Strasbourg (1692) ; — par Louis Auguste de Bourbon, duc du Maine, de se rendre à Arras (1695) et Lille ; — par le maréchal de Boufflers, de se rendre au poste de Lille, pour Dunkerque (1696) ; par le duc du Maine, de se rendre à l'armée du maréchal de Villeroy (1697), au camp de Compiègne ; à Arras, en qualité de Commissaire provincial ; à Bruxelles, sous les ordres du maréchal de Boufflers, pour commander l'artillerie dans les places de l'électeur de Cologne ; — à Strasbourg, en qualité de lieutenant d'artillerie au département, puis de commander l'école d'artillerie ; — à Pavie, pour commander l'école d'artillerie (1705).

« Commission donnée au chevalier de S. Périer, commandant en second l'artillerie de l'armée de Piémont, d'examiner les états de dépense de ladite artillerie ; — nomination du chevalier de S. Périer, commandant en second l'artillerie de l'armée d'Espagne, au commandement en chef de ladite artillerie (1708).

« Lettres de Louis XIV ordonnant que ledit chevalier, lieutenant en l'artillerie de l'armée du Rhin, prendra part pour servir seulement une fois dans la charge de brigadier d'infanterie, afin d'en garder le rang (1710-13) ; — nomination de César de S. Périer, chevalier de S. Louis, commandant l'artillerie au département général d'Alsace, duché-comté de Bourgogne, à la charge de chevalier d'honneur au bailliage de l'artillerie, poudres et salpêtres, partout le royaume, arsenal de Paris et ses dépendances, créé par édit de Mars 1708, aux

gages de 3.000 livres par an ; — quittances de 45.000 livres payées pour le dit office par le chevalier de S. Périer qui déclare avoir emprunté sur cette somme 15.000 livres à Joseph Desfèvres, et 10.000 à Thimoléon Duman, tous deux bourgeois de Paris, et de 252 livres pour le droit du marc d'or de la première provision.

« Lettres de Louis XV nommant le chevalier de S. Périer, maréchal de camp à l'armée d'Italie, sous les ordres du duc de Villars (1733) — donnant audit chevalier, lieutenant-général, le commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie (1734-35) ».

César Joachim de S. Périer est mort à Douai le 8 septembre 1749, sans laisser de postérité.

De Louis René de Poilloue et d'Elisabeth de S. Périer, sont issus :

1° *Louise Elisabeth*, dont l'acte de baptême ne figure pas à S. Martin, et qui, probablement, est née à Paris en 1729.

2° *Louis Auguste*, baptisé à S. Martin le 2 septembre 1730 (mort en 1731, et inhumé dans l'Eglise, le 10 avril). Parrain Jacques de Poilloue, chevalier, S^r de Bonnevaux ; marraine damoiselle Marie de S. Périer — (qui devait être aussi une sœur d'Elisabeth)

3° Charlotte Angélique, ou Charlotte Clémence Angélique, baptisée le 13 octobre 1731. Parrain, Maître Jacques Petit, cleric tonsuré de ce diocèse ; marraine, damoiselle Charlotte Anne Marie de S. Périer (vraisemblablement la comtesse de Salvert).

4° Louis Henry, 12 Janvier 1733 (mort en 1735).

5° *César Joachim*, qui reprit le nom de S. Périer, baptisé le 27 février 1734 dont nous reparlerons plus tard, ainsi que de ses frères Jacques Auguste et Jean-Baptiste.

6° *Louis René*, 21 avril 1735 ; Louis René de Poilloue de S. Périer s'engagea dans les ordres : en 1779, il était vicaire général du diocèse de Tarbes.

7° *Françoise*. — Le 21 décembre 1736, a été ondoyée par moy, curé, par permission de Monseigneur l'Archevêque, en date du 25 novembre, un enfant femelle appartenant à messire Louis René de Poilloue, S^r du Petit S. Mard et de dame Elisabeth de S. Périer en présence dudit Sieur.

Le 15 mars 1737, ont été suppléées les cérémonies du baptême à Françoise de Poilloue, fille de... etc, ondoyée le 21 décembre 1736, née du 20 du même mois Parrain, messire César Joachim de S. Périer, chevalier lieutenant-général des armées du Roy, commandant son artillerie au département de Flandre et lieutenant général d'artillerie ;

marraine dame Jeanne Catherine Quantin, épouse de messire Pierre René de Brizay, chevalier comte de Denonville, brigadier des armées du Roy, lieutenant général du pays chartrain.

8° *Chatrine (Catherine)*, 13 mars 1738 ; qui a pour parrain et marraine des domestiques du château, comme plusieurs de ses frères.

9° *Jacques Auguste* ; 8 décembre 1739 ; parrain, messire Louis René de Bonnevaux de Poillou, fils de messire Jacques Auguste, de la paroisse de S. Basile ; marraine, damoiselle Louise Elisabeth de Poillou de S. Mars, sœur de l'enfant.

Jacques Auguste de Poillou de S. Mars, marquis de S. Mars, puis gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, sous-aide-major aux Gardes françaises, lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de S. Louis, fut choisi par l'état de la noblesse du bailliage d'Etampes pour être son député aux Etats généraux en 1789. Il épousa, par contrat du 17 Octobre 1774, Antoinette Julie de Chavannes et mourut à Limours le 22 Août 1794. Il résidait ordinairement en son château du Petit S. Mard.

10° *Jean-Baptiste*, 26 septembre 1741. Il épousa Marie-Louise Le Roy. Il est dit « Jean-Baptiste de Poillou de S. Mars de Bierville, Sr en partie des fiefs de Boissy-la-Rivière, Poillou, Bierville, Bois-Richet, la Tuilerie et Champlevrot. Il avait été officier dans la marine et était chevalier de S. Louis ».

11° *Charles Joachim*, 20 Mars 1745 ; mort en 1746 et inhumé en septembre, en présence de sa sœur, Louise Elisabeth, dans l'église de S. Martin.

Les père et mère décédèrent à un âge assez avancé. Elizabeth de S. Périer en 1777, et Louis René de Poillou en 1780. Tous deux furent inhumés au cimetière du haut Pavé ; la femme, le 5 Juin, et le mari, le 31 Janvier.

Voici l'acte d'inhumation de ce dernier :

31 Janvier 1780. — Inhumation, au cimetière du haut Pavé, de cette paroisse, du corps de messire Louis René de Poillou de S. Mard, chevalier, seigneur de Valnay, la Cour meunier et autres lieux, âgé de 84 ans ; en présence de messire Jacques Auguste de Poillou de S. Mard, son fils, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, ancien officier des Gardes françaises, lieutenant-colonel d'infanterie, gentilhomme de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans ; de messire Jean-Baptiste de Poillou de Bonnevaux, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, ancien officier des carabiniers,

son neveu, de M. Thomas Lucien de Bouraine, receveur des tailles.

1761. — 16 décembre, parrain, César Joachim de Poilloue, S^r de S. Mars et de *Simpérier* ; marraine, damoiselle Charlotte Clémence Angélique Julie de Poilloue de Valnay. Ce baptême a été administré par Louis René de Poilloue de S. Mars, prêtre.

1767. — 3 mai, acte de mariage qui porte les signatures de *Françoise Poilloue* de S. Mars, Aimée Geneviève de Bonnevaux, *Catherine Poilloue* de S. Périer.

1769. — 11 janvier, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Poilloue, esc., S^r de Bierville et autres lieux et de dame Marie Le Roy ; parrain, Louis René de Poilloue écuyer, s^r de S. Mars, Valnay et autres lieux ; marraine, dame Marie Thérèse Catherine de Boirvaux de Bonnevaux, représentée.

Le baptême des autres enfants de Jean Baptiste de Poilloue de Bierville eut lieu dans l'église de S. Basile.

1782. — 30 juillet, parrain, messire Louis René de Poilloue de S. Mars, vicaire général du diocèse de Tarbes, de présent demeurant sur cette paroisse, représenté par Jules Gabriel de Poilloue de S. Mars, son neveu ; marraine, damoiselle Antoinette Julie Chavannes, épouse de messire Jacques Auguste Poilloue, marquis de S. Mars, gentilhomme ordinaire de Mgr le duc d'Orléans, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, demeurant au Petit S. Mars, représentée par damoiselle Augustine de Poilloue de S. Mars, sa fille.

1785. — 20 novembre, baptême de Charlotte Euphémie, fille de Charles Claude Itrés, arpenteur, et de Marie Louise Choffy ; parrain Michel Poilloue de S. Périer, fils de César Joachim, demeurant paroisse S. Basile ; marraine, damoiselle Augustine Poilloue de S. Mars, fille de Jacques Auguste, demeurant en cette paroisse S. Martin.

CH. FORTEAU.

La fin dans le prochain Bulletin

BOISSY-SAINT-LÉGER

(Suite)¹

Samuel Bernard n'était pas juif, comme on le suppose généralement, mais il avait été Calviniste. Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, il fut du nombre des soixante-huit familles nobles qui abjurèrent ; il évita par là la persécution et l'exil. Les grands et importants services qu'il avait rendus à l'Etat lui avaient mérité différentes marques d'honneur. On prétend qu'il était superstitieux et qu'il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire, dont la mort fut l'époque de la sienne. Il avait 88 ans alors ; c'était en 1739. Ce fut, paraît-il, pour son fils, *Samuel Jacques Bernard*, qu'il fit l'acquisition de Grosbois ; il continua d'habiter son château de Coubert, qui n'est pas éloigné. De son temps fut dressé le magnifique atlas général de la terre de Grosbois, passé aux archives de l'Empire, et, depuis 1811, retourné à Grosbois. Samuel Jacques Bernard, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, surintendant des domaines, maisons et finances de la reine, grand'croix, grand prévost et maître des cérémonies de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des chasses et plaisirs de Sa Majesté, épousa *Louise Olive Frottine De La Coste Messalière*, dont il eut six enfants.

Le garde des sceaux *Chauvelin*, l'ami constant de cette famille, posséda ensuite la terre de Grosbois. C'est pour lui que celles de Sucy, Boissy-Saint-Léger, Villeneuve Saint-Georges, Yerre, Santeny et Marolles, furent unies à celle de Grosbois, avec les fiefs de Cerçay à Villecresne, et de Narelle à Yerre, pour former le *Marquisat de Grosbois*. Les lettres patentes sont du mois de mars 1734, elles ont été enregistrées au parlement le 19 avril, et en la chambre des comptes le 16 juin. On sait que, disgracié, il avait été exilé à Issoire. Il obtint bientôt de venir vivre dans le marquisat de Grosbois. M. de Chauvelin est mort à Paris, le 1^{er} avril 1762 ; il a été inhumé chez

1. Pour ce qui précède, voir le 1^{er} bulletin de 1913, pp. 43 et suivantes.

les Carmes de la place Maubert. De son mariage avec *Anne Cahouet*, il eut un fils et trois filles : *Charles-Louis*, son fils, marquis de Grosbois, ministre d'Etat et commandeur des ordres du roi, est mort célibataire, le 30 novembre 1750, à l'âge de 30 ans. Il eut la même sépulture que son père. Les filles épousèrent les comtes de Colbert-Maulevrier; Chamillard, comte de la Suze; et François de la Rochefoucault, comte de Surgères. A la mort de M. de Chauvelin, Grosbois fut vendu au contrôleur général *Peirenc de Moras*, dès lors qualifié Marquis de Grosbois. Il a été ministre de la marine. Ce seigneur est mort le 3 mai 1771; il a été inhumé dans l'église de Favières (Seine-et-Marne). Il fut marié à *Jeanne-Louise Moreau*, dont il eut une fille, la *Comtesse de Merle. Monsieur, Comte De Provence*, depuis roi sous le nom de Louis XVIII, acheta Grosbois de ceux-ci. Il le possédait encore au moment de son émigration. Devenu bientôt domaine national, il a appartenu quelques années plus tard au directeur *Barras*. C'est certainement à cette circonstance que nous devons la conservation de ce château. *Paul-François-Jean-Nicolas, Comte de Barras*, né à Fohemboux (Var), le 30 juin 1775, est mort à Paris en 1829, accablé d'infirmités. Il a été inhumé au Père-Lachaise. Sa famille a pris part aux croisades. On dit proverbialement en Provence : *Noble comme les Barras, aussi ancien que nos rochers*.

Après la fameuse journée du 18 Brumaire (9 novembre 1799), *Barras*, ayant forcément donné sa démission, se retira dans son château de Grosbois. *Bonaparte*, lui en accordant la permission, lui donna une escorte de cent grenadiers pour qu'il y arrivât sûrement. Devenu dès lors trop mince propriétaire pour conserver cette terre, et retiré d'ailleurs à Bruxelles, il la vendit au général *Moreau*, ramené à Paris par le gain de Hohenlinden. *Jean-Victor Moreau*, né à Morlaix en 1763, est mort à Dresde le 2 septembre 1813. *Mme Houlot*, sa belle-mère, lui écrivait au moment de cette acquisition : *Il ne convient pas à la grande célébrité d'acheter un bien qui a appartenu à B... Cette acquisition fera tenir des propos sur la fortune, en ce qu'elle suppose au moins cent mille livres de rente; et c'est une contradiction avec tout ce qu'on a dit et fait jusqu'à ce moment. C'est procurer une grande jouissance à ceux qui sont à la piste pour trouver un tort à celui qui n'en a jamais eu...*

C'est à Grosbois que, dans les douceurs d'une union récente, au milieu d'un petit nombre d'amis et d'étrangers qui se succédaient en foule pour lui témoigner leur admiration, *Moreau* cherchait à rendre

moins importants de sinistres présages ; et pourtant il refusa plusieurs fois de se rendre à la cour, que venait de créer le premier consul. Impliqué dans la conspiration de Pichegru et de George, le général Moreau fut arrêté, mis en jugement et condamné le 10 juin 1804. Il obtint de se retirer aux Etats-Unis. Son épouse, voulant partager son infortune, vendit Grosbois au maréchal *Berthier*. Après la restauration, Mme Moreau revint en France. Le roi lui fit remettre le bâton de maréchal de France qu'il avait destiné au général, et lui accorda les honneurs dont jouissent les femmes d'officiers revêtus de cette éminente dignité. Mme Moreau est morte à Bordeaux, le 1^{er} septembre 1821. C'était une femme ambitieuse ; elle exerça sur la destinée du général une déplorable influence.

*Louis-Alexandre*¹ *Berthier, Prince De Neufchatel et De Wagram*, né à Versailles, le 20 novembre 1753, est mort à Bamberg, en Bavière, le 1^{er} Juin 1815. Ses hauts faits connus et appréciés ont été célébrés par ses nombreux biographes. On a de lui une brochure sous ce titre : *Alexandre Berthier, général de brigade, à l'opinion publique* (Paris, an 8, broch. in-8°, de 7 pages) ; et *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie* (Paris, an VIII, (1800) in-8°) ; enfin, *Relation de la Bataille de Marengo* (Paris, 1806, in-4°). L'Empereur, qui l'avait en grande amitié, l'avait fait maréchal de l'Empire, Prince de Neufchâtel etc etc Il épousa la princesse Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise de Bavière, fille du duc Guillaume, beau-frère et cousin du roi de Bavière, née le 6 mai 1784, morte à Paris le 1^{er} Juin 1849. inhumée à Boissy. De ce mariage, contracté en 1808, sont nés un fils et deux filles, *Mme la Comtesse d'Hautpoul*, mariée a Grosbois, le 4 octobre 1832 et *Mme La Duchesse de Plaisance*.

Napoléon-Louis-Joseph-Alexandre-Charles-Berthier prince de Wagram, né à Paris le 11 septembre 1810, s'est marié, en 1832, à demoiselle *Zénaïde-Françoise* fille du *Comte Clary*, famille environnée de tous genres de souvenirs. De ce mariage sont nés trois enfants ; un fils et deux filles. La plus jeune, *Marie Elisabeth*, est née au château de Grosbois, le 9 juin 1849. L'aînée est mariée au prince *Joachim Murat*.

1. On lit dans le Supplément a la *Biographie universelle* : Le « père des Berthier eut la manie de donner à tous ses enfants des noms tellement illustres (*Alexandre, Leopold, César*), qu'il était impossible, quels que fussent leur valeur et leur succès, qu'ils en portassent dignement le poids, et cela leur attira par la suite un grand nombre d'épigrammes qu'ils ne méritaient pas plus que leur grand nom ». *Le comte Leopold*, mort a Paris a été inhumé au Père-Lachaise, où repose aussi le *comte César*, mort au château de Grosbois, le 19 août 1819. Une rue de Versailles, au quartier Notre-Dame y perpétuera le nom de *Berthier*.

Le château de Grosbois consiste en plusieurs corps de bâtiments d'un style général de décoration. La pierre et la brique ont été employées à sa construction. Son comble, recouvert d'ardoises, est décoré de fantaisies en plomb coulé, fort en usage alors et du meilleur effet. *Blanchard* avait autrefois peint la galerie. On ne trouve plus dans ce château les amples cheminées d'autrefois. Au-dessus de l'une d'elles, le duc d'Angoulême, disgracié, avait fait écrire ou graver cette inscription : *Scipionibus ac Belizariis de patriâ non minus bene meritis, patriâ non item bene meritâ*

M. de Wagram a entrepris la restauration de son château. Plusieurs plafonds ont été restitués, et les couleurs qui recouvraient les bois ont été rafraîchies ou renouvelées avec soin. Le salon d'attente, au rez-de-chaussée, montre les portraits des anciens possesseurs de cette terre, peints en médaillons dans les panneaux des portes, d'après d'anciennes gravures. La mosaïque de cette salle, exécutée en 1847, est un objet de curiosité. Les tableaux de chasse de *Delaporte* et autres, complètent la décoration de cette pièce. Au premier étage on voit la galerie des fêtes, et, à la suite la bibliothèque¹, qui était autrefois la Chapelle du Château. Au même étage, se trouve un salon où sont réunis les portraits de la famille Berthier et les armes et les armures du Maréchal de Wagram, ainsi que les nombreuses décorations qu'il dû à sa valeur.

Riche musée, beau titre de la famille et son orgueil ! Tout atteste le bon goût du maître, et le talent des artistes employés à cette restauration. Le parc a été aussi rajeuni dans son dessin ; la partie qui avoisine le château a été transformée dans le genre anglais.

On prétend que c'est au château de Grosbois que l'Impératrice *Joséphine* signa l'acte de divorce exigé d'elle ; nous n'en avons pas la preuve.

Plus tard, le 19 janvier 1813, l'Empereur *Napoléon* accompagné de l'Impératrice *Marie-Louise* vint à Grosbois pour prendre part à une chasse qui lui était offerte par le Prince de Wagram. Le Comte de Montesquiou, Grand Chambellan, accompagnait LL. MM.

Dans des circonstances bien différentes, Marie-Louise revint encore à Grosbois le 24 avril 1814 ; elle y trouva l'Empereur d'Autriche, son père, qui l'attendait. Elle y reçut plusieurs personnes venues de

1. Ceci nous remet en mémoire que ce château a renfermé la riche bibliothèque des de Harlay, passée depuis dans celle des Jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris.

Paris pour lui faire leurs adieux, et le lendemain elle partait pour Vienne. C'était la fin de l'Empire et la déchéance de Napoléon

Vers la fin de l'année 1815, le roi Louis XVIII conçut la pensée d'acquérir la terre de Grosbois, dont il avait été autrefois propriétaire, pour en faire hommage au *Duc De Wellington*. *Vaulabelle* parle de ce fait dans son Histoire des deux restaurations. Nous avons la preuve que le roi chargea *Barbé Marbois*, cet homme tant calomnié par ses biographes, de cette négociation. On sait qu'il posséda constamment une franchise qui eut pour la paix de sa vie des résultats peu satisfaisants. Il n'en persévéra pas moins dans son amour de la justice et de la vérité. Voici ce que cet homme d'Etat écrivit au duc de Richelieu à cette occasion : *Cette marque éclatante de la gratitude royale est une chose bien grave, nous nous en entretiendrons demain matin avant que je fasse aucune démarche*. Quelques jours plus tard il écrivait au roi : *Je suis bien assuré de ne jamais déplaire au roi en lui disant avec franchise ce que j'estime être la vérité. Le roi m'a réitéré ses premiers ordres relativement à Grosbois. Je me suis retiré après avoir exprimé la peine que j'éprouvais d'être chargé d'une semblable mission. Je consigne ici ce que mon respect ne m'a pas permis de dire aussi fortement que je l'aurais dû. La terre de Grosbois ne peut être donnée à M. le duc Wellington sans blesser grièvement tous ceux qui ont gardé le souvenir de Bonaparte. Cette terre est pour ainsi dire aux portes de Paris, et le général anglais ne pourra l'habiter tranquillement. M'est-il permis d'ajouter que l'histoire racontera que le vainqueur de l'armée française a été magnifiquement récompensé par le prince qui est remonté sur le trône de France ; ce fait est un de ceux que la postérité excuse difficilement... Ne voyez, Sire dans mon opposition qu'un zèle sincère pour votre gloire !* Louis XVIII dut céder. C'est alors qu'il conféra au général anglais le titre de Duc De Brunoy. Et, en lui en remettant le brevet, le roi lui dit : *C'est le nom d'un lieu qui s'allie dans mon souvenir avec celui de mes plus beaux jours, voilà pourquoi je l'ai choisi pour vous*. Les brouillons de lettres de Barbé-Marbois au nombre de trois, un seul écrit de sa main, ont été notre propriété. Nous en avons fait don aux archives de l'Empire.

Parmi le grand nombre de personnes considérables venues à Grosbois, nous ne pouvons oublier la reine douairière de Suède, née *Désirée-Bernardine-Clary*, tante de la châtelaine.

Outre les terres de Grosbois et du Piple, on trouve à Boissy plusieurs maisons de campagne : la plus remarquable est celle de M.

Lacarrière. On a un arrêt du grand conseil du 9 janvier 1731, rendu en faveur de *André de Vouges*, écuyer, seigneur de Châteaclair, de Vimpelle en partie, président trésorier de France, en la généralité de Caen. Il nous fait connaître que ce seigneur avait des droits honorifiques dans l'église de Boissy-Saint-Léger. Il avait certainement un logis des champs dans ce village.

Au commencement du siècle, on connaissait à Boissy *Antoine-Auguste Lambert*, *Gayet De Sansale*, ancien docteur de Sorbonne, et ancien chanoine de Saint-Paul, à Lyon, sa patrie. Il était aussi conseiller au parlement et bibliothécaire de la Sorbonne, au moment de la révolution. Il est mort à Paris après le retour des Bourbons. Ce savant, avant de se fixer à Boissy, était venu souvent passer ses vacances à Boussy Saint-Antoine, chez son frère, qui y avait une maison. On a de lui : *Un mot à M. Pastoret, un rien à M. Gaudin, sur le rapport qu'ils ont fait à l'Assemblée nationale, au mois de février 1792, concernant le tribunal de l'Université de Paris, la Faculté de théologie et la Société de Sorbonne*. (Paris, 1792, in-folio de 18 pages).

MM. Collin et De Mervillé ont aussi habité Boissy. Le dernier est mort conseiller à la cour de cassation. On y a encore connu le *Baron Hautin* et le *Marquis De Quitry*, ancien colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur. *Victor-Jacques-Guy-Georges-Henri Chaumont, marquis de Quitry*, ne dérogea pas à la valeur de ses ancêtres. Né à Bienfaite (Eure), le 27 Juin 1766, il est mort à Boissy le 14 juillet 1848¹. On a de lui une fable ayant ce titre : *Le Papillon et le Chèvre-feuille*. Elle a été insérée dans le *Magasin encyclopédique* (8^e année, 1803, tome V, page 404). A ces noms nous ajouterons ceux de *MM. Guyot De L'Isle, Le Picard et La Benette-Corse*. Ce dernier, bas-comique du boulevard, était un facétieux personnage ; on doit se rappeler que, sous le masque risible de Mme Augot, il commanda si bien le rire ! Ajoutons qu'il fut honnête homme et bon père ! M *Maudet*, négociant en vins, à Boissy, a publié plusieurs brochures sur la réforme à apporter dans la législation des boissons.

Boissy a vu naître : *Théodore-Ferdinand Vallon de Villeneuve*, le 16 Prairial an VII, (4 juin 1799), alors que son père y était receveur des domaines. Il a travaillé pour le théâtre et recueilli de beaux succès, quoique toujours en collaboration. On a aussi de ce littérateur des poésies et des chansons. Il est mort à Paris ces années dernières.

C'est à tort que la biographie Didot fait naître le Comte Gilbert.

1. Armes : Fascé d'argent et de gueules de 8 pièces.

Des voisins à Grosbois ; son épitaphe, au cimetière du Père-Lachaise, dit qu'il est né à Paris.

L'hôtel-de-Ville, construit dans le cours de l'année 1860, est un bâtiment architectural bien ordonné intérieurement. Malheureusement, il faut le dire, l'Eglise et la municipalité sont aux deux extrémités de Boissy Parmi les maires qui ont administré cette commune, nous nommerons : M. Charlier, mort en 1829 à Boissy ; le colonel Marc, né à Paris en 1772, mort en la même ville le 2 mars 1853, inhumé à Boissy ; M. le Baron Hottinguer, et M. le Prince de Wagram.

Le Père Michel, religieux Ermite de l'ordre des Camaldules, dans le couvent de son ordre, à Grosbois, où le duc d'Angoulême les avait appelés et établis, nous a laissé une Lettre à monseigneur le duc d'Angoulesme sur les cruautés des Mazarinistes en Brie (Paris, 1649, in-8). Elle a été en partie reproduite dans le choix des Mazarinades (Tome I, page 263). Guy-Patin, qu'on sait avoir fait grand cas de pamphlets, et Naudé, parlent de ce religieux avec éloge. On trouve encore, parmi les brochures dites Mazarinades. celles-ci se rapportant à Boissy : *Les combats donnés sur le chemin de Paris à Charenton et à Brie-comte-Robert, les 16 et 18 de ce mois, où les Parisiens ont eu, en deux rencontres, plus de six cents cavaliers tués, blessés ou faits prisonniers.* Saint-Germain-en-Laye, le 23 février 1649, in-4.

Le Mercure parisien, contenant tout ce qui s'est passé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la nuict du jour et feste des Roys, jusques à présent, et qui n'ont été marqués aux imprimés cy-devant publiés. Paris, 1649, in-4. — Enfin. *Le Mercure parisien, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la perte de Charenton jusques à présent. Second ordinaire, sans date, in-4.*

Th. PINARD.

LES COSAQUES A ÉTAMPES

EN 1814

ET LE PILLAGE DU CHATEAU

DE BOIS-HERPIN

Bien que la région d'Etampes, malgré sa proximité de Paris et de Fontainebleau, n'ait pas été le théâtre d'opérations militaires importantes au moment de la campagne de France, elle eut à subir l'occupation étrangère, à la suite de la prise de Paris par les troupes alliées (31 mars 1814).

Les Russes campèrent autour de la ville et les Cosaques s'établirent en deux points : au-dessous de Guinette, près du Port et faubourg Saint-Pierre, près de Gérofosse¹.

Mon grand-père m'a raconté qu'il se souvenait parfaitement, malgré son très jeune âge, d'avoir vu le campement de Gérofosse, en 1814, et que son imagination d'enfant avait été vivement frappée par l'apparence barbare de ces troupes.

Les Cosaques constituaient, en effet, à cette époque, plutôt une horde indisciplinée qu'un corps régulier ; les nombreux contingents asiatiques, incorporés dans l'armée russe, contribuaient à faire de ces troupes des bandes portées au pillage et extrêmement peu civilisées.

Il semble que les habitants d'Etampes et des environs aient eu beaucoup à souffrir de la présence des Cosaques et que les actes de brigandage aient été fréquents de la part de ceux-ci.

Nous n'en voulons comme preuve que la lettre que nous publions aujourd'hui et qui donne de curieux détails sur le séjour de ces troupes à Etampes et sur les vexations qu'elles firent subir aux habitants de notre ville et à ceux des environs.

Cette lettre a été écrite par Jeanne de Poilloüe de Bonnevaux,

1. L. MARQUIS. *Les rues d'Etampes*. Etampes. Brière 1880-in-8° p. 37.

née à Etampes le 11 juin 1781, cinquième enfant de Jean-Baptiste de Poilloüe, comte de Bonnevaux, Sieur d'Izy, ancien garde du corps du Roi, et de Marguerite-Julie de Germay ; elle est adressée à son frère Auguste-Jean-Baptiste de Poillouë, comte de Bonnevaux, né à Etampes le 17 avril 1778, ancien officier d'artillerie de la Marine, qui habitait la ville de Saint-Lô (Manche), en 1814.

Malgré la naïveté de l'expression et, peut-être, quelques exagérations dans les détails, cette lettre nous a semblé présenter un certain intérêt, parce qu'elle rend compte d'évènements peu connus et se rattachant à l'histoire locale de notre région. Nous la publions intégralement, nous bornant à rectifier l'orthographe très fantaisiste de Mlle de Bonnevaux et à y adjoindre une ponctuation que, dans son trouble, elle a complètement négligée.

Etampes, ce 10 avril 1814.

Nous venons de recevoir ta lettre, en date du 30 mars ; elle a calmé un peu l'inquiétude où nous étions sur ton compte, car nous te croyons aussi bien entouré que nous et peut-être forcé de quitter la Normandie.

Mais, grâce à Dieu, il paraît que tu es fort tranquille et, selon toute apparence, tu le seras maintenant, encore plus que jamais.

Pour nous, nous avons eu des transes affreuses depuis douze jours ; il y a douze mille hommes campés autour des murs de la ville. Il y en a de toutes les nations, Cosaques, Kalmouks, Turcs ; les premiers ne parlent ni n'entendent le français ; il y en a même, des seconds, qui n'ont pas figure humaine, ayant de la barbe longue de six pouces par toute la figure, vêtus de peaux d'ours et de moutons noirs. On ne peut pas même les regarder sans horreur ; heureusement que c'est le plus petit nombre !

Toutes les nuits, il en couche une trentaine sur le carrefour Saint Basile, avec autant de chevaux, tout pêle-mêle. Les Prussiens ne leur commandent qu'à coups de bâton ; c'est, dit-on, pour essayer de les civiliser, qu'on les amène en France ; il y a aussi quelques chinois.

Le général Strnichef loge chez le maire ; on le nomme aussi Glatow.

Il y a, à Brunehaut ¹, un mille de Tartares et de Baskirs qui sont

1. Le Château de Brunehaut, à 4 kil. d'Etampes, sur la commune de Morigny, appartenait alors à la famille de Viart.

les plus indisciplinés et les plus pillards ¹ ; le reste est campé au-dessus de Morigny.

Ils viennent de piller entièrement le château de Bois-Herpin ² dont les habitants sont accourus tous ici ; nous en avons onze, tant maîtres que domestiques, dont cinq enfants.

Ils (*les Cosaques*) entrèrent trente à 10 heures du matin ; l'officier, en entrant dans le château, dit à sa troupe :

Cherche, cosaque, cherche! Aussitôt, trois s'emparèrent de M. de P. ³ le pistolet à la tête et sur la poitrine en criant : *Argent ! Argent !*

Comme ils l'entraînaient dans son petit bois, M. de P. se souvint heureusement, qu'il avait enterré, au milieu, un sac de cinq cent livres ; il se mit à le déterrer avec les mains, et aussitôt, ils se jetèrent sur le sac pour se partager ce qu'il contenait.

Pendant ce temps, le pauvre Antoine s'échappa et courut de toutes ses forces jusqu'à Mespuits ⁴ ; il croit n'avoir mis que dix minutes à faire ces trois quarts de lieue. Arrivé plus mort que vif, il n'eut que la force de se jeter dans une grange et crut mourir de peur et d'inquiétude sur sa famille.

Pendant ce temps, deux (*Cosaques*) prirent Madame Anne-Ide par les bras et la traînèrent de chambre en chambre, la tirant sur les genoux, lorsqu'elle tombait. Ils enfoncèrent huit portes de chambres, brisèrent partout secrétaires, commodes et fauteuils ; enfin,

1. MARBOT (*Mémoires du G^l B^{on} de Marbot*. — Paris. Plon 1891, in-8°. T. 3, p. 322) raconte que les Baskirs n'étaient armés que de flèches qu'ils lançaient paraboliquement, parce qu'étant totalement irréguliers, ils ne savaient pas se former en rangs, et marchaient tumultueusement, comme un troupeau de moutons. Cette méthode de tir était due au désordre de ces cavaliers qui ne pouvaient tirer horizontalement devant eux, sans tuer ou blesser ceux de leurs camarades qui les précédaient. Ces flèches étaient fort peu meurtrières ; Marbot ne cite qu'un cas de mort dans son régiment assailli par les Baskirs, à la bataille de Leipzig et, atteint lui-même par une flèche de 4 pieds de long, il n'en fut que légèrement blessé.

2. Bois-Herpin, canton de Méréville, à 10 kil. d'Etampes, comptait 98 habitants en 1812 (*Annuaire de Seine-et-Oise*).

3. Antoine-Joseph-Judith-Dorothée Ferrier de Pillot, né à Ornans (Doubs) le 26 mars 1773, épousa à Bois-Herpin, le 10 novembre 1801, Anne-Ide Le Roy de Grandmaison, née à Bois-Herpin le 2 septembre 1774, fille d'Auguste-Thomas Le Roy de Grandmaison, lieutenant-général des armées, décède, et de Marie-Madeleine Perrault de Lessart. Anne-Ide de Grandmaison était petite-nièce et filleule de Joseph-François Foullon, conseiller d'Etat et Intendant des Finances, massacré à Paris par le peuple, le 22 juillet 1789, ainsi que son gendre Bertier. (Voir Ch. FORTEAU. *Les Registres paroissiaux du Canton de Méréville*. Champion 1910, in-4°, p. 100).

4. Mespuits, commune du canton de Milly, à 13 kil. d'Etampes.

à 4 heures, Madame de G. ¹ et sa fille se jetèrent à leurs genoux et les prièrent de leur ôter la vie. Le chef prit la tête de Madame de Pilot dans ses deux mains avec un air de pitié et, d'un seul, signe de main, fit sortir tout son monde.

Les bonnes avaient sauvé les cinq enfants (dont un de six mois que la mère nourrit) dans un grenier à la Forêt ² ; les autres domestiques s'étaient sauvés les uns par les fenêtres, les autres par dessus les murs du parc.

Ces deux dames étaient restées toutes seules dans le château ; un paysan, voyant tout leur monde parti, vint leur dire où était leur famille ; elles furent toutes deux la rejoindre et passèrent la nuit dans l'enfûtage d'un grenier, qui était si bas qu'elles ne pouvaient être qu'assises ou à genoux. Elles étaient dix et d'une inquiétude affreuse sur le sort de Monsieur de P... qui, de son côté, à la faveur de la nuit, rôdait autour de son château, pour recueillir les débris de sa famille.

Après deux heures d'attente, on lui dit où elle était ; il se cacha de nouveau, et le lendemain, à la pointe du jour, voyant un peu de calme, il fut chercher tout son monde pour emballer les restes, ce qui fut bientôt fait et il vint demander l'hospitalité à maman ³.

Ce pauvre M. de P... n'a que deux chemises de reste, un seul habit, et encore si mauvais qu'il faut tous les jours le raccommoder, Madame de G... que les seuls habits qu'elle avait sur elle. Leur arrivée ici était une chose affreuse ; tous les enfants pleuraient, les deux dames si changées que nous ne pouvions les reconnaître ; M. de P... avait un mauvais pantalon en loques, une blouse si crottée que je ne sais en quoi elle était, un bonnet de coton et un mouchoir rouge autour du cou.

Ils sont ici depuis six jours et ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils ont commencé à sourire ; on est déjà venu leur dire qu'on est revenu trois fois recommencer ; excepté le feu, ils n'ont plus rien à craindre !

Le soin que nous nous donnons pour la nourriture et le logement de 18 personnes fait que, depuis que nous les avons, nous n'avons presque plus le temps de nous occuper de ce qui se passe dans la ville, excepté deux ou trois fois par jour où on fait fermer tous les contrevents et barricader les portes.

1. Madame de Grandmaison était alors âgée de 77 ans (Ch. FORTEAU, *loc. cit.*)

2. La Forêt-S^{te} Croix, canton de Méréville, à 9 kil. d'Etampes.

3. M^{me} de Bonnevaux habitait Etampes, probablement rue Saint-Mars (M. LEGRAND, *Etampes pittoresque*. Etampes. Humbert-Droz, 1902, in-8°, page 140).

Nous commençons à nous y faire.

Plusieurs jeunes gens d'ici, voire même Saint Périer ¹ sont déjà allés à Paris se présenter et, dit-on, demander des places ; cela se dit à l'oreille, car personne ne s'en vante.

Quant à mon voyage, comme les motifs d'empêchement sont les mêmes, quand la Providence le permettra tout cela s'arrangera.

Cerny ² pillé ; M. de Jumillac ³ pillé ; ils sont allés aujourd'hui quatre mille chez M. de Bizemont ⁴ ; il est à Paris.

Bénard va beaucoup mieux.

Pendant que je finis cette lettre, on nous dit qu'on cherche M. de Gaville ⁵ pour le punir d'avoir fait des plaintes contre un qui voulait

1. Auguste de Poillou, comte de Saint-Périer, né à Etampes le 5 janvier 1787, septième enfant de César-Joachim de Poillou de St Périer et de Marie-Geneviève de Bouraine, fut nommé, dès le 15 avril 1814, brigadier-fourrier au 2^e escadron de la Garde nationale à cheval de Paris, constituée le 31 mars 1814, pour former provisoirement la garde du roi Louis XVIII. Il entra dans les gardes du corps du Roi, avec rang de lieutenant, le 16 juin 1814. Maréchal des logis, rang de capitaine de cavalerie, aux gardes du corps de Monsieur, Comte d'Artois, le 15 juillet 1814.

Au moment des Cent-Jours, il revint à Etampes, où il reçut, le 3 mai 1815, un ordre d'éloignement du Sous-Prefet d'Etampes, en exécution du décret impérial du 23 mars 1815. Il était invité à s'éloigner de Paris à la distance de 30 lieues ; mais cette mesure pouvait être modifiée et il était autorisé à demeurer dans son domicile ordinaire, à la condition de prêter serment à l'Empereur et de donner des garanties sur sa conduite ultérieure.

Il ne semble pas qu'il se soit conformé à cette mesure, car le 30 décembre 1815, il reçut un certificat du Sous-Préfet constatant « qu'il n'a point prêté le serment de fidélité à « Napoleon Bonaparte, lors de l'interrègne, et que son attachement bien sincère pour le « Roi et son auguste famille n'a jamais varié ».

Ce certificat est signé par le Sous-Prefet d'Etampes : BOURAINE et porte les signatures suivantes que nous reproduisons, à titre documentaire :

Le Maire d'Etampes, maréchal de camp, Chevalier de St Louis et de la Légion d'honneur : ROMANET, le M^{re} DE TALARU, pair de France, DE TARRAGON, chevalier de St Louis, LEROY, chevalier de St Louis, POILLOU DE BIERVILLE, chevalier de St Louis, le CHEV. DE SALVERT-MONT-ROIGNON, chevalier de St Louis, le CHEV. DE LA BORDE, chevalier de St Louis, GAVILLE, chevalier de St Louis, LAURENT DE ST JULIEN, chevalier de St Louis.

2. Cerny, canton de la Ferté-Alais, comprenait en 1789 trois fiefs : Cerny en partie et Villiers qui appartenaient au comte de Selve et Presle qui appartenait au vicomte de Mauroy. (M. LEGRAND et L. MARQUIS, *Les trois états du bailliage d'Etampes aux Etats généraux*, Etampes, Brière, 1892, in-8°, page 96).

3. Henri-François-Joseph Chapelle, baron de Jumillac, possédait en 1789, le château de Guigneville, canton de la Ferté-Alais, à 18 kil. d'Etampes.

4. Nous trouvons plusieurs membres de cette famille dans le bailliage, en 1789 : à Champcueil (fief du Buisson), à Champmotteux (fief de Vignay), à Gironville-sous-Buno et à Tignonville.

5. Un membre de cette famille d'Etampes, Eugène de Gaville, fils de N... Picard de Gaville et de N... de Mirebeau, a publié un volume de poésies : *Les Soirs*. Paris, H. Fournier, 1834, in-8°.

piller chez lui : le général lui fit donner tant de coups de corde (*au cosaque*) qu'il en est mort.

Il est malheureux d'être commandant de la Garde dans un tel désordre.

Nous venons de recevoir des nouvelles de Louise ; sa lettre est datée de St-Dizier, 15 mars, et timbrée de Chateaudun. Elle se porte bien, elle est toute la famille de Joinville de Saint-Mars ; ils n'ont pas trop souffert.

Madame de Saint-Mars et toute la famille ¹ sont toujours près de Blois, sans étrangers, mais encombrés de prisonniers et de blessés.

Et notre pauvre Abel, quand le reverrons-nous ² ? Je tremble de ne jamais le revoir ; que le temps me semble long sans en entendre parler !

Orléans ne s'est rendu qu'aujourd'hui à 9 heures du matin.

Cette lettre, écrite dans un style familier et parfois même assez incorrect, ne manque pas, cependant, de coloris dans la description. Elle montre que les habitants d'Etampes eurent vraiment lieu de se plaindre de la présence des troupes des Alliés, que le génie militaire de Napoléon ne put empêcher d'envahir le territoire, malgré l'admirable campagne de France, pendant laquelle il déploya, au dire des techniciens, les ressources suprêmes d'un incomparable talent de tacticien.

Elle montre aussi que les passions politiques de cette époque troublée n'étaient pas étrangères aux Étampois d'alors, puisque « *plusieurs jeunes gens d'ici* » n'attendirent pas l'abdication de l'Empereur pour aller solliciter des places du nouveau maître qui devait le remplacer.

Dr René DE ST-PÉRIER.

1. Il s'agit, sans doute, d'Antoinette de Chavannes, fille de Jacques de Chavannes, conseiller au Parlement de Paris, née à Paris le 1^{er} septembre 1753, qui épousa le 17 octobre 1774, Jacques Auguste de Poillou, marquis de St-Mars, officier aux Gardes Françaises, qui fut député de la noblesse du bailliage d'Etampes aux Etats-Généraux de 1789 et qui mourut à Limours (S.-et-O.), le 23 août 1794.

2. Abel-Jacques de Poillou, vicomte de Bonnevaux, frère de Mlle de Bonnevaux, né à Etampes le 22 juin 1791, entre à l'Ecole militaire de St Cyr d'où il sortit le 25 mai 1812, était sous lieutenant au 33^e régiment d'infanterie légère, et prisonnier en Russie. Blessé à la tête le 8 novembre 1812 et le lendemain à la jambe gauche d'un coup de feu à la bataille de Berniki, près de Smolensk, il demeura en captivité en Russie jusqu'au 23 septembre 1814. Il fut reçu le 12 novembre 1814 aux Gardes du Corps du Roi Louis XVIII.

LES RUES DE CORBEIL

SOUS LA RÉVOLUTION

AVANT-PROPOS

A l'époque révolutionnaire beaucoup de villes changèrent leurs noms, c'est ainsi que Lyon, pour n'en citer qu'une, prit le nom de *commune affranchie*; et, non contentes de ce changement, la plupart débaptisèrent leurs voies publiques pour leur attribuer des noms conformes aux idées et aux événements de cette époque. C'était une fièvre mêlée d'émulation ! Corbeil ne put échapper à cette contagion d'un genre tout nouveau, et si les habitants d'alors surent conserver le nom de notre antique cité¹, ils n'en obéirent pas moins à l'usage révolutionnaire en imposant à nos rues, ports et places des noms qui exprimaient les sentiments démagogiques de la Société populaire de Corbeil.

Cette Société était alors toute puissante et imposait partout ses volontés. Ce fut elle qui inventa ces noms nouveaux dont les rues de Corbeil furent alors décorées. Le Conseil municipal de ce temps n'y fut pour rien, car, dans les registres municipaux, on ne trouve aucune trace de ces dénominations nouvelles.

Elles ont été inscrites sur les registres de la société populaire, mais plus tard, quand le calme fut revenu, les chefs de cette société, dont on pourrait citer les noms, se sentant compromis par leurs propres excès et voulant en supprimer les preuves, détruisirent les livres et les papiers qui pouvaient les compromettre.

Mais ces noms nouveaux, inscrits au coin de nos rues, étaient connus de tous, et s'il n'y a plus personne pour nous les redire, il

1. On a dit que Corbeil, à la révolution, avait pris le nom de *Corbeil-la-Montagne*; je dois avouer que je n'ai trouvé nulle part trace de ce changement.

s'est trouvé, à cette époque, un homme aussi honnête qu'intelligent, qui a pris copie de ces noms nouveaux pour les inscrire sur un des nombreux registres qu'il a laissés et sur lesquels il a relaté les événements de cette période révolutionnaire pendant laquelle il a vécu et souffert à Corbeil.

C'est l'abbé Guiot, le dernier Prieur de Saint Guenault, dont j'ai eu maintes fois l'occasion de parler ici.

Ce digne homme était un érudit et il sut utiliser les loisirs forcés que les duretés du temps lui imposaient pour étudier et écrire l'histoire de notre pays et des événements dont il était le témoin attristé. Sauf quelques plaquettes très rares, tous les travaux de l'abbé Guiot sont restés manuscrits et sont contenus dans une douzaine, ou plus, de gros registres dont la plupart appartiennent à la Bibliothèque de Rouen où je suis allé, à plusieurs reprises, les étudier, et c'est dans l'un d'eux que j'ai trouvé la liste des noms révolutionnaires des rues et places de Corbeil. J'en ai pris copie, et je la donne ci-après, persuadé que mes compatriotes liront avec intérêt ces notes que le bon abbé Guiot nous a conservées et qui seront une curieuse contribution à l'histoire de notre cher Corbeil.

A. D.



LES RUES DE CORBEIL PENDANT LA RÉVOLUTION

La ville de Corbeil était autrefois divisée en quartiers. Sous la république, ces quartiers devinrent des sections qui, elles-mêmes, changèrent de nom ; c'est ainsi que la section de *Notre-Dame* devint la section de *la Fraternité* ; celle de *la réunion* fut appelée section de *l'Unité* ; la section des *Enfants de la patrie* devint la section de *la liberté* et la section de *Saint-Jacques* prit le nom de section de *l'Égalité*.

Il y avait donc quatre sections : l'unité, la liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Nous suivrons le manuscrit de l'Abbé Guiot, en donnant, pour chaque section, les rues qui la composaient.

SECTION DE L'UNITÉ

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue de la Boucherie	Rue de la Décade ¹
du Charbon blanc	de la franchise ²
des connins	des droits de l'homme ³
de la Juiverie ⁴	de la maison commune

1. La rue de la Boucherie a repris son ancien nom.

2. De même pour la rue du Charbon blanc qui doit ce nom bizarre à une ancienne enseigne.

3. La rue des connins (en vieux français : lapins) s'était, au moyen-âge, appelée la rue du four, parce que là était le four banal ; après la révolution on lui donna le nom de *rue de l'arche*, parce qu'elle conduisait à une arche qui passait sous le quai et aboutissait à la Seine.

4. La rue de la Juiverie a repris son ancien nom ; on l'avait nommée rue de la maison commune, parce qu'elle conduisait à l'ancien hôtel de ville, qui était situé place de l'Arquebuse ; une ancienne tourelle est tout ce qui en reste.

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue de l'Arquebuse 5 des fossés du Cloître 6 de l'Hôtel-de-Ville 7	Rue Tricolore des fossés de l'enclos régénéré Place de la maison commune

SECTION DE LA LIBERTÉ

Rue St-Léonard 8 Ruelle St-Léonard Rue de la liberté 9 de la Pêcherie 10 de la Guinguette 11 du Pont 12 du port des boulangers 13	Rue de Marat Ruelle de Marat Rue de la Liberté des sans culottes Jean-Bart de la République du 10 août
---	--

5. La rue de l'Arquebuse n'est plus tricolore, elle a repris son vieux nom qui est justifié, parce qu'elle aboutissait à l'Hôtel des Arquebusiers, qui existe encore.

6. La rue du Cloître Saint-Spire à laquelle on avait donné le nom de rue de l'enclos régénéré conduisait au cloître Saint-Spire, au milieu duquel se trouve l'église du même nom ; c'est ce cloître qu'on avait baptisé du nom *d'enclos régénéré*, ainsi que la rue qui y conduit.

7. Voir la note 4.

8. La rue St-Léonard existe toujours sous ce nom qu'elle devait au voisinage de l'Église St-Léonard qui a disparu vers 1880, ainsi que la ruelle du même nom, lors de la construction de la nouvelle montagne qui conduit à St-Germain et dans la Brie.

9. La rue de la Liberté est la courte voie qui, tout à l'entrée de la rue de la Pêcherie, conduit à la Seine et au petit port appelé encore aujourd'hui le port des Gendarmes, en souvenir d'une caserne de ce corps d'élite.

10. Redevenue, comme devant, rue de la Pêcherie, ainsi que le port du même nom, qui remontait aux temps les plus anciens.

11. La rue de la Guinguette, qui rappelait un lieu de plaisir champêtre, a repris son vieux nom. Il serait difficile de dire pourquoi on lui avait donné le nom du grand marin Jean-Bart qui n'est jamais venu à Corbeil.

12. C'est encore aujourd'hui la rue du Pont.

13. On lui a rendu son vieux nom qui rappelait que c'était à ce port que les boulangers du moyen-âge venaient embarquer le pain qu'ils envoyaient à Paris deux fois par semaine et où il était débité à la place Maubert.

SECTION DE L'ÉGALITÉ

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue des Marines	Rue des Marines
de Paradis	de la fable
de la déguide ¹⁴	du 14 juillet
de la Poterie ¹⁵	de Brutus
Saint-Jacques ¹⁶	des Jacobins
d'Aligre	de la raison
Ruelle St-Martin ¹⁷	Ruelle du vieux tricheur
Rue du Barillet	Rue de Scevola
Ruelle du Sabot	Ruelle du Sabot

14. La rue de la *déguide* mérite une mention à part. Ce nom est très ancien, il vient du vieux mot français *déguier* qui signifie fermer, enclore, et son substantif *déguide* indique le bout, l'extrémité, la barrière, et en effet, cette rue mène bien aux champs, à la fin des habitations. Après la prise de la Bastille, on lui donna le nom de 14 juillet, mais à la restauration ce nom parut un peu révolutionnaire et on lui rendit son vieux nom de rue de la déguide : mais vint 1830 qui, plus libéral, lui rendit son nom de rue du 14 juillet, qu'elle porte encore aujourd'hui. C'est la seule rue de Corbeil qui ait gardé son nom révolutionnaire.

15. Le fameux réformateur romain était fort en honneur à la révolution et nos ancêtres de cette époque ne manquèrent pas d'appliquer son nom à une rue de Corbeil. La commune de Ris, près de nous, avait répudié son vieux nom pour prendre celui de Brutus, sous lequel elle fit beaucoup de bruit à cette époque. Ce nom de Brutus était très à la mode, on en parait les enfants ; j'ai connu un vieux marinier de la Pêcherie qui était connu sous le nom de Brutus Lepaire ; on le désignait toujours sous le seul nom de Brutus, (dont plus tard on avait fait *la Brute*), et ceux qui l'appelaient ainsi ne se doutaient guère que, ce faisant, ils rentraient dans l'étymologie réelle de ce nom. Tout simplement, notre vieille rue de Brutus a repris son ancien nom de la Poterie.

16. L'église St-Jacques a été démolie en 1803, la rue du même nom en avait gardé le souvenir ; il a plu à nos édiles modernes de la débaptiser pour lui substituer un nom de personnage peu intéressant. Les révolutionnaires de 1793 étaient peut-être plus logiques en donnant à cette voie le nom de rue des Jacobins, puisque les Jacobins d'autrefois étaient des religieux qui vivaient sous l'égide de Saint-Jacques.

17 La ruelle St-Martin existe toujours, rue du 14 juillet entre les N^{os} 22 et 24, mais elle n'a plus de nom et est fermée à ses deux extrémités, tant elle est étroite. Ce n'est plus qu'un ruisseau qui sert à conduire les eaux de la rue de la poterie à la Seine.

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue du petit-Bercy des boucheries ¹⁹	Rue des battoirs ¹⁸ de la Charrue
Chemin de Soisy	Chemin de Soisy

SECTION DE LA FRATERNITÉ

Rue de la porte de Paris des Bordes des petites bordes de l'Archet ²⁰	Rue des Magasins des Bordes du Canal de l'Archet
Rempart St-Spire ²¹	Quai de la Rivière d'Etampes
Rue du Port St-Guenault ²²	Rue du Port des Coches du District
Rue Notre-Dame ²³	Rue de l'Oubli du Père Duchêne
Rue aux Prêtres ²⁴ aux tisseurs	

18. Allusion aux nombreuses lavandières qui viennent laver leur linge à la Seine, et qui jouent aussi bien du battoir que de la langue.

19. Cette rue des boucheries n'est plus connue aujourd'hui ; elle ne pouvait être que l'extrémité de la rue St-Léonard qui tourne à angle droit jusqu'à la rencontre de la rue de la Poterie ; la elle se continue en ligne droite, sous le nom de la rue du barillet, pour aboutir à celle du 14 juillet. Une boucherie existe encore à cet endroit, il est probable qu'il y en avait plusieurs autrefois.

20. L'archet est un nom de fief donné autrefois à la partie de la rue des remparts qui va du Petit pont à la place du marché. De nos jours on lui a rendu son ancien nom de la rue des remparts qui indique bien l'enceinte de la ville.

21. C'est toujours la vieille rue des remparts, mais seulement pour la partie qui fait face à l'église St-Spire.

22. Seul, ce nom rappelle le souvenir de la très vieille église S. Guenault qui datait du XIII^e siècle. Elle avait été désaffectée à la Révolution et avait servi de prison pendant le XIX^e siècle ; elle a été démolie en 1885 ; l'Hôtel-de-Ville actuel en occupe l'emplacement.

23. L'église Notre-Dame existait encore à la Révolution, quoique vide et ruinée déjà ; ce nom ne pouvait que déplaire aux maîtres de cette époque, c'est pourquoi ils l'appelèrent rue du district, parce qu'elle conduisait au district, situé un peu plus loin sur la place S. Guenault. Le district était l'administration qui a précédé les Sous-Préfectures.

24. La ruelle des prêtres existe toujours ; ce n'était, à la révolution, qu'un cul de sac, court et étroit, habité par les prêtres qui desservaient l'église N.-Dame. Cette petite voie a pris un débouché sur la Seine lors de la construction du quai d'aval en 1840.

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue des rosiers et de la queue du renard	Rue des rosiers
du grand pignon	de la picque
du petit St-Jean ²⁵	du bonnet rouge
de l'Orberie ²⁶	de la République
Rempart Notre-Dame ²⁷	Quai de l'instruction
Rues St-Spire et de la Herse ²⁸	Rues de la Montagne

25. La rue du Petit St-Jean, ainsi nommée parce qu'elle conduisait à l'église St-Jean de l'Ermitage, située au fond et à droite du marché. La suppression de cette église est déjà ancienne, et à la Révolution, l'administration de l'Hôtel-Dieu, qui était aussi place du marché, obtint l'autorisation d'occuper ce qui restait de l'Eglise du Petit-St-Jean ; la rue prit alors le nom de rue des Religieuses. Plus tard, lors de la construction du nouvel Hôpital, ces anciens bâtiments disparurent ; la rue elle-même fut supprimée pour agrandir le marché, il n'en reste donc plus aujourd'hui que le souvenir, mais seulement pour ceux qui ont assisté à tous les changements dont notre vieux marché a été l'objet.

26. La rue de l'Orberie dont on a bêtement écorché le nom en l'appelant rue de l'Ombrière, nom qui ne signifie rien, est l'une des plus anciennes de la ville ; très courte, elle mène au pont de Seine, au sortir duquel elle se continue, sur la rive droite, sous le nom de rue du Pont. Les baptiseurs de rues de la révolution avaient jugé que ces deux rues, séparées cependant par la Seine, n'en faisaient qu'une et ils leur avaient donné le seul et même nom de rue de la République. Mais cela ne dura que pendant la période révolutionnaire ; après, chacune de ces deux rues reprit son ancien nom. Ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que la corruption du nom de l'Orberie fut consacrée par l'apposition de nouvelles plaques indicatives.

27. Le rempart Notre-Dame était tout simplement l'ancien quai St-Laurent , les révolutionnaires de 93 lui avaient donné le nom de quai de l'instruction qui lui a été conservé pendant presque tout le XIX^e siècle, et qui était motivé par la présence des écoles sur ce quai. De nos jours, on lui a donné le nom de *Bourgoin*, un illustre enfant de Corbeil, qui a donné sa maison à la ville pour y fonder un collège de garçons. Le Collège a subsisté, toujours dans la maison de Bourgoin, jusqu'à la Révolution ; mais la fondation de Jacques Bourgoin au XVII^e siècle existe toujours au même endroit, puisque le Collège a été transformé en Ecoles publiques.

La partie du quai de l'instruction, ou de Bourgoin, où aboutit la rue de la Triperie, s'appelait autrefois le quai Notre-Dame.

28. Les rues St-Spire et de la Herse étaient une seule et même rue qui était coupée par le mur d'enceinte de la ville, à peu près à la hauteur du n° 57 actuel. Dans la ville était la rue Saint-Spire ; hors la ville, on était dans le faubourg St-Nicolas, et cette même rue y prenait le nom de la rue de la Herse. Aujourd'hui la muraille a disparu, et la rue St-Spire se prolonge, sous ce même nom, jusqu'à la sortie de la ville.

LES PORTS

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Port Saint-Laurent ²⁹	Port des connins
Saint-Guenault	des Coches
de la Pêcherie	des sans-culottes
des Cavaliers ³⁰	des Gendarmes
des boulangers ³¹	de la liberté
de la Motte ³²	des libres
de Bercy ³³	des battoirs
du Sabot	des sabots
à côté de Lepère	des Jacobins

PLACES

Place d'Armes ³⁴	Place de la Révolution
du marché ³⁵	des sans-culottes
Porte de Paris ³⁶	de la Halle

29. Le port St-Laurent, aujourd'hui quai Bourgoïn, (voir la note 27), se trouvait au débouché, sur la Seine, de la rue des Connins, ou de l'Arche, nom actuel.

30. Le premier petit port en amont du pont, rive droite, a repris son ancien nom de port des gendarmes ; ceux-ci avaient habité autrefois dans ce quartier.

31. Le port des boulangers (Voir la note 13).

32. Il y avait, tout au long de la Seine, des ruelles qui conduisaient au fleuve aussi bien en aval qu'en amont, autant de ruelles, autant de ports ; tout cela a disparu au moins en partie, tels le port de la *Motte*, qui tirait son nom d'un ancien fief.

33. (Voir la note 18). Les concessions d'eau n'existaient pas à cette époque, d'où la nécessité d'avoir partout des accès à la Seine.

34. La place d'Armes, nom peu ancien, était devenue la place de la Révolution ; c'était l'antique place St-Guenault, à cause de l'église de ce nom, située sur cette place. Elle avait repris sa vieille appellation jusqu'à la fin du XIX^e siècle, où le Conseil municipal l'a supprimée de nouveau pour inscrire à la place le nom d'un bienfaiteur de la ville.

35. La place du marché, nommée à la Révolution *place des sans-culottes*, n'est pas la place du marché actuelle, mais bien la place St-Léonard, où le marché fut transféré pendant une période assez courte. La place actuelle du marché était encombrée de constructions diverses. Les gens de 1793 ne s'en sont point occupés, car ce n'était guère qu'un carrefour formé par la rencontre des trois rues Notre-Dame, St-Spire et de l'Orberie.

36. Place de la Porte de Paris — ainsi nommée parce qu'elle confinait à la porte de ville du même nom, située à l'entrée du *Petit Pont*.

C'était la plus belle place de Corbeil, avec ses jolies rangées d'arbres sous les-

quels, de toute antiquité, se tenaient fêtes, revues et cérémonies, et notamment la fête annuelle de St-Spire, patron de Corbeil.

Dans les siècles passés, elle s'appelait place des Sablons, parce qu'elle finissait par une grève sur le bord de la Seine où l'on débarquait les sables que l'on retirait du fleuve. Plus tard, en 1784, l'architecte Viel construisit sur un des côtés de cette place, pour le compte de l'Hôpital général de Paris (aujourd'hui l'assistance publique), la jolie halle de style Louis XVI qui loin d'abîmer la place, contribua plutôt à son ornementation. Elle prit alors le nom de place de la Halle. A la restauration, on lui donna le nom de place Royale. Mais à l'avènement de la 3^e république, elle devint place de la République. Sous ces noms divers, la belle place existait toujours, mais elle était convoitée et condamnée et il n'en reste plus rien aujourd'hui, la halle, les beaux arbres, tout a disparu et le sol entier de la place est occupé maintenant par les énormes bâtiments que la Société des grands moulins y a fait édifier.

Puisque nous parlons de la porte de Paris, rappelons qu'à Corbeil, trois portes donnaient accès à la ville qui était resserrée entre ses murailles, au delà desquelles se trouvaient les faubourgs.

Ces trois portes étaient la porte St-Nicolas, la porte de Brie ou de Seine, et la porte de Paris. La porte St-Nicolas se trouvait à l'issue de la place de l'Arquebuse, elle tirait son nom du voisinage de l'ancienne église St-Nicolas, détruite depuis longtemps et qui avait son entrée et sa façade rue de la Herse, aujourd'hui rue Saint-Spire. Les terrains qui entouraient cette église ont servi de cimetière à la ville jusqu'à nos jours, puis lors de la création du cimetière actuel en 1832, ces terrains furent mis en vente et on y perça une rue qui fit communiquer la rue St-Spire avec le quai bordant la Seine. A cette voie nouvelle fut donné le nom de rue St-Nicolas, qui, seul, rappelle le souvenir de l'église et du cimetière¹.

La porte de Brie ou de Seine était la continuation de la rue de l'Orberie et donnait accès au grand pont sur la Seine. Elle était défendue par des fortifications importantes, ainsi que l'ont prouvé les substructions et les vestiges retrouvés lors de la reconstruction de cette partie du pont à la suite de la guerre de 1870-1871.

La troisième porte de Corbeil était la porte de Paris, ainsi nommée parce qu'elle donnait accès aussi bien à la voie fluviale qu'à la route terrestre qui conduisaient à la ville de Paris. Elle était située à l'entrée de la rue des Petits ponts, la rivière servant de fossé.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que ce nom de porte de Paris a subi une corruption qu'il est bon de signaler : du nom de porte de Paris, des édiles ignorants ont fait l'*Apport-Paris* et ont consacré cette corruption par des plaques indicatives apposées sur le quai voisin. Cette corruption est d'ailleurs facile à expliquer, car dans la prononciation un peu rapide, il n'y a guère de différence entre les mots *Porte-Paris* et *Apport-Paris*, mais la signification n'est pas la même ; il serait donc utile et intelligent de rétablir ce nom comme il doit être et comme il a toujours été.

1. Cf. notre article sur les portes de Corbeil, bulletin de 1910, pages 61 et suiv.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

A SENS

(23 JUIN 1913)

La société historique et archéologique de Corbeil-Etampes et du Hurepoix a fait, le lundi 23 juin, son excursion annuelle à Sens.

Favorisée par un temps superbe, chaud sans excès, cette excursion a été on ne peut plus réussie, et a laissé, aux 41 membres de la société qui y ont pris part, le souvenir le meilleur.

L'heure du départ était un peu matinale, 6 heures 24 de Corbeil, 7 h. 10 de Paris, mais par cette matinée ensoleillée, ce fut une joie, bien plutôt qu'une fatigue, de voir lever l'aurore.

Il faut cependant mentionner M. Le Paire, l'un des membres de la société les plus âgés à l'état-civil, mais des plus jeunes par l'activité, qui dut quitter sa demeure de Lagny, à nous ne savons quelle heure, pour être à Paris à la gare de Lyon, à 7 h. 10 ; et noter aussi M. Etienne Charles, le charmant et érudit critique d'art de la *Liberté* qui n'a fait qu'un saut, de Waterloo, où son devoir professionnel l'avait appelé la veille, jusqu'à Sens.

Pour ne pas manquer le train matinal, M. Etienne Charles avait pris un parti radical : rentré au milieu de la nuit à Paris, il ne s'était pas couché.

M. Charles Normand, l'éminent président de la société des amis des monuments parisiens, l'un de nos fidèles, avait pris un parti peut-être plus sage ; il était arrivé à Sens la veille, et avait employé les premières heures du jour à fureter, comme il sait le faire, dans l'antique cité.

Enfin, avant 9 heures, tous avaient pris place dans un grand char-à-bancs, qui nous emmenait par les boulevards, et le faubourg de ce nom, jusqu'à l'église Saint-Savinien, première étape de notre journée.

Plaçons ici la liste des excursionnistes.

Venus de Corbeil en chemin de fer :

M. Bataille, M. et Mme Bonnefoy (de Paris), M. Cros, M. et Mme Dameron, M. et Mme Darnet, M. Delaunay (de Saintry), M. Dufour, M. le général Durand, M. Fontaine (de Paris), M. et Mme Jarry ; M. Lelong, M. et Mme Robin, M. et Mme Rousseaux.

Venus de Brunoy en automobile :

M. et Mme Fosse, M. Mme et Mlles Humbert.

Venus de Corbeil en automobile :

MM. Girard (père et fils), (de Montceaux), Maurice Mainfroy, l'abbé Foucher, Liouville père et fils (de Saint-Germain).

Venus de Morsang-sur-Orge en automobile :

M. Perrin, M. et Mme Gaillard.

Venus de Paris en chemin de fer :

M. Louis Barthélemy, M. Etienne Charles, M. Le Paire (de Lagny), M. Charles Normand, M. le comte de Saint-Périer, M. et Mme Vallée (de Montlhéry).

Saint-Savinien est une véritable basilique Romane, classée comme monument historique, sur laquelle veille, avec un soin filial et éclairé, M. Perrin, avocat à Sens, ancien président de la société archéologique de la ville.

M. Perrin voulut bien nous servir de guide, et dans une conférence concise, pleine de faits, et dans un style clair, il nous apprit l'histoire du sanctuaire le plus ancien, le plus vénéré de Sens, en même temps que celle de Saint-Savinien, saint Potentien et Saint Eodald, qui évangélisèrent les Sénonais, et furent martyrisés à la place où s'élève l'église actuelle.

Cette église contient quatre célèbres inscriptions du VIII^e siècle, encastrées dans la muraille, et qui évoquent le souvenir des martyrs inhumés dans la crypte.

M. Perrin nous fait admirer ensuite une église gothique extrêmement curieuse, Saint-Jean, qui sert aujourd'hui de Chapelle à l'hospice.

Brûlée partiellement au XVII^e siècle, elle fut sommairement reconstruite, pour la partie détruite ; mais ce qui reste de l'ancienne église, ce que l'incendie a respecté, est une pure merveille d'un art gothique

où l'on retrouve les caractéristiques des architectures bourguignonne et champenoise.

Nous remercions chaleureusement M. Perrin qui sut être à la fois si complet et si précis dans ses explications, et qui mit toute son âme à nous rappeler des légendes, des souvenirs qu'il aime à faire comprendre, des beautés qu'il goûte en artiste.

De profondes et très directes attaches unissent M. Perrin à Corbeil ; ses grands-parents, M. et Mme de Varenne étaient encore, dans les dernières années du second empire, les propriétaires du domaine de Villeray, sur le territoire de Saint-Pierre-du-Perray, bordant la forêt de Rougeaux.

A dix heures un quart nous arrivons, toujours dans notre char-à-bancs, à la cathédrale, où nous attendait, pour nous en faire les honneurs, M. l'abbé Chartraire, secrétaire général de l'archevêché, président de la société archéologique de Sens.

M. l'abbé Chartraire, chez lequel le savant se double d'un orateur, employant la méthode que nous avons tant appréciée chez M. Perrin, nous fit d'abord, dans une causerie substantielle et rapide, l'historique de la cathédrale, la plus ancienne, peut-être, des grandes cathédrales gothiques de France. Puis il nous fit visiter en détail chacune des parties principales de ce monument, dans lequel la beauté le dispute à l'intérêt architectural et archéologique.

La place nous manque ici pour parler en détail de tout ce que nous fit admirer notre guide.

Architecture, vitraux, monuments, statues, œuvres d'art, tout fut, de sa part, l'objet de commentaires lumineux.

Mais c'est au trésor de la cathédrale, si riche en objets précieux ou historiques, que la science et le talent du président de la société archéologique de Sens se manifestèrent avec le plus d'éclat.

Nous voudrions pouvoir noter ce qui a retenu l'attention des excursionnistes, mais, encore une fois, la place nous manque et nous le regrettons.

Puis, c'est le palais synodal, abandonné depuis la séparation des Eglises et de l'Etat. Une partie en est revendiquée par la ville ; elle est dans un état d'abandon désolant ; et pourtant quel joli hôtel de la Renaissance, aux fines sculptures, à l'allure noble et simple à la fois !

L'autre partie, la plus importante, est classée comme monument

historique et en parfait état d'entretien : au premier étage, l'admirable salle synodale, dans laquelle fut célébré le mariage de Saint Louis avec Marguerite de Provence.

C'est un beau vaisseau aux proportions harmonieuses, mais sans utilisation pratique pour le moment et aussi sans mobilier ni objets quelconques ; on y voit seulement, déposée à titre provisoire, une belle mosaïque romaine du premier siècle trouvée récemment dans les environs de Sens.

Nous descendons ensuite au rez-de-chaussée où se trouve le musée lapidaire, composé en grande partie de pierres, de statues, de chapiteaux et de débris divers provenant de la démolition de certaines parties de la cathédrale, à la suite des transformations qu'elle a subies (sans y gagner) sous l'influence de Viollet-le-Duc.

A midi, déjeuner confortable, à l'hôtel de Paris.

A la fin du repas, M. Cros, vice-président, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs.

Mon premier mot doit être pour dire la joie que nous éprouvons tous en nous trouvant réunis aussi nombreux que d'habitude, malgré la distance parcourue, et l'heure matinale des départs, dans cette belle et ancienne ville de Sens, par cette splendide journée.

L'empressement que vous avez mis à répondre à l'appel des organisateurs de cette excursion, prouve votre attachement à notre société, la sympathie que vous continuez si fidèlement à son bureau, à notre cher et infatigable secrétaire général, M. Dufour. Je vous en remercie et, particulièrement, les dames qui se sont mises de grand matin en route pour ne pas nous priver du charme de leur présence, auquel elles nous ont si gracieusement et dès longtemps habitués.

Malheureusement il manque aujourd'hui à l'appel l'un des nôtres et l'un des meilleurs ouvriers de notre première heure, M. Ernest Lasnier, né à Sens sous le règne de Charles X. Il s'est trouvé un peu fatigué et sa vaillance habituelle a dû céder devant une raison de santé, Dieu merci, sans gravité.

Comme il eût été heureux de nous faire les honneurs de sa ville natale qu'il aime profondément, où il compte de solides amitiés ! Il saura tout au moins que nous avons pensé à lui et que nous avons vivement regretté son absence.

Notre nouveau collègue, M. le général Léon Durand, ancien mem-

bre du conseil supérieur de la guerre, a bien voulu se joindre à nous. Je suis heureux de le saluer respectueusement, de le remercier d'avoir bien voulu entrer dans notre société, où sa place était doublement indiquée, puisqu'il est né en Seine-et-Oise et qu'il habite maintenant Corbeil.

Nous sommes tous heureux et fiers de voir s'associer à nos travaux l'ancien combattant de 1870, le commandant de la brigade de Saint Mihiel, de la division de Verdun, du corps d'armée de Châlons.

Il me reste l'agréable devoir de remercier M. Perrin et M. l'abbé Chartraire, nos savants collègues de la société archéologique de Sens, pour l'aimable et utile concours qu'ils nous ont apporté. Grâce à eux la visite des monuments de Sens, du trésor de la cathédrale, fut pleine d'attraits ; nous en garderons un souvenir durable et reconnaissant.

Tantôt, M. le docteur Moreau nous conduira au musée gallo-romain qu'il a largement contribué à développer, et nous guidera à travers la ville.

Qu'il me soit permis de l'assurer à l'avance de notre vive gratitude.

Il est d'usage, dans notre société, que le président d'une semblable réunion résume à grands traits l'histoire du pays où notre curiosité historique nous conduit, ou s'efforce d'en louer les beautés.

On n'y a jamais failli avant moi et j'ai eu par deux fois l'honneur de m'y essayer.

Mais aujourd'hui, en présence d'un sujet aussi vaste et aussi beau que l'histoire de Sens, je me sens pris d'hésitation, de scrupules. Devant un passé aussi riche, aussi long que celui de ce pays, de cette ville qui était déjà une capitale bien avant la conquête romaine, il me faut penser à ma courte science, à mon érudition de seconde main, aux moyens d'expression qui me font tant défaut.

Et aussi que pourrais-je ajouter aux explications si claires que nous ont données, avec une si haute compétence, nos deux guides de ce matin ?

Sans donc nous arrêter à l'histoire de Sens avant et depuis la domination romaine, histoire mouvementée et dramatique s'il en fût, et qui se confond avec l'histoire générale et l'histoire de France, arrivons d'emblée à une époque où deux enfants de Corbeil, Michel de Corbeil et Pierre de Corbeil, furent archevêques de Sens, à la fin du XII^e et au commencement du XIII^e siècle.

Ces deux prélats qui occupèrent successivement le siège archiépiscopal de Sens, descendaient de Bouchard I^{er}, comte de Corbeil.

A cette époque, Sens était la vraie métropole religieuse de la France et brillait d'un vif éclat par son école de théologie et par les arts religieux, principalement par la musique.

Nous ne verrons pas un précieux manuscrit qui, depuis douze ans est enfermé dans la caisse du receveur municipal de Sens, le manuscrit de l'*office des fous*, ou mieux de l'Office de la Circoncision, que l'on doit à Pierre de Corbeil.

Mon incompetence musicale me fait regretter moins qu'à d'autres la trop grande prudence de la municipalité de Sens, qui nous prive de pouvoir examiner un manuscrit célèbre entre tous, mais j'aurais voulu admirer le beau et curieux diptyque qui forme sa reliure.

Un savant ouvrage de M. l'abbé Villetard nous apprend ce qu'était cet office des fous et ce qu'il convient de penser de ce monument de la musique sacrée du moyen-âge, et nous raconte aussi la vie de Pierre de Corbeil.

Il ne fut pas seulement un prélat amateur de musique, il fut un homme de grande érudition, un savant théologien, un diplomate plein de talent.

Philippe-Auguste lui accordait toute sa confiance, et l'envoya plusieurs fois en ambassade. C'est au cours d'une de ces missions qu'il eut avec le Pape Innocent III un dialogue célèbre :

Comme le Pape, dont il avait été le professeur, lui rappelait qu'il lui devait l'épiscopat : « *Ego te Episcopavi* », Pierre de Corbeil lui répondit vivement : « Mais c'est moi qui t'ai fait Pape. *Ego te Papavi* ».

Le mot a été cité bien souvent ; il n'est peut être pas très respectueux, mais il est fier et vif à la fois, et il nous plaît d'apprendre ou de nous souvenir qu'il est sorti de la bouche d'un enfant de Corbeil.

Michel et Pierre de Corbeil, voilà un lien de plus entre le pays de Sens et le nôtre, qui sont si proches et si semblables par la constitution géologique, l'aspect général, les cultures.

Le Sénonais et le Gâtinais, provinces voisines, semblent n'en faire qu'une seule, tant elles présentent, au point de vue ethnique et au point de vue physique, d'analogies et de similitudes, en sorte qu'il nous est possible de dire à nous, habitants de Seine-et-Oise, que nous sommes venus ici pour reconnaître nos limites.

Allons, Mesdames et Messieurs, mettons-nous en route pour visiter ce qui nous reste encore à voir des curiosité de cette ville, ses musées, ses vieilles maisons, ses superbes boulevards, les plus beaux, les plus ombragés qui soient en France.

M. l'abbé Chartraire a répondu en ces termes :

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs.

La nouvelle de votre projet de visite à Sens et à ses vieux monuments, a été accueillie avec grande joie par la société archéologique de Sens. J'ai l'agréable mission de vous apporter, au nom de tous mes collègues, le salut confraternel de notre société, de vous féliciter et de vous remercier d'être venus si nombreux, je ne dis pas renouer (ils n'ont jamais été rompus, car nous comptons dans vos rangs un fervent sénonais, l'excellent M. Lasnier qui regrette certainement de ne pouvoir faire lui-même les honneurs de sa vieille cité), mais d'être venus *resserrer* des liens séculaires.

Comme voulait bien me le rappeler votre distingué président, Corbeil, Étampes et Sens, ont une commune histoire, des liens étroits de parenté. Pendant de longs siècles, compris dans le ressort (alors deux fois plus étendu qu'aujourd'hui) du diocèse de Sens, vos pays eurent des rapports fréquents et intimes avec la cité Sénonaise, dont elles partagèrent les vicissitudes, et les remaniements territoriaux opérés par la Révolution n'ont pu faire oublier ce passé ni faire disparaître ces vieilles traditions.

Corbeil. — Ce mot n'évoque-t-il pas, pour les Sénonais, le nom de deux de nos plus illustres prélats ?

L'un Michel de Corbeil qui, après une brillante carrière, quitta, en 1194, Notre-Dame de Paris dont il était le doyen, pour monter sur le siège archiépiscopal, et dont l'épiscopat vit sans doute achever la superbe parure sculpturale du grand portail de notre cathédrale, ce prototype de la sculpture de l'art gothique ; l'autre, son frère et son successeur, le fameux Pierre de Corbeil. Son grand savoir lui avait fait une place d'honneur parmi les maîtres en théologie. Il avait eu parmi ses élèves le futur pape Innocent III, et M. Cros vous a raconté sa discussion avec son ancien maître. Mais la théologie n'était pas l'unique science du grand archevêque. On lui a longtemps attribué la composition des délicieuses mélodies du manuscrit fameux, aujourd'hui conservé au musée de Sens.

Bien qu'il n'en soit pas l'auteur, un de nos collègues l'a démontré, c'est du moins à lui qu'il en faut accorder l'ordonnance, le choix et j'allais dire l'orchestration. Il a donc droit à une place d'honneur parmi les premiers maîtres de cet art français, aujourd'hui vraiment

trop oublié, trop dénigré par quelques esthètes réformateurs, qui n'ont d'admiration et d'égards que pour les importations étrangères. Pierre de Corbeil a été aussi un archéologue averti, puisque c'est à lui que nous devons la conservation du précieux diptyque d'ivoire qu'il a eu le bon goût d'adapter à la reliure de son manuscrit.

Etampes. — Ce nom nous rappelle les hauts dignitaires, qui, dans la chapelle de Sens, occupèrent les fonctions d'archidiaques d'Etampes et, parmi eux, des mécènes généreux, Gabriel Gouffier, le donateur de la splendide verrière du transept nord, la rosace du Paradis ; Jean de Bray, dont le trésor conserve une merveilleuse tapisserie.

Il y a quelques semaines, M. René Bazin, de l'Académie Française, accueillant à Chantilly l'académie de Macon, la félicitait d'être une société savante *mobilisable*. une société savante *transportable*. Car ajoutait-il, *toutes ne le sont pas*.

Non seulement, je veux, avec l'illustre académicien, vous en féliciter, mais vous en *remercier*. Les excursions sont devenues un art difficile, surtout pour les personnes âgées, comme nos sociétés déjà anciennes en comptent un certain nombre. Merci de nous donner aujourd'hui l'exemple de l'activité, de l'ardeur à l'étude. Car ces excursions ne sont pas seulement une occasion agréable de resserrer les liens de bonne confraternité, d'étendre nos connaissances archéologiques et historiques, elles exercent encore une heureuse influence. A notre époque, où l'on s'alarme à juste titre de voir les monuments du passé, méconnus, dédaignés, parfois même menacés par l'ignorance ou le mauvais vouloir, c'est faire œuvre utile d'en faire mieux connaître et apprécier la beauté et le prix. Et c'est là précisément l'un des résultats de votre visite.

En voyant des sociétés venir de loin, pour étudier, admirer nos monuments, la masse populaire, si elle ne peut en apprécier les beautés, ni en comprendre toute la valeur, cependant, par déduction, est amenée, par cet exemple, à les mieux connaître, à les estimer, à les protéger.

En venant visiter Sens, vous nous avez donc prêté un concours précieux dont nous devons vous remercier.

Permettez-moi de lever mon verre à la prospérité de nos deux sociétés.

Ces discours sont accueillis tous les deux avec une faveur marquée, fréquemment interrompus, puis suivis d'applaudissements.

Dans une improvisation chaudement applaudie, M. Ch. Normand a rappelé le grand succès obtenu par la société qu'il préside : après des années d'efforts, elle a réussi à faire décider l'acquisition, par la Ville de Paris, du curieux et célèbre hôtel de Sens.

Puis il a insisté sur la nécessité de sauver tous les monuments du passé qui sont l'histoire même de notre pays.

Il restait une heure et demie à employer avant l'heure du train qui devait nous ramener ; elle a été consacrée à la visite de ce qui reste de l'enceinte Gallo-Romaine, des beaux boulevards de la ville, des maisons de l'époque de la Renaissance qu'on appelle les maisons de bois et enfin du musée gallo-romain.

Le musée occupe une partie de l'ancien hôtel de ville, il fut fondé par Julliot, un savant archéologue, et continué par M. le Dr René Moreau, médecin en chef de l'hospice de Sens, qui nous le fit visiter dans le plus grand détail.

Ce musée, presque uniquement composé des débris de monuments gallo-romains et romains, ayant servi à la construction des remparts, recueillis et sauvés d'une destruction définitive par les archéologues sénonais, quand la plus grande partie du mur d'enceinte fut démolie, contient un grand nombre de statues ou plutôt de fragments de statues, d'ornements sculptés, de sarcophages qui attestent l'importance de Sens à l'époque gallo-romaine.

On a prétendu que l'Agendicum de César, n'était pas Sens, mais Provins ; l'énorme amas de vénérables pierres qui compose le musée est là pour attester, en dehors de l'intérêt artistique, que certaines présentent, qu'à Sens existait une très grande cité, avec de belles constructions publiques et privées et des thermes très vastes.

M. le Dr Moreau se prodigue et son érudition projette une vive lumière sur tout un passé très ancien qu'il connaît à merveille.

Nous prenons congé de lui en le remerciant vivement et en renouvelant à MM. Perrin et Chartraire nos sentiments de gratitude.

Le retour s'opère sans incidents et nous rentrons à Corbeil assez de bonne heure encore, sans trop de fatigue et enchantés de la bonne journée que nous venions de passer.

L'Abeille de Corbeil.

BIBLIOGRAPHIE

(1913)

ALLIOT (l'abbé). — Le Clergé de Versailles pendant la Révolution française, par l'abbé J. M. Alliot, Archiviste diocésain.

Versailles, Lebon, 1913. Un vol. in-8° de ix-411 pp.

BLOCH (Marc). — Notes sur les sources de l'histoire de l'Ile-de-France au moyen-âge. Paris, 1913.

Les archives et les Cartulaires de l'Abbaye de Chelles. Les Cartulaires des sires de Bouville en-Gâtinais.

Plusieurs seigneurs de St-Germain-lès-Corbeil ont porté le titre de Bouville.

Extrait du bulletin de 1913 de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

CAIN (G.). — Environs de Paris (2^e série), par Georges Cain, Conservateur du musée Carnavalet. Paris, Flammarion, 1913.

Un vol. in-16° de 353 pp. avec 107 illustrations et 4 plans (Prix : 5 fr.).

COUARD (Emile). — L'Administration départementale de Seine-et-Oise, 1790-1913. Législation, personnes, locaux, contribution à l'Histoire du département, par E. Couard, Archiviste honoraire de Seine-et-Oise. — Versailles, Aubert, 1913.

Un-vol. in-4° de xi et 474 pages. Illustrations dans et hors texte.

DÉCHELETTE (J.). — Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et Gallo-Romaine, par Joseph Déchelette, Conservateur du musée de Roanne. — Paris, Picard, 1912. — 2 vol. in-8° gravures.

DELAFORGE (l'abbé). — Seine-et-Marne au tribunal révolutionnaire, par M. l'abbé Delaforge.

Publié avant 1889 et tiré à 100 ex. Cette note bibliographique est publiée ici afin de conserver le souvenir de ce travail aussi rare qu'intéressant. L'auteur est décédé à Melun avant 1889.

DUFOUR (A.). — Quatre lettres autographes de Jacques Bourgoïn, dit de Corbeil. — 1562.

In-8° extrait du Bulletin de 1912, de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Echarcon, une fête révolutionnaire à Echarcon, canton de Corbeil.

In-8° extrait du bulletin de 1913, de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Le rétablissement du culte à Corbeil en 1795.

In-8° extrait du bulletin de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Monographie de Boissy-Saint-Léger, d'après Pinard.

Extrait des Bulletins de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

2 articles avec une gravure, le Château de Grosbois.

DUFOUR (A.). — Notice sur Pinard (Théodule), historien de Corbeil (1803-1871).

Extrait du bulletin de 1913, de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Les rues de Corbeil sous la révolution.

Plaq. in-8° extraite du bulletin de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

FOSSEYEUX (Marcel). — La maison de Scipion, boulangerie des hôpitaux de Paris, sous la révolution, par Marcel Fosseyeux, Docteur-ès-lettres. — Paris, 1912, plaq. in-8° de 32 pp. avec gravures.

Extrait de la Révolution française, N° de Novembre 1912.

L'auteur parle fréquemment de Corbeil, de ses moulins, de la Halle de Viel... etc.

FOULON (A.). — Les résidences à Paris des Longueil, seigneurs de Maisons, par A. Foulon. — Paris, Lahure. 1913.

Plaq. in-8° de 8 pp. avec portrait et gravures.

FOVILLE (J. DE) et A. LESOURD. — Les châteaux de France ; 1500 châteaux décrits, 400 reproductions.

Un vol. petit in-8°, illustré de 400 gravures et de 86 cartes en noir, relié (15 f.).

FRIGNET-DESPRÉAUX (le colonel). — Le Maréchal Mortier, Duc de Trévise, par son petit neveu, le Colonel Frignet-Despréaux, de l'ancien corps d'Etat-Major.

T. 1^{er}, 1768-1797, avec trois planches en phototypie et 5 cartes hors texte.

Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913. In-8° de VIII-453 pp. (prix : 20 fr.).

GALTIER (Emile). — Histoire de Saint-Maur-des-fossés depuis les origines jusqu'à nos jours, l'abbaye, le château, la ville, par Emile Galtier.

Un vol. in-8° de vi-267 pp. avec 35 planches hors texte (7 fr. 50).

HUILLIER (H. L'). — La famille du maréchal Oudinot, son cimetière à Bar-le-Duc, par le Lieutenant-Colonel H. l'Huillier. — Bar-le-Duc, 1912.

1 vol. in-8° de 144 pp.

GATINOT (Ch.). — La voie Romaine de Lyon à Boulogne et un cimetière Mérovingien à Villeneuve-Saint Georges, par Ch. Gatinot, inspecteur primaire en retraite.

Extrait du bulletin de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

LAVILLE (A.). — Le village préhistorique de Villeneuve-Saint-Georges, par A. Laville.

Publication de la Société d'Anthropologie de Paris (1910), 1^{re} partie seulement, 40 pp. in-8° avec plus de 100 dessins d'objets préhistoriques trouvés dans les fouilles décrites.

LEFÈVRE (L.-E.). — Le mobilier du chœur de l'Eglise Notre-Dame d'Etampes pendant le moyen-âge, par L.-E. Lefèvre, conservateur à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie. — Fontainebleau, imp. Bourges. — Paris, Picard, 1913 ; in-8° de 40 pp. avec une gravure et un plan.

Extrait des Annales de la Société historique du Gâtinais.

LEFÈVRE (L.-E.). — Note biographique sur M^e Jean Hue, d'Etampes (xv^e siècle), par L.-E. Lefèvre. — Paris, Picard, 1913.

Extrait des Annales de la Société historique du Gâtinais (19 pp. in-8°).

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain). — Louis Passy, notice nécrologique. Plaqq. in-16° de 20 pp. avec portrait et gravure.

Extrait de la Revue contemporaine, 1913.

LEROY (P.). — Histoire de Saint-Sulpice, le pieux Archevêque de Bourges, et de son pèlerinage à Saint-Sulpice de Favières, par Pierre Leroy.

Lille et Paris, Desclée et C^{ie} 1913 ; un vol. in-16 de 111 pages.

MAREUSE (E.) — Chronique de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1912 par Edgar Mareuse, 10 pp. in-8°.

Extrait du bulletin de 1913 de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

MARICOURT (le Baron André de). — Louise Marie Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, Duchesse d'Orléans. — La jeunesse, le Duc de Penthièvre, le Palais-Royal, la Séparation ; par le Baron André de Maricourt. — Paris, Emile Paul, 1913.

Petit in-8° de XIV-329 pp. avec portrait.

MOREAU (A.) et PICHENAUD (L.). — Flore de Grignon (Phanérogames). — Paris, 1911, in-8° de 32 pp. et plan.

REISET (le Vicomte de). — Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, 1753-1810, d'après des documents inédits: par le Vicomte de Reiset. — Paris, Emile Paul, 1913.

Grand in-4° de 308 pp. tiré à 275 ex. Prix : 60 fr

SAINT-PÉRIER (C^{te} de). — Sur la présence de l'industrie Magdalénienne aux environs d'Etampes, par le C^{te} de Saint-Périer. — Le Mans, 1913.

Plaq. in-8° de 12 pp. avec gravures.

Extrait du bulletin de la Société préhistorique française.

SAINT-PÉRIER (C^{te} de). — Fouilles et découverte d'une mosaïque Gallo-Romaine à Souzy-la-Briche, arrondissement d'Etampes, par le C^{te} de Saint-Périer. Fontainebleau, 1913.

Plaquette in-8° de 50 pp. grande planche en couleurs représentant la mosaïque.
Extrait des Annales du Gâtinais.

STIEGLER (Gaston). — Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio, d'après les souvenirs inédits de la Maréchale, par Gaston Stiegler, préface par le Marquis Costa de Beauregard.

Un vol. in-8° écu, 10^e édition (3 fr. 50).

Les de Reggio ont possédé et habité le château du Coudray, près de Corbeil.

PÉRIODIQUES

Abeille (L') de Seine-et-Oise, arrondissements de Corbeil et d'Étampes, année 1913 (104^e année).

Journal bi-hebdomadaire, in-folio à 5 col.

Annales de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon. — T. III. Paris, 1912. — In-8^o de 172 pp. avec gravures.

Édité par le ministère de l'agriculture.

Annuaire des Châteaux et des Villégiatures. — 1913-1914.

40.000 noms et adresses de tous les propriétaires des Châteaux de France, manoirs, castels, villas, etc., avec album illustré de 300 gravures. 27^e année, Paris, 55 Chaussée d'Antin. In-8^o à 3 col. (25 fr.).

Bulletin paroissial de Saint-Martin d'Étampes (Diocèse de Versailles), paraissant tous les mois.

1^{re} année n^o 1, juin 1913 (abonnement 2 fr. par an).

Bulletin paroissial de Notre-Dame d'Étampes, (diocèse de Versailles), paraissant tous les mois.

1^{re} année, n^o 1, juin 1913, in-8^o de 16 pp. 2 fr. par an.

Le Bulletin de Port-Royal, trimestriel.

1^{re} année, n^o 1, octobre 1913. In-8^o à 2 col. avec portrait. Paris, 18 Boulevard Arago.

Cercle amical des arts de Sceaux.

Salon de 1913. — Catalogue.

Sceaux, impr. Charaire 1913. In-12 de 12 pages.

Commission des Antiquités et des arts de Seine-et-Oise. — Commission de l'inventaire des richesses d'art.

Procès-verbaux des séances du 4 juillet 1912 au 17 avril 1913. -- Notices et mémoires présentés à la Commission. — Versailles, Ceif, 1913. in-8^o de 115 pages avec un plan.

L'Égalité. — Journal des Socialistes, syndicalistes et Coopérateurs de l'arrondissement de Corbeil.

4^e année — 7 février 1914 — in-folio à 4 colonnes, paraissant tous les samedis. Administration, 17 rue Montessuy, à Juvisy. Feuille intermittente ne paraissant qu'aux époques d'élections.

L'Entente Sociale, journal républicain hebdomadaire des cantons de Corbeil et d'Arpajon.

N^o 1 — Dimanche 14 janvier 1914.

In-fol. à 5 col. administration, 73 rue St-Spire, à Corbeil.

Quelques notices historiques sur la région, une entre autres sur la commune de Ris-Orangis, *Brutus* à l'époque révolutionnaire.

L'Indépendant de Seine-et-Oise, organe républicain paraissant le dimanche.

In-folio à 7 colonnes, 1913. (35^e année).

Indicateur-bijou des Communes de la Seine. Villes de St-Maur-des-fossés, Joinville-le-Pont, Créteil et Bonneuil-sur-Marne. 1912.

Rues, plans, monographies, administration, etc. Paris, 81 rue d'Alésia, in-8^o de 48 pp (20 cent.).

Le même pour 1913. — Histoire de Charenton.

Le Journal officiel.

Voir le n^o du 4 janvier 1914, qui contient la loi pour la conservation et le classement des monuments et objets mobiliers

Le Messager de Villeneuve-St-Georges et des environs, organe indépendant hebdomadaire.

1^{re} année, n^o 1, 12 octobre 1912, in-folio à 5 col. Administration, 10 Impasse St-Georges, à Villeneuve-St-Georges. (5 cent. le n^o).

Le Messager de Saint-Sulpice de Favières, Bulletin mensuel.

N^o 1, 1^{er} Septembre 1913, in-8^o de 16 pp. avec gravures. (3 fr. par an; n^o 25 c.)

Le Petit Avenir, organe de défense des intérêts régionaux des arrondissements de Corbeil et d'Etampes, paraissant le dimanche.

N^o 1, dimanche 5 octobre 1913. In-folio à 5 col. Administration et Rédaction, 11, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

La Revue de l'histoire de Versailles.

Revue trimestrielle publiée par la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise. Année 1913 avec gravures.

Le Semeur, journal départemental hebdomadaire, organe des intérêts économiques de Seine-et-Oise.

Année 1913 (9^e année) journal à 6 pages.

L'Yvette et l'Yveline, revue régionaliste, artistique, littéraire et historique de la forêt de Rambouillet, de Montfort-l'Amaury, de Dourdan et de la vallée de Chevreuse.

N^o 1, novembre 1912. Grand in-4^o à 2 col. 32 pp. avec supplément musical et gravures. — Rambouillet, 44 rue Nationale, 3 fr. le n^o

Almanach-annuaire de l'arrondissement de Corbeil et des cantons limitrophes pour 1913.

Corbeil, imprimerie Crété.

Un vol. in-8^o avec gravures en noir et en couleurs.

Annuaire de Seine-et-Oise pour 1913.

Versailles, Cerf, in-8^o.

La Semaine religieuse du Diocèse de Versailles.

9^e année ; Versailles 1913 ; petit in-8^o hebdomadaire.

Société historique et Archéologique de Pontoise et du Vexin.
Mémoires, tome XXXIII, 1913.

Société historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix.

Bulletin, 19^e année, 1913. — Mémoires, T. X, Vol. in-8^o gravures.

Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

1913. — Bulletin, T. 40. — Mémoires, T. XXXIX, in-8^o.

Paris, Champion.

Société historique et Archéologique du Gâtinais.

Annales, 1913, in-8^o.

Notre Bulletin Catholique d'Essonne.

6^e année, 1913.

Bulletin cantonal de Corbeil. — 3^e année, 1913.

Publication mensuelle, in-8^o avec gravures.

CHRONIQUE

1913

L'ÉGLISE DE LONGPONT

L'église de Longpont, près de Monthéry (arrondissement de Corbeil) a été érigée en Basilique par un décret du Souverain Pontife en date du 6 avril 1913.

A cette occasion, de grandes fêtes eurent lieu les 11, 12 et 13 mai 1913, sous la Présidence de Mgr Gibier, Evêque de Versailles.

Le Bref de Sa Sainteté Pie X a été inséré in-extenso dans la semaine religieuse de Versailles du 18 mai 1913.

L'église de Longpont est le plus ancien sanctuaire des Gaules, il a été élevé à la gloire de la Vierge Marie.

INAUGURATION DU NOUVEL HOTEL-DE-VILLE D'ESSONNES

1^{er} Juin 1913. — Inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville d'Essonnes, sous la Présidence de M. Massé, ministre du Commerce. De grandes fêtes eurent lieu à cette occasion, troublées par des averses continues. Banquet, discours, distributions de rubans et de médailles, comme il est d'usage dans les cérémonies de ce genre.

FESTIVAL SAINT-SPIRE A CORBEIL — CONCOURS DE GYMNASTIQUE

12 Mai 1913, lundi de la Pentecôte. — Festival Saint-Spire à Corbeil, grand concours de Sociétés de gymnastique, à l'ancien Vélodrome de Corbeil, sous la Présidence de Madame la Duchesse d'Uzès qui avait amené, pour rehausser la cérémonie, son équipage de sonneurs de trompes de chasse. Belle fête très réussie.

OBSÈQUES SOLENNELLES DE L'AVIATEUR HENRI CHANROUX

6 Juin. — Obsèques solennelles à Corbeil, aux frais de la ville, de l'Aviateur Henri Chanroux, tué à Amiens, en service commandé, dans un accident d'aéroplane, et ramené à Corbeil, sa ville natale

Dans un éloquent discours, Mgr Gibier, Evêque de Versailles, a prononcé l'Oraison funèbre du malheureux aviateur devant une foule nombreuse et tristement émue.

*GRANDE FÊTE DE L'UNION FAMILIALE A L'ANCIEN VÉLODROME
DE CORBEIL*

6 Juin 1913. — Grande fête à l'ancien Vélodrome de Corbeil, organisée par l'Union familiale de Corbeil et des environs, et présidée par Mgr Gibier, évêque de Versailles, avec le concours de la célèbre fanfare St-Nicolas d'Igny.

Belle fête très réussie, énorme affluence, discours d'orateurs éminents ; distribution de récompenses par Mgr. Grand succès.

A la suite, partie récréative.

*CONCOURS NATIONAL, A CORBEIL, DE MANŒUVRES DE POMPES
A INCENDIE*

22 Juin 1913. — Ce Concours, favorisé par un temps propice, avait attiré à Corbeil une foule énorme de curieux qui remplissaient les rues au point d'entraver la circulation. Les Dames françaises en avaient profité pour envoyer, dès le matin, dans toutes les rues de la ville, des charmantes jeunes filles chargées de vendre l'insigne de la Croix-Rouge avec la petite fleur. Elles s'acquitterent si bien de leur mission que, pour ne pas manquer la vente, on dut envoyer chercher à Paris une nouvelle provision d'insignes. Aussi la recette fut des plus fructueuses, plusieurs milliers de francs, nous a-t-on dit, dont profitèrent nos soldats du Maroc. Ce concours a donc été doublement utile.

*DÉCOUVERTE A SOUZY-LA-BRICHE D'UNE GRANDE MOSAÏQUE
GALLO-ROMAINE*

Découverte à Souzy-la-Briche, près d'Étampes, d'une mosaïque Gallo-Romaine très intéressante.

C'est le 20 novembre 1912 que fut trouvée cette mosaïque dans un sol où l'on avait déjà reconnu l'existence d'une villa Gallo-Romaine, mais cette découverte ne fut connue, par la publication qui en a été faite, qu'au cours de l'année 1913.

M. le comte de St-Périer, propriétaire du sol, fit fouiller à nouveau le terrain et découvrit cette belle mosaïque qui mesure environ 5 m. sur 4.

M. de Saint-Périer la fit enlever avec tous les soins désirables et, après la restauration nécessaire, il l'offrit au musée d'Étampes, où cette belle mosaïque, placée dans le dallage d'une des salles du musée, fait l'admiration des visiteurs. Pour la publication relative à cette mosaïque, voir la bibliographie de 1913, page 132, 2^e article Saint-Périer.

NÉCROLOGIE

Chaque année nous payons un tribut douloureux à la loi commune, en inscrivant les noms des collègues disparus, en rappelant la place qu'ils tenaient parmi nous et en rendant justice à leurs mérites.

C'est un triste devoir qui n'est adouci que par la pensée que ces pertes n'ont pas été trop nombreuses ; et c'est le cas pour 1913 qui ne nous a fait perdre que cinq collègues.

En 1912 nous n'en avons perdu que trois.

Les cinq collègues dont nous venons ici saluer la mémoire sont : Monsieur l'Abbé Durandet, curé de Ris-Orangis ; M. Rabier, propriétaire à Sainte-Radegonde, M. Mallet père, de Corbeil ; M. Roger d'Avrecourt et M. Pierredon, de Paris.

M. l'Abbé Durandet était curé de Ris depuis de longues années ; c'était un homme simple et bon qui avait su se faire aimer par ses paroissiens. Il s'est éteint dans son presbytère le 4 janvier 1913, âgé de 79 ans.

Nous avons été heureux d'enregistrer l'adhésion de M. Rabier, propriétaire du château de Sainte-Radegonde, mais un sort funeste nous l'a enlevé presque aussitôt. Cultivateur renommé, il était connu et estimé dans toute notre région et très apprécié par tous ses collègues.

M. Mallet père est décédé le 25 mars 1913, à Hyères où il était allé pour rétablir sa santé ébranlée. Sa mort a été un grand deuil pour notre société qui l'avait inscrit l'un des premiers parmi nos adhérents, mais sa perte a été beaucoup plus sensible pour notre ville de Corbeil, où il a rendu des services éminents tant au tribunal qu'à la chambre de Commerce, au Conseil municipal dont il était une des lumières, et à la Caisse d'épargne de l'arrondissement de Corbeil, dont il était le Président, aimé et écouté, du Conseil d'administration.

M. Mallet était estimé et apprécié par delà nos murs, aussi sa perte a été vivement ressentie à Corbeil, à Paris et même dans les provinces éloignées.

M. Roger d'Avrecourt, qui habitait tout près de nous, à Montgardé, n'était des nôtres que depuis peu ; nous le connaissions à peine, et nous ne pourrions guère nous occuper de lui, si nous n'avions à parler de son testament et du legs qu'il contient en faveur de notre musée Saint-Jean de Corbeil.

M. d'Avrecourt est mort en mai 1913, et le Musée n'est pas encore entré en possession du legs qu'il lui a laissé ; des difficultés se sont élevées et il faut attendre leur solution pour que notre musée Saint-Jean puisse profiter des libéralités dont il a été l'objet de la part du testateur.

M. Pierredon, administrateur délégué des Papeteries Darblay, chevalier de la légion d'honneur, a succombé le 10 décembre 1913, âgé de 66 ans. Il était entré dans notre société dès l'origine comme membre fondateur.

Apparenté à la famille Darblay, il jouissait d'une grande considération, aussi bien aux papeteries d'Essonnes qu'à Saint-Germain.

Son corps, transporté à Châtellerault, y a été inhumé dans une sépulture de famille après un second service à l'Eglise Saint-Jacques de cette ville.

A. D.

Sans vouloir anticiper sur la liste de 1914, nous craignons qu'elle soit plus chargée que les deux précédentes, puisque, au début d'avril de cette même année, nous avons déjà enregistré cinq décès, MM. Bricard et Marc-Pasquet, de Corbeil, Fromageot, de Paris, Delassard, de Lardy et Garnier, ancien maire de Corbeil.



TABLE DE LA 19^e ANNÉE

Statuts et règlement de la Société	v
Liste des membres.	xi
Conseil d'administration, bureau, comité de publication.	xxii
Sociétés correspondantes	xxiii
Compte-rendu des séances.	1
Assemblée générale de 1913	4
La voie romaine de Lyon à Boulogne et un Cimetière mérovingien à Villeneuve-St-Georges, par M. Ch. GATINOT.	13
La Paroisse de St-Martin d'Étampes (suite), par M. Ch. FORTEAU	17 et 86
Notice sur Pinard (Théodule), 1803-1871, par M. A. DUFOUR.	40
Boissy-Saint-Léger, par M. Th. PINARD.	43 et 98
Echarcon, par M. A. DUFOUR.	53
Le rétablissement du Culte à Corbeil en 1795.	55
Le voyage de Louis XIV et d'Anne d'Autriche pendant la Fronde du 2 octobre 1651 au 21 octobre 1652, par M. A. BOULÉ	57
Le Miracle de la Visitation de Notre-Dame et l'Aumônerie de l'Église Notre-Dame d'Étampes (xii ^e et xiii ^e siècles), par M. L. Eug. LEFÈVRE.	72
Les Cosaques à Étampes en 1814 et le Pillage du Château de Bois-Herpin, par le D ^r René DE ST-PÉRIER	105
Les Rues de Corbeil sous la Révolution, par M. A. DUFOUR.	111
Promenade archéologique à Sens (23 juin 1913)	120
Bibliographie	129
Chronique de 1913. — <i>L'Église de Longpont — Festival à Saint Spire — Obsèques de l'aviateur Chanroux, etc.</i>	136
Nécrologie	138

GRAVURES

Vue actuelle du Château de Grosbois.	50 51
Notre-Dame de la Visitation	82

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE CORBEIL,
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN SEMESTRIEL

ANNÉE 1895 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1905, livraisons I et II.
ANNÉE 1896 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1906, livraisons I et II.
ANNÉE 1897 (1 ^{re} livraison épuisée).	ANNÉE 1907, livraisons I et II.
ANNÉE 1898 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1908, livraisons I et II.
ANNÉE 1899, livraisons I et II.	ANNÉE 1909, livraisons I et II.
ANNÉE 1900, livraisons I et II.	ANNÉE 1910, livraisons I et II.
ANNÉE 1901 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1911, livraisons I et II.
ANNÉE 1902, livraisons I et II.	ANNÉE 1912, livraisons I et II.
ANNÉE 1903, livraisons I et II.	ANNÉE 1913, livraison I
ANNÉE 1904, livraisons I et II.	

MEMOIRES ET DOCUMENTS

Tome I. — 1897

L'Eglise de Saint-Germain-lez-Corbeil, par L. VOLLANT, monographie accompagnée de 24 héliogravures de DUJARDIN.

Tome II. — 1900

a. La Délégation des Ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre Franco-Allemande 1870-1871. — Ouvrage traduit de l'allemand, avec introduction et notes par A. DUFOUR.

b. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs au XVI^e siècle, par J. PANNIER.

Tome III. — 1901

Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel par Aymé DARBLAY.

Magnifique ouvrage in-4^o, enrichi de 54 héliogravures.

1903. — Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise.

Tome IV. — 1904

Histoire d'un village. — Villecresnes (Seine-et-Oise), par Fr. BOËTE.

Tome V. — 1905

Liber testamentorum Sancti Martini de Campis, par M. DEPOIN.

Tome VI. — 1907

Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, par Em. CREUZET. T. I.

Tome VII. — 1908

Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

Tome VIII. — 1909

Brunoy, esquisse historique, par Ch. MOTTHEAU. T. I.

Tome IX. — 1910

Album des Objets mobiliers artistiques classés de Seine-et-Oise. T. I.

Tome X. — 1911

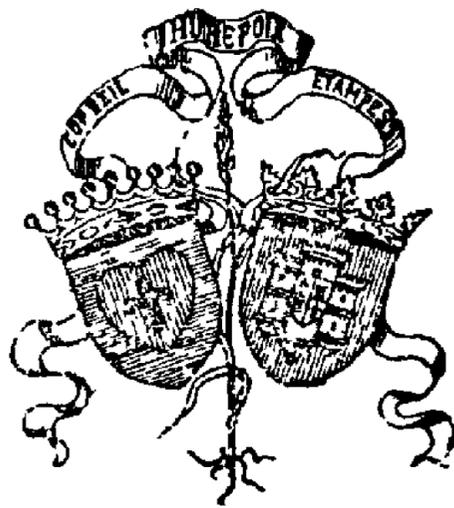
Brunoy, esquisse historique, par M. Ch. MOTTHEAU. T. II.

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE BELLIN

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

19^e Année — 1913

2^e LIVRAISON



PARIS

A. PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMXIII

SOMMAIRE DU 2^e BULLETIN DE 1913

Le voyage de Louis XIV et d'Anne d'Autriche pendant la Fronde du 2 octobre 1651 au 21 octobre 1652, par M. A. BOULÉ	57
Le Miracle de la Visitation de Notre-Dame et l'Aumônerie de l'Eglise Notre-Dame d'Étampes (XII ^e et XIII ^e siècles), par M. L. Eug. LEFFÈVRE.	72
La Paroisse de St-Martin d'Étampes (suite), par M. Ch. FORTEAU	86
Boissy-Saint-Léger, par M. Th. PINARD	98
Les Cosaques à Étampes en 1814 et le Pillage du Château de Bois-Herpin, par le Dr René DE ST-PÉRIER	105
Les Rues de Corbeil sous la Révolution, par M. A. DUFOUR.	111
Promenade archéologique à Sens (23 juin 1913)	120
Bibliographie	129
Chronique de 1913. — <i>L'Eglise de Longpont — Festival à Saint Spire — Obsèques de l'aviateur Chanroux, etc.</i>	136
Nécrologie	138

GRAVURE

Notre-Dame de la Visitation	82
---------------------------------------	----

2 à

Les demandes de rectifications ou modifications des noms ou adresses de la liste des membres, ainsi que de tous renseignements se rapportant à la Société ou au Bulletin, doivent être adressées à M. DUFOUR, Secrétaire général, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.

Pour ce qui regarde les cotisations et la comptabilité, on devra l'adresser à M. POPOT père, Allées de Saint-Jean, 13, à Corbeil.

Le Conseil d'administration laisse aux auteurs l'entière responsabilité des opinions qu'ils pourront émettre dans leurs écrits.



PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL,
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN SEMESTRIEL

ANNÉE 1895 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1905, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1896 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1906, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1897 (1 ^{re} livraison épuisée).	ANNÉE 1907, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1898 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1908, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1899, livraisons 1 et 11.	ANNÉE 1909, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1900, livraisons 1 et 11.	ANNÉE 1910, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1901 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1911, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1902, livraisons 1 et 11.	ANNÉE 1912, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1903, livraisons 1 et 11.	ANNÉE 1913, livraisons 1 et 11.
ANNÉE 1904, livraisons 1 et 11.	

MEMOIRES ET DOCUMENTS

Tome I. — 1897

L'Église de Saint-Germain-lez-Corbeil, par L. VOLLANT, monographie accompagnée de 24 héliogravures de DUJARDIN.

Tome II. — 1900

a. La Délégation des Ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre Franco-Allemande 1870-1871. — Ouvrage traduit de l'allemand, avec introduction et notes par A. DUFOUR.

b. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs au XVI^e siècle, par J. PANNIER.

Tome III. — 1901

Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel, par Aymé DARBLAY.

Magnifique ouvrage in-4^o, enrichi de 54 héliogravures.

1903. — Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise.

Tome IV. — 1904

Histoire d'un village. — Villecresnes (Seine-et-Oise), par Fr. BOETE.

Tome V. — 1905

Liber testamentorum Sancti Martini de Campis, par M. DEPOIN.

Tome VI. — 1907

Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, par Em. CREUZET. T. I. (N^a le 2^e vol. est sous presse).

Tome VII. — 1908

Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

Tome VIII. — 1909

Brunoy, esquisse historique, par Ch. MOTTHEAU. T. I.

Tome IX. — 1910

Album des Objets mobiliers artistiques classés de Seine-et-Oise. T. I.

Tome X. — 1911

Brunoy, esquisse historique, par M. Ch. MOTTHEAU. T. II.

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE BELLIN
